



REPUBLIQUE FRANÇAISE

Liberté – Egalité – Fraternité

Délibération n°08/2024/SPC du 1er mars 2024
 approuvant le compte administratif, le
 compte de gestion et son affectation du
 résultat- Exercice 2023

LE COMITE SYNDICAL DU SPCPF

En sa séance du 1^{er} mars 2024 à 08h15, convoqué par le président du SPCPF par lettre n° 44/2024/SPC du 12 février 2024,

Sous la présidence de Monsieur Simplicio LISSANT, 1^{er} Vice-président, Jade YOU SING, étant secrétaire de séance ;

Le nombre de délégués en exercice étant de 92, il a été constaté le quorum avec les 58 membres présents et 10 procurations ;

Membres présents

Subdivision	Collectivité	Nom	Prénom	Fonction
Australes	Rapa	NARII	Tuanainai	Titulaire
Australes	Rimatara	UTIA	Mylène	Suppléant
Australes	Rurutu	LACOUR	William	Titulaire
Australes	Rurutu	RIVETA	Frédéric	Titulaire
Australes	Tubuai	TAHIATA	Fernand	Titulaire
Australes	Tubuai	VIRIAMU	Tihina	Titulaire
Îles du Vent	Hitiaa o te ra	TAGAROA	Tamatoa	Titulaire
Îles du Vent	Hitiaa o te ra	FLOHR	Henri	Titulaire
Îles du Vent	Hitiaa o te ra	LETOURNEUX	Teuira	Suppléant
Îles du Vent	Mahina	FRITCH	Edgar	Titulaire
Îles du Vent	Mahina	TEUIRA	Damas	Titulaire
Îles du Vent	Moorea-Maiao	TEARIKI	Ronald	Titulaire
Îles du Vent	Moorea-Maiao	HAUMANI	Evans	Titulaire
Îles du Vent	Moorea-Maiao	YOU-SING	Jade	Suppléant
Îles du Vent	Paea	GEROS	Antony	Titulaire
Îles du Vent	Paea	BESSERT	Marc, Hiroarii	Suppléant
Îles du Vent	Paea	MARUAE	Andréa	Suppléant
Îles du Vent	Papara	PUNUA épouse TAAE	Sonia	Titulaire
Îles du Vent	Papara	TEIKIOTIU	Anne	Suppléant
Îles du Vent	Papeete	TEMEHARO	René	Titulaire
Îles du Vent	Pirae	LECHENE	Eliane	Suppléant
Îles du Vent	Punaauia	PUCHON	Cathy	Titulaire
Îles du Vent	Punaauia	LISSANT	Simplicio	Titulaire
Îles du Vent	Punaauia	TIRAO	Manoura Aldo	Suppléant
Îles du Vent	Teva I Uta	POROI épouse BERNARDINO	Namoeata	Titulaire
Îles du Vent	Teva I Uta	ALPHA	Tearii Te Moana	Titulaire
Îles Sous-le-Vent	Bora Bora	TEMARII	Willy	Suppléant
Îles Sous-le-Vent	Huahine	LISAN	Marcelin	Titulaire
Îles Sous-le-Vent	Huahine	TUMARAE	Hapue Grégoire	Suppléant
Îles Sous-le-Vent	Papeete	RAUFAUORE	Woullingson	Titulaire

Contrôle de légalité
 Date de réception de l'AR: 02/03/2024
 987-200015154-20240301-DEL_08_2024-AR

Délibération n°08/2024/SPC du 1er mars 2024
approuvant le compte administratif, le compte de gestion et son affectation du résultat- Exercice 2023

Îles Sous-le-Vent	Maupiti	UTAHIA épouse ATUAHIVA	Alice	Suppléant
Îles Sous-le-Vent	Tahaa	AMARU	Patricia	Titulaire
Îles Sous-le-Vent	Tumaraa	TERAIHAROA	Pierre	Titulaire
Îles Sous-le-Vent	Tumaraa	OLDHAM épouse TAPEA	Constance	Suppléant
Îles Sous-le-Vent	Uturoa	TAPUTUARAI	Judex	Titulaire
Îles Sous-le-Vent	Uturoa	BROTHERSON	Matahi	Titulaire
Marquises	Hiva Oa	RAUZI épouse FREBAULT	Joëlle	Titulaire
Marquises	Nuku Hiva	AH SCHA	Françoise	Titulaire
Marquises	Tahuata	PIOKOE	Tahueinui	Titulaire
Marquises	Ua Huka	AUNOA	Ranka	Titulaire
Marquises	Ua Huka	OHU	Nestor	Titulaire
Marquises	Ua Pou	CANDELOT	Ady	Titulaire
Marquises	Ua Pou	TEIKIHAKAUPOKO	Joseph	Suppléant
Tuamotu-Gambier	Anaa	YIP	Calixte	Titulaire
Tuamotu-Gambier	Anaa	WILLIAMS	Christian, Tavi	Suppléant
Tuamotu-Gambier	Arutua	ELLIS	Jenny	Titulaire
Tuamotu-Gambier	Fakarava	MARO	Etienne	Titulaire
Tuamotu-Gambier	Fakarava	TOROHIA	Tautahi	Titulaire
Tuamotu-Gambier	Fangatau	NUI	Clément	Titulaire
Tuamotu-Gambier	Gambier	GOODING	Vai Vianello	Titulaire
Tuamotu-Gambier	Gambier	GOODING	Jerry Heiarii	Titulaire
Tuamotu-Gambier	Hao	BUTCHER épouse FERRY	Yseult	Titulaire
Tuamotu-Gambier	Hikueru	TEKURIO	Tavahikura	Titulaire
Tuamotu-Gambier	Hikueru	TEAMO	Rémy	Titulaire
Tuamotu-Gambier	Makemo	TARAHU	Cécile	Titulaire
Tuamotu-Gambier	Nukutavake	APA	Roland	Titulaire
Tuamotu-Gambier	Tatakoto	TEAGAI	Ernest	Titulaire
Tuamotu-Gambier	Tatakoto	HATUUKU	Louis	Titulaire

Procurations

Commune	Prénom Nom	Procuration à
Nukutavake	Silvano TAGIHIA	Roland APA
Taputapuatea	Thomas MOUTAME	Simplicio LISSANT
Fangatau	André DIAZ	Clément NUI
Ua Pou	Joseph KAIHA	Ady CANDELOT
Bora Bora	Nélia TCHE épouse MAIARII	Willy TEMARII
Raivavae	Bruno FLORES	Antony GEROS
Taiarapu Est	Anthony JAMET	Damas TEUIRA
Rimatara	Artigas HATITIO	Frederic RIVETA
Nuku Hiva	Benoit KAUTAI	Françoise AH SCHA
Hao	Mauricette MAI -TAKAMOANA épouse APA	Iseult BUTSCHER

Présents : 58
 Procurations : 10
 Votants : 68
 Abstention : 0
 Vote pour : 68
 Vote contre : 0

RF
Haut-Commissariat de Papeete
Contrôle de légalité
Date de réception de l'AR: 02/03/2024
987-200015154-20240301-DEL_08_2024-AR

- Vu** la loi organique n° 2004-192 du 27 février 2004 modifiée, portant statut d'autonomie de la Polynésie française, ensemble la loi n° 2004-193 du 27 février 2004, complétant le statut d'autonomie de la Polynésie française ;
- Vu** le code général des collectivités territoriales applicables aux communes de la Polynésie française, à leurs groupements et à leurs établissements publics dans sa version applicable à la Polynésie française
- Vu** l'arrêté n° 3453 MAT du 5 février 1980 modifié portant création d'un « syndicat pour la promotion des communes de Polynésie française » ;
- Vu** la délibération n°06/2023/SPC du comité syndical en date du 10 mars 2023 approuvant le budget 2023 ;
- Vu** le compte administratif 2023 présenté par le Président du SPCPF et le compte de gestion 2023 du Trésorier des Iles-du-Vent ;
- Vu** le rapport de présentation fourni aux membres du comité ;

Exposé des motifs

Le SPCPF étant un établissement public régi par les règles de comptabilité publique, les membres du comité syndical doivent se prononcer sur l'exécution de la tenue des comptes par le trésorier receveur du SPCPF, pour l'année 2023, et doivent également se prononcer avant le 30 juin de l'année suivante sur l'exécution de la comptabilité administrative tenue par le Président du SPCPF.

Il est constaté la concordance du compte de gestion retraçant la comptabilité patrimoniale tenue par le trésorier receveur du SPCPF avec le compte administratif retraçant la comptabilité administrative tenue par Monsieur le Président.

Après en avoir délibéré, le compte administratif et le compte de gestion 2023 sont adoptés et les décisions suivantes prises.

ADOPTE

Article 1 : Le compte administratif 2023 du Syndicat pour la Promotion des Communes de Polynésie française et le compte de gestion 2023 du Trésorier des Iles-du-Vent sont approuvés comme suit :

EN SECTION DE FONCTIONNEMENT- PAR COMPETENCE

	Chapitre	Désignation	AG	Communication	Promotion	Formation	Informatique	Eau potable	Restauration scolaire	
Fonctionnement	Dépenses	011	Charges à caractère général	34 146 022	10 192 018	5 791 797	9 105 010	58 977 482	53 712 118	20 108 030
		012	Charges de personnel	65 546 181	11 805 684	21 700 793	17 726 732	40 229 699	44 977 979	12 616 691
		014	Atténuation des produits					1 870 715		
		65	Autres charges de gestion courante	24 955 648	136 800	6 585 375	10 057 576	7 789 563	138 550	645 409
		67	Charges exceptionnelles							
		042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	15 079 814						
			Total Dépenses	139 727 665	22 134 502	34 077 965	36 889 318	108 867 459	98 828 647	33 370 130
	Recettes	002	Excédent de fonctionnement	16 554 321	-	6 000 000	5 094 830	17 198 344	26 591 016	20 000 000
		013	Atténuation des charges	369 542		-	299 209			133 728
		70	Produits des services, du domaine et ventes diverses					1 590 000		
		74741	Communes membres	122 067 779		27 179 369	30 372 380	78 505 026	55 819 325	27 081 477
		74748	Autres communes	1 260 000						
		748818	Subventions			8 489 780	8 699 246	9 289 380	54 698 433	2 214 427
		75	Autres produits de gestion courante					107 400		
	Total Recettes	143 168 254	-	41 807 913	45 305 003	108 801 882	137 151 782	50 341 143		

EN SECTION D'INVESTISSEMENT- PAR COMPETENCE

	Chapitre	Désignation	AG	Communication	Promotion	Formation	Informatique	Eau potable	Restauration scolaire	
Investissement	Dépenses	20	Immobilisations incorporelles				324 531	2 007 150		
		21	Immobilisations corporelles	2 172 683			128 761	291 952	55 100	
		040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	3				1 068 822		
		Total Dépenses	2 172 686	-	-	128 761	1 393 353	2 299 102	55 100	
	Recettes	001	Solde d'exécution reportée	4 396 687	-	-	-	1 459 221	-	-
		13	Subventions d'investissement							
40		Opérations d'ordre de transfert entre sections	15 079 814							
	Total Recettes	19 476 501	-	-	-	1 459 221	-	-		

RF Haut-Commissariat de Papeete
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 02/03/2024 987-200015154-20240301-DEL_08_2024-AR

RESULTATS GLOBAUX

SECTION DE FONCTIONNEMENT

		Chapitre	Désignation	Budget 2023 (BP +DM)	CA 2023	Taux d'exécution
Fonctionnement	Dépenses	011	Charges à caractère général	247 177 203	192 032 477	78%
		012	Charges de personnel	229 646 829	214 603 759	93%
		014	Atténuation des produits	1 870 715	1 870 715	100%
		65	Autres charges de gestion courante	64 018 874	50 308 921	79%
		67	Charges exceptionnelles	600 000	-	0%
		042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	17 079 815	15 079 814	88%
	TOTAL DEPENSES			560 393 436	473 895 686	85%
	Recettes	002	Excédent de fonctionnement	91 438 511	91 438 511	100%
		013	Atténuation des charges	-	802 479	-
		70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	1 530 000	1 590 000	104%
		74741	Communes membres	341 025 350	341 025 356	100%
		74748	Autres communes	-	1 260 000	-
		748818	Subventions	125 299 572	83 391 266	67%
		75	Autres produits de gestion courante	-	107 400	-
		77	Produits exceptionnels	-	5 892 140	-
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 100 003	1 068 825	97%		
TOTAL RECETTES			560 393 436	526 575 977	94%	

RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	52 680 291
AFFECTATION DU RESULTAT AU 1068	0
RESULTAT FONCTIONNEMENT A REPORTER EN 2024 AU 002	52 680 291

SECTION D'INVESTISSEMENT

		Chapitre	Désignation	Budget 2023 (BP +DM)	CA 2023	Taux d'exécution
Dépenses	20	Immobilisations incorporelles		20 007 402	2 331 681	12%
	21	Immobilisations corporelles		10 997 773	2 648 496	24%
	040	Opérations d'ordre de transfert entre sections		1 100 003	1 068 825	97%
	TOTAL DEPENSES			32 105 178	6 049 002	19%
Recettes	001	Solde d'exécution reportée		5 855 908	5 855 908	100%
	13	Subventions d'investissement		9 169 455	-	0%
	40	Opérations d'ordre de transfert entre sections		17 079 815	15 079 814	88%
	TOTAL RECETTES			32 105 178	20 935 722	65%

SOLDE D'EXECUTION	14 886 720
Evolution résultat N/N-1	254%
Restes à réaliser DEPENSES	0
Restes à réaliser RECETTES	0
SOLDE D'EXECUTION CUMULE CORRIGE DES RAR	14 886 720
AFFECTATION DU RESULTAT AU 1068	0

Article 2 : Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2023 et constatant que le compte administratif présente un excédent de fonctionnement de **52.680.291 XPF** et qu'aucun besoin de financement n'est constaté, il est décidé :

- Une affectation du résultat **au compte 1068 de : 0 XPF** ;
- Un excédent reporté de fonctionnement **au compte 002 d'un montant de 52.680.291 XPF**.

RF Haut-Commissariat de Papeete
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 02/03/2024 987-200015154-20240301-DEL_08_2024-AR

Article 3 : Conformément aux dispositions de l'article 421-1 du code de justice administrative, le tribunal administratif de Polynésie française peut être saisi par la voie du recours formé contre la présente décision, dans un délai de deux mois à compter de sa publication. La juridiction administrative compétente peut être aussi saisie par l'application de « télé recours citoyen » accessible depuis le site www.telerecours.fr.

Article 4 : Le Président est chargé de l'exécution de la présente délibération qui sera publiée et communiquée partout où besoin sera.

Le 1 ^{er} Vice-Président	Le secrétaire de séance
	
Simplicio LISSANT	Jade YOU SING

Acte rendu exécutoire après envoi au contrôle de légalité le : 01/03/2024
publication sur le site internet du SPCPF le : 01/03/2024

RF Haut-Commissariat de Papeete
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 02/03/2024 987-200015154-20240301-DEL_08_2024-AR

REPUBLIQUE FRANÇAISE

SPCPF

Numéro TAHITI : **007492**

POSTE COMPTABLE :

M14

COMPTE ADMINISTRATIF

voté par nature

BUDGET : **SPCPF**

ANNEE 2023

RF Haut-Commissariat de Papeete
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 02/03/2024 987-200015154-20240301-DEL_08_2024-AR

SOMMAIRE

I - Informations générales

- p.2 I - A - Informations statistiques, Fiscales et financières
 p.3 I - B - Modalités de vote du budget

II - Présentation générale du budget/compte administratif

- p.4 II - A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser
 p.6 II - A2 - Vue d'ensemble – Section de fonctionnement - Chapitres
 p.7 II - A3 - Vue d'ensemble - Section d'Investissement - Chapitres
 p.8 II - B1 - Balance générale du budget - Dépenses
 p.9 II - B2 - Balance générale du budget - Recettes

III - Vote du budget/compte administratif

- p.10 III - A1 - Section de Fonctionnement - Détail des dépenses
 p.12 III - A2 - Section de Fonctionnement - Détail des recettes
 p.13 III - B1 - Section d'Investissement - Détail des dépenses
 p.14 III - B2 - Section d'Investissement - Détail des recettes
 p.15 III - B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles

IV – ANNEXES

		Jointes	Sans Objet
p.20	IV - A1 - Présentation croisée par fonction	X	
p.23	IV - A2.1 - Détail des crédits de trésorerie	X	
p.24	IV - A2.2 - Répartition par nature de dette	X	
p.26	IV - A2.3 - Répartition par structure de taux	X	
p.27	IV - A2.4 - Typologie de la répartition de l'encours	X	
p.28	IV - A2.5 - Détail des opérations de couverture	X	
p.30	IV - A2.6 - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	X	
p.31	IV - A2.7 - Emprunts renégociés au cours de l'année N	X	
p.32	IV - A2.8 - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	X	
p.33	IV - A2.9 - Autres dettes	X	
p.34	IV - A3 - Méthode utilisées pour les amortissements	X	
p.35	IV - A4 - Etat des provisions	X	
p.36	IV - A5 - Etalement des provisions	X	
p.37	IV - A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	X	
p.38	IV - A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	X	
p.39	IV - A7.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'Eau et d'Assainissement - Section de fonctionnement	X	
p.40	IV - A7.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'Eau et d'Assainissement - Section d'investissement	X	
p.41	IV - A7.2.1 - Etat de ventilation des dépenses et des recettes des services assujettis à la Tva - Section de fonctionnement	X	
p.42	IV - A7.2.2 - Etat de ventilation des dépenses et des recettes des services assujettis à la Tva - Section d'investissement	X	
p.43	IV - A7.3.1 - Etat de répartition de la TEOM - Section de fonctionnement	X	
p.44	IV - A7.3.2 - Etat de répartition de la TEOM - Section d'investissement	X	
p.45	IV - A7.4 - Détails pour certains services	X	
p.46	IV - A8 - Etat des charges transférées	X	
p.47	IV - A9 - Détail des opérations pour compte de tiers	X	
p.48	IV - A10.1 - Variation du patrimoine - Etat des entrées d'immobilisations (article R.2313-3 du CGCT)	X	
p.49	IV - A10.2 - Variation du patrimoine - Etat des sorties d'immobilisations (article R.2313-3 du CGCT)	X	
p.50	IV - A10.3 - Opérations liées aux cessions	X	
p.51	IV - A10.4 - Variation du patrimoine - Etat des entrées d'immobilisations (article L.300-5 du code de l'urbanisme)	X	
p.52	IV - A10.5 - Variation du patrimoine - Etat des sorties d'immobilisations (article L.300-5 du code de l'urbanisme)	X	
p.53	IV - A11 - Etat des travaux en régie	X	
p.54	IV - A12 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale	X	
p.55	IV - B1.1 - Emprunts garantis par la commune	X	
p.56	IV - B1.2 - Calcul du ratio d'endettement	X	
p.57	IV - B1.3 - Etat des contrats de credit-bail	X	
p.58	IV - B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	X	
p.59	IV - B1.5 - Etat des autres engagements donnés	X	
p.60	IV - B1.6 - Etat des engagements reçus	X	
p.61	IV - B1.7 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions	X	
p.62	IV - B2.1 - Situation des autorisations de programme et crédits de paiement	X	
p.63	IV - B2.2 - Situation des autorisations d'engagement et crédits de paiement	X	
p.64	IV - B3 - Etat des recettes grevées d'une affectation spéciale	X	
p.65	IV - C1.1 - Etat du personnel	X	
p.67	IV - C1.2 - Action de formation des élus	X	
p.68	IV - C2 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	X	
p.69	IV - C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune	X	
p.70	IV - C3.2 - Liste des établissements publics créés par la commune	X	
p.71	IV - C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	X	
p.72	IV - C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	X	
p.73	IV - C3.5 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	X	
p.74	IV - C3.6 - Identification des flux croisés	X	
p.75	IV - D1 - Décision en matière de taux	X	
p.76	IV - D2 - Arrêté signatures	X	

(1) Ne sont pas produites les annexes qui ne concernent pas la collectivité, ni au titre de l'exercice, ni au titre du détail des comptes du bilan. Dans ce cas, cochez la case « sans objet » correspondante. (Ne pas produire d'état néant)

RF Haut-Commissariat de Papeete
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 02/03/2024 987-200015154-20240301-DEL_08_2024-AR

I - INFORMATIONS GENERALES
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES

I
A

Informations statistiques

Valeurs

Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	242 625
Nombre de résidences secondaires (article R.2313-1 <i>in fine</i>) :	0
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
0		0	0

Informations financières - ratios (2)

Valeurs

1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	1 891	0
2	Produit des impositions directes (4 taxes) / population	0	0
3	Recettes de fonctionnement / population	1 793	0
4	Dépenses d'équipement brut / population	21	0
5	Encours de la dette / population	0	0
6	DGF / population	0	0
7	Dépenses de personnel / Dépenses réelles de fonctionnement (2)	46,77%	0,00%
8	Dépenses de fonctionnement et remboursement de la dette en capital / RRF -	106	0
9	Dépenses d'équipement /recettes réelles de fonctionnement (2)	1,15%	0,00%
10	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement - moyenne de la strate (2)	0,00%	0,00%

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus. Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

RF Haut-Commissariat de Papeete
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 02/03/2024 987-200015154-20240301-DEL_08_2024-AR

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

POUR MEMOIRE(1)

I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans les chapitres "opérations d'équipement " de l'état III B 3.
 - sans vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement ".

III - Les provisions sont semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement).

(1) Rappeler les modalités relatives au vote du budget.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

VUE D'ENSEMBLE

A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A 473 895 686	G 435 137 466
	Section d'investissement	B 6 049 002	H 15 079 814
		+	+
REPORTS DE L'EXERCICE 2022	Report en section de fonctionnement (002)	C (si déficit)	I 91 438 511 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D (si déficit)	J 5 855 908 (si excédent)
		=	=
TOTAL (réalisations + reports)		479 944 688 = A+B+C+D	547 511 699 = G+H+I+J
RESTES A REALISER A REPORTER EN 2024 (1)	Section de fonctionnement	E 0	K 0
	Section d'investissement	F 0	L 0
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en 2024	= E+F 0	= K+L 0
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E 473 895 686	= G+I+K 526 575 977
	Section d'investissement	= B+D+F 6 049 002	= H+J+L 20 935 722
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F 479 944 688	= G+H+I+J+K+L 547 511 699

SPCPF - 98 - SPCPF	CA 2023
--------------------	---------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		E 0	K 0
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F 0	L 0

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).
 Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

RF Haut-Commissariat de Papeete
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 02/03/2024 987-200015154-20240301-DEL_08_2024-AR

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES

A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2022)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charg. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	247 177 203	177 431 997	14 600 480	0	55 144 726
012	Charges de personnel et frais assimilés	229 646 829	202 457 632	12 146 127	0	15 043 070
014	Atténuations de produits	1 870 715	1 870 715	0	0	0
65	Autres charges de gestion courante	64 018 874	49 554 261	754 660	0	13 709 953
Total des dépenses de gestion courante		542 713 621	431 314 605	27 501 267	0	83 897 749
67	Charges exceptionnelles	600 000	0	0	0	600 000
Total des dépenses réelles de fonctionnement		543 313 621	431 314 605	27 501 267	0	84 497 749
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (2)	17 079 815	15 079 814			2 000 001
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		17 079 815	15 079 814			2 000 001
TOTAL		560 393 436	446 394 419	27 501 267	0	86 497 750
Pour information D002 Déficit de fonctionnement reporté de 2022		(3) 0				

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2022)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	0	802 479	0	0	0
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	1 530 000	1 590 000	0	0	0
74	Dotations et participations	466 324 922	425 676 622	0	0	40 648 300
75	Autres produits de gestion courante	0	107 400	0	0	0
Total des recettes de gestion courante		467 854 922	428 176 501	0	0	39 678 421
77	Produits exceptionnels	0	5 892 140	0	0	0
Total des recettes réelles de fonctionnement		467 854 922	434 068 641	0	0	33 786 281
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (2)	1 100 003	1 068 825			31 178
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		1 100 003	1 068 825			31 178
TOTAL		468 954 925	435 137 466	0	0	33 817 459
Pour information R002 Excédent de fonctionnement reporté de 2022		(3) 91 438 511				

(1) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté)

RF Haut-Commissariat de Papeete
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 02/03/2024 987-200015154-20240301-DEL_08_2024-AR

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2022)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	20 007 402	2 331 681	0	17 675 721
21	Immobilisations corporelles	10 997 773	2 648 496	0	8 349 277
Total des dépenses d'équipement		31 005 175	4 980 177	0	26 024 998
Total des dépenses réelles d'investissement		31 005 175	4 980 177	0	26 024 998
040	Opérations d'ordre entre sections (1)	1 100 003	1 068 825		31 178
Total des dépenses d'ordre d'investissement		1 100 003	1 068 825		31 178
TOTAL		32 105 178	6 049 002	0	26 056 176

Pour information D001 Solde d'exécution négatif reporté de 2022	(3)	0		
---	-----	---	--	--

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2022)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
13	Subventions d'investissement	9 169 455	0	0	9 169 455
Total des recettes d'équipement		9 169 455	0	0	9 169 455
Total des recettes réelles d'investissement		9 169 455	0	0	9 169 455
040	Opérations d'ordre entre sections (1)	17 079 815	15 079 814		2 000 001
Total des recettes d'ordre d'investissement		17 079 815	15 079 814		2 000 001
TOTAL		26 249 270	15 079 814	0	11 169 456

Pour information R001 Solde d'exécution positif reporté de 2022	(3)	5 855 908		
---	-----	-----------	--	--

(1) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(2) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

(3) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 - Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	192 032 477		192 032 477
012	Charges de personnel et frais assimilés	214 603 759		214 603 759
014	Atténuations de produits	1 870 715		1 870 715
65	Autres charges de gestion courante	50 308 921		50 308 921
67	Charges exceptionnelles	0	0	0
68	Dotations aux amortissements et provisions	0	15 079 814	15 079 814
Dépenses de fonctionnement - Total		458 815 872	15 079 814	473 895 686
Pour information				0
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de 2022				0

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
13	Subventions d'investissement	0	1 068 822	1 068 822
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	2 331 681	0	2 331 681
21	Immobilisations corporelles (6)	2 648 496	0	2 648 496
28	Amortissements des immobilisations (reprises)		3	3
Dépenses d'investissement - Total		4 980 177	1 068 825	6 049 002
Pour information				0
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de 2022				0

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires ;

(2) Voir liste des opérations d'ordre ;

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié ;

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants ;

(5) Si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires ;

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement » ;

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9) ;

(8) A servir uniquement lors de la constitution d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépense, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

<p>Haute-Commissariat de Papete</p> <p>Contrôle de légalité</p> <p>Date de réception de l'AR: 02/03/2024</p> <p>987-200015154-20240301-DEL_08_2024-AR</p>

SPCPF - 98 - SPCPF	CA 2023
--------------------	---------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	802 479		802 479
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	1 590 000		1 590 000
74	Dotations et participations	425 676 622		425 676 622
75	Autres produits de gestion courante	107 400		107 400
77	Produits Exceptionnels	5 892 140	1 068 822	6 960 962
78	Reprises sur amortissements et provisions	0	3	3
Recettes de fonctionnement - Total		434 068 641	1 068 825	435 137 466
Pour information				91 438 511
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de 2022				

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
13	Subventions d'investissement	0	0	0
28	Amortissements des immobilisations		15 079 814	15 079 814
Recettes d'investissement - Total		0	15 079 814	15 079 814
Pour information				5 855 908
R 001 Solde d'exécution positif reporté de 2022				

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsqu'une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

DE
 Haut-Commissariat de Rapports
 Contrôle de légalité
 Date de réception de l'AR: 02/03/2024
 987-200015154-20240301-DEL_08_2024-AR

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2022)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	247 177 203	177 431 997	14 600 480	0	55 144 726
60611	Eau et assainissement	77 000	111 228	0	0	0
60612	Energie - Electricité	2 000 000	1 766 621	200 000	0	33 379
60622	Carburants	500 000	485 387	25 000	0	0
60623	Alimentation	650 000	1 922 455	0	0	0
60624	Produits de traitement	0	0	38 925	0	0
60628	Autres fournitures non stockées	0	11 711	0	0	0
60631	Fournitures d'entretien	140 000	255 017	0	0	0
60632	Fournitures de petit équipement	1 946 000	1 182 982	231 234	0	531 784
60636	Vêtements de travail	389 000	350 293	0	0	38 707
6064	Fournitures administratives	1 320 000	1 124 465	0	0	195 535
6068	Autres matières et fournitures	40 000	0	0	0	40 000
611	Contrats de prestations de services	325 000	86 541	0	0	238 459
6132	Locations immobilières	1 410 000	3 394 252	102 900	0	0
6135	Locations mobilières	5 298 116	4 171 665	116 789	0	1 009 662
61521	Terrains	0	140 000	0	0	0
61522	Bâtiments	500 000	78 381	17 063	0	404 556
61523	Voies et réseaux	0	1 505 825	100 853	0	0
61551	Matériel roulant	140 000	313 693	0	0	0
61558	Autres biens mobiliers	400 000	0	0	0	400 000
6156	Maintenance	1 150 000	1 272 479	124 267	0	0
6161	Multirisques	700 000	768 719	0	0	0
6168	Autres	250 000	0	0	0	250 000
6182	Documentation générale et technique	135 000	31 189	10 012	0	93 799
6184	Versements à des organismes de formation	8 103 160	1 317 960	0	0	6 785 200
6185	Frais de colloques et de séminaires	2 747 967	307 345	117 000	0	2 323 622
6188	Autres frais divers	0	2 884 009	0	0	0
6225	Indemnités au comptable et aux régisseurs	80 000	0	0	0	80 000
6226	Honoraires	153 016 059	117 048 027	8 057 217	0	27 910 815
6228	Divers	260 000	10 255	35 000	0	214 745
6231	Annonces et insertions	280 000	79 456	36 054	0	164 490
6232	Fêtes et cérémonies	5 780 000	5 550 579	634 206	0	0
6236	Catalogues et imprimés	14 629 000	4 590 909	3 007 756	0	7 030 335
6238	Divers	3 700 000	1 579 419	0	0	2 120 581
6241	Transports de biens	1 321 300	640 733	40 300	0	640 267
6247	Transports collectifs	9 174 005	5 420	0	0	9 168 585
6251	Voyages et déplacements	16 831 889	12 577 629	462 040	0	3 792 220
6256	Missions	8 369 707	7 239 805	588 054	0	541 848
6261	Frais d'affranchissement	40 000	0	0	0	40 000
6262	Frais de télécommunications	2 872 000	2 376 525	497 610	0	0
6281	Concours divers (cotisations)	12 000	11 933	0	0	67

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(5) Dont 675 et 676.

(6) Le compte 685 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

Haut-Commissariat de Papeete

Contrôle de légalité

Date de réception de l'AR: 02/03/2024

987-200015154-20240301-DEL_08_2024-AR

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2022)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
6282	Frais de gardiennage (églises, forêts et bois commu	0	190 000	0	0	0
6283	Frais de nettoyage des locaux	1 800 000	1 993 270	158 200	0	0
6288	Autres	790 000	55 820	0	0	734 180
012	Charges de personnel et frais assimilés	229 646 829	202 457 632	12 146 127	0	15 043 070
6218	Autre personnel extérieur	988 000	0	0	0	988 000
6336	Cotisations au centre national et aux centres de ges	4 241 289	3 547 494	345 310	0	348 485
64111	Rémunération principale	172 771 500	97 007 599	2 006 958	0	73 756 943
64118	Autres indemnités	0	10 591 370	106 108	0	0
64131	Rémunérations	649 100	51 527 107	1 285 075	0	0
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	50 663 940	39 453 162	8 402 676	0	2 808 102
6475	Médecine du travail, pharmacie	333 000	330 900	0	0	2 100
014	Atténuations de produits	1 870 715	1 870 715	0	0	0
7489	Reversement et restitution sur autres attributions et	1 870 715	1 870 715	0	0	0
65	Autres charges de gestion courante	64 018 874	49 554 261	754 660	0	13 709 953
651	Redevances pour concessions, brevets, licences, pr	14 232 614	5 793 178	0	0	8 439 436
6531	Indemnités	12 152 000	11 802 309	284 261	0	65 430
6532	Frais de mission	27 252 494	23 003 436	470 399	0	3 778 659
6533	Cotisations de retraite	250 000	834 445	0	0	0
6534	Cotisations de sécurité sociale - part patronale	350 000	0	0	0	350 000
6541	Créances admises en non-valeur	0	548 591	0	0	0
6554	Contributions aux organismes de regroupement	9 781 766	4 130 539	0	0	5 651 227
6558	Autres contributions obligatoires	0	3 441 763	0	0	0
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)		542 713 621	431 314 605	27 501 267	0	83 897 749
67	Charges exceptionnelles (c)	600 000	0	0	0	600 000
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	600 000	0	0	0	600 000
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		543 313 621	431 314 605	27 501 267	0	84 497 749
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (4)(17 079 815	15 079 814			2 000 001
6811	Dotations aux amortissements des immobilisations i	17 079 815	15 079 814			2 000 001
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		17 079 815	15 079 814			2 000 001
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		17 079 815	15 079 814			2 000 001
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		560 393 436	446 394 419	27 501 267	0	86 497 750
Pour information		0				
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de 2022						

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (2)

Montant des ICNE de l'exercice	0
Montant de l'exercice 2022	0
= Différence ICNE 2023 - ICNE 2022	0

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(5) Dont 675 et 676.

(6) Le compte 6811 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

Haut-Commissariat de Papeete
Contrôle de légalité
Date de réception de l'AR: 02/03/2024
987-200015154-20240301-DEL_08_2024-AR

SPCPF - 98 - SPCPF	CA 2023
--------------------	---------

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2022)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	0	802 479	0	0	0
6419	Remboursements sur rémunérations du personnel	0	802 479	0	0	0
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	1 530 000	1 590 000	0	0	0
70688	Autres prestations de services	1 530 000	1 590 000	0	0	0
74	Dotations et participations	466 324 922	425 676 622	0	0	40 648 300
74741	Communes membres du GFP	341 025 350	341 025 356	0	0	0
74748	Autres communes	0	1 260 000	0	0	0
748818	Autres	125 299 572	83 391 266	0	0	41 908 306
75	Autres produits de gestion courante	0	107 400	0	0	0
752	Revenus des immeubles	0	107 400	0	0	0
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = (70+73+74+75+013)		467 854 922	428 176 501	0	0	39 678 421
77	Produits exceptionnels (c)	0	5 892 140	0	0	0
7788	Produits exceptionnels divers	0	5 892 140	0	0	0
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		467 854 922	434 068 641	0	0	33 786 281
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (3)(4)	1 100 003	1 068 825			31 178
777	Quote-part des subventions d'investissement transférées	1 100 003	1 068 822			31 181
7811	Reprises sur amortissements des immobilisations incorporelles	0	3			0
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		1 100 003	1 068 825			31 178
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		468 954 925	435 137 466	0	0	33 817 459
Pour information						
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de 2022		91 438 511				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0
Montant de l'exercice 2022	0
= Différence ICNE 2023 - ICNE 2022	0

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(4) Dont 776.

(5) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2022)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	20 007 402	2 331 681	0	17 675 721
2051	Concessions et droits similaires	20 007 402	2 331 681	0	17 675 721
21	Immobilisations corporelles (sauf opérations)	10 997 773	2 648 496	0	8 349 277
2135	Installations générales, agencements, aménagements des construc	6 529 724	0	0	6 529 724
2158	Autres installations, matériel et outillage techniques	70 000	0	0	70 000
2181	Installations générales, agencements et aménagements divers	0	178 200	0	0
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	3 348 049	2 115 296	0	1 232 753
2184	Mobilier	550 000	55 100	0	494 900
2188	Autres immobilisations corporelles	500 000	299 900	0	200 100
Total des dépenses d'équipement		31 005 175	4 980 177	0	26 024 998
TOTAL DEPENSES REELLES		31 005 175	4 980 177	0	26 024 998
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (4)	1 100 003	1 068 825		31 178
	Charges transférées (6)	1 100 003	1 068 825		31 178
13937	Dotation de soutien à l'investissement local	1 100 000	1 068 822		31 178
28152	Installations de voirie	3	3		0
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		1 100 003	1 068 825		31 178
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		32 105 178	6 049 002	0	26 056 176
Pour information					
D001 Solde d'exécution négatif reporté de 2022		0			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir état III B7 pour le détail des opérations d'équipement.

(3) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre d'opérations d'ordre, DI 040=RF 042.

(5) Les comptes 15, 29, 39, 40 et 41 sont prévus dans le chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Dont 192.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 041.

Haut Commissariat de Rapports Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 02/03/2024 987-200015154-20240301-DEL_08_2024-AR
--

SPCPF - 98 - SPCPF	CA 2023
--------------------	---------

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2022)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
13	Subventions d'investissement	9 169 455	0	0	9 169 455
1312	Régions	9 169 455	0	0	9 169 455
Total des recettes d'équipement		9 169 455	0	0	9 169 455
TOTAL DES RECETTES REELLES		9 169 455	0	0	9 169 455
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (3)(4)	17 079 815	15 079 814		2 000 001
28031	Frais d'études	79 853	79 853		0
28051	Concessions et droits similaires	6 119 133	6 119 133		0
28135	Installations générales, agencements, aménagements des constru	1 683 256	1 683 256		0
28152	Installations de voirie	0	0		0
281533	Réseaux câblés	42 782	42 781		1
281534	Réseaux d'électrification	120 518	120 518		0
28158	Autres installations, matériel et outillage techniques	919 809	919 809		0
28181	Installations générales, agencements, aménagements divers	290 105	290 105		0
28182	Matériel de transport	1 186 428	1 186 428		0
28183	Matériel de bureau et informatique	5 838 108	3 736 023		2 102 085
28184	Mobilier	491 371	593 456		0
28188	Autres immobilisations corporelles	308 452	308 452		0
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		17 079 815	15 079 814		2 000 001
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		17 079 815	15 079 814		2 000 001
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		26 249 270	15 079 814	0	11 169 456
Pour information R001 Solde d'exécution positif reporté de 2022		5 855 908			

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
(3) Cf. définition du chapitre 44 du tableau des opérations de la commune.
(4) Les comptes 15, 20, 30, 40 et 50 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

Date de réception de l'AR: 02/03/2024
987-200015154-20240301-DEL_08_2024-AR

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 20081
LIBELLE : ACQ. MAT. ADM. GENERALE
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2022)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (2)
DEPENSES		0	A 0	0	0	B 13 267 310
20	Immobilisations incorporelles	0	0	0	0	3 751 957
2051	Concessions et droits similaires	0	0	0	0	3 751 957
21	Immobilisations corporelles	0	0	0	0	9 515 353
21533	Réseaux câblés	0	0	0	0	27 074
21538	Autres réseaux	0	0	0	0	0
2158	Autres installations, matériel et outillage techni	0	0	0	0	1 438 288
2181	Installations générales, agencements et amén	0	0	0	0	375 160
2182	Matériel de transport	0	0	0	0	2 825 755
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	0	0	0	0	4 677 316
2184	Mobilier	0	0	0	0	85 360
2188	Autres immobilisations corporelles	0	0	0	0	86 400

RECETTES (répartition) (Pour information)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
	Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2022)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (2)
TOTAL RECETTES AFFECTEES	0	C 0	0	0	D 0
13	Subventions d'investissement	0	0	0	0
1337	Dotation de soutien à l'investissement local	0	0	0	0
1347	Dotation de soutien à l'investissement local	0	0	0	0

Solde du financement (3)	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes - Dépenses	C-A 0	D-B -13 267 310

(1) Détailler les articles comptables par la commune ou l'établissement.
(2) Réalisations effectuées - réalisation de l'exercice.
(3) Indiquer le signe algébrique.

RF
Haut-Commissariat de Papès
Contrôle de légalité
Date de réception de l'AR: 02/03/2024
987-200015154-20240301-DEL_08_2024-AR

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 20083
LIBELLE : ACQ.MAT.AEP
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire	
		Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2022)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (2)	
DEPENSES		0	A	0	0	B	1 580 785
21	Immobilisations corporelles	0	0	0	0		1 566 085
2158	Autres installations, matériel et outillage techni	0	0	0	0		1 534 965
2184	Mobilier	0	0	0	0		31 120

RECVETTES (répartition) (Pour information)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire	
	Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2022)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (2)	
TOTAL RECETTES AFFECTEES	0	C	0	0	D	0
13	Subventions d'investissement	0	0	0	0	0
1347	Dotation de soutien à l'investissement local	0	0	0	0	0

Solde du financement (3)	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes - Dépenses	C-A	D-B
	0	-1 580 785

(1) Détailler les articles comptables utilisés par la commune ou l'établissement.
(2) Réalisations intérieures - réalisation de l'exercice.
(3) Indiquer le signe algébrique.

RF
Haut-Commissariat de Papete
Contrôle de légalité
Date de réception de l'AR: 02/03/2024
987-200015154-20240301-DEL_08_2024-AR

SPCPF - 98 - SPCPF	CA 2023
--------------------	---------

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 20084
LIBELLE : ACQ.MAT.INFORMATIQUE
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2022)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (2)
DEPENSES		0	0	0	0	3 824 200
20	Immobilisations incorporelles	0	0	0	0	3 123 656
2051	Concessions et droits similaires	0	0	0	0	3 123 656
21	Immobilisations corporelles	0	0	0	0	700 544
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	0	0	0	0	700 544

RECETTES (répartition) (Pour information)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
	Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2022)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (2)
TOTAL RECETTES AFFECTEES	0	0	0	0	729 783
13	Subventions d'investissement	0	0	0	729 783
1337	Dotation de soutien à l'investissement local	0	0	0	729 783

Solde du financement (3)	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes - Dépenses	0	-3 094 417

(1) Détailler les articles comptables utilisés par la commune ou l'établissement.
(2) Réalisations effectuées - réalisation de l'exercice.
(3) Indiquer le signe algébrique.

RF
Haut-Commissariat de Papier
Contrôle de légalité
Date de réception de l'AR: 02/03/2024
987-200015154-20240301-DEL_08_2024-AR

SPCPF - 98 - SPCPF	CA 2023
--------------------	---------

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 20095
LIBELLE : RESTAURATION SCOLAIRE
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2022)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (2)
DEPENSES		0 ^A	0	0	0 ^B	138 409
21	Immobilisations corporelles	0	0	0	0	138 409
2184	Mobilier	0	0	0	0	138 409

RECETTES (répartition) (Pour information)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
	Crédits ouverts (BP +DM + RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (2)
TOTAL RECETTES AFFECTEES	0 ^C	0	0	0 ^D	0

Solde du financement (3)	Pour l'exercice		En cumulé
Recettes - Dépenses	C-A	0	D-B -138 409

(1) Détailler les articles comptables par la commune ou l'établissement.
(2) Réalisations antérieures - réalisation de l'exercice.
(3) Indiquer le signe algébrique.

RF
Haut-Commissariat de Pappe
Contrôle de légalité
Date de réception de l'AR: 02/03/2024
987-200015154-20240301-DEL_08_2024-AR

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 20112
LIBELLE : ACQ. MAT. FORMATION
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2022)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (2)
DEPENSES		0	A 0	0	0	B 4 892 988
20	Immobilisations incorporelles	0	0	0	0	113 000
2031	Frais d'études	0	0	0	0	113 000
21	Immobilisations corporelles	0	0	0	0	4 779 988
2135	Installations générales, agencements, aménag	0	0	0	0	2 653 014
2181	Installations générales, agencements et amén	0	0	0	0	1 911 040
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	0	0	0	0	0
2184	Mobilier	0	0	0	0	215 934

RECETTES (répartition) (Pour information)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
	Crédits ouverts (BP +DM + RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (2)
TOTAL RECETTES AFFECTEES	0	C 0	0	0	D 0

Solde du financement (3)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes - Dépenses	C-A	0	D-B	-4 892 988

(1) Détailler les articles comptables utilisés par la commune ou l'établissement.
(2) Réalisations effectuées - réalisation de l'exercice.
(3) Indiquer le signe algébrique.

RF
Haut-Commissariat de Papier
Contrôle de légalité
Date de réception de l'AR: 02/03/2024
987-200015154-20240301-DEL_08_2024-AR

IV - ANNEXES

IV

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

A1

Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux des admi- nistrations (sauf 01)	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseigne- ment et formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interven- tions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménage- ment et services urbains, environne- ment	9 Action économi- que	TOTAL
---------	--	--	--	--	--------------	---------------------------	---	--------------	---------------	--	--------------------------------	-------

INVESTISSEMENT

REALISATIONS (de l'exercice + restes à réaliser N-1)

Dépenses réelles												
- Equipements municipaux (2)												
- Equip. non municipaux (c/204) (3)												
- Opérations financières												
Dépenses d'ordre												
Solde d'exécution reporté de N-1												
Total dépenses												
Total recettes												
Solde d'investissement												
RESTE A REALISER au 31/12/N												
Total RAR dépenses												
Total RAR recettes												
SOLDE RAR d'investissement												

FONCTIONNEMENT

REALISATIONS (de l'exercice + restes à réaliser N-1)

Total dépenses												
Total recettes												
Solde de fonctionnement												
RESTE A REALISER au 31/12/N												
Total RAR dépenses												
Total RAR recettes												
Solde RAR fonctionnement												

RF
Haut-Commissariat de Papeete

Contrôle de légalité
Date de réception de l'AR: 02/03/2024
987-200015154-20240301-DEL_08_2024-AR

IV - ANNEXES

IV

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

A1

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10. Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicable à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Ou biens de la structure intercommunale.

(3) Ou biens ne relevant pas de la structure intercommunale.

RF

Haut-Commissariat de Papeete

Contrôle de légalité

Date de réception de l'AR: 02/03/2024

987-200015154-20240301-DEL_08_2024-AR

SPCPF - 98 - SPCPF	CA 2023
--------------------	---------

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)	A1

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux des admi- nistrations (sauf 01)	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseigne- ment et formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interven- tions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménage- ment et services urbains, environne- ment	9 Action économi- que	TOTAL
---------	---------	--	--	--	--	--------------	---------------------------	---	--------------	---------------	--	--------------------------------	-------

(1) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

RF Haut-Commissariat de Papeete
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 02/03/2024 987-200015154-20240301-DEL_08_2024-AR

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
CREDITS DE TRESORERIE (1)

A2.1

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
519 Crédits de trésorerie (Total)						

(1) Circulaire N° NOR: INTB0908071C du 22/02/1999.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'Assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6611 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

Contrôle de légalité

Date de réception de l'AR: 02/03/2024

987-200015154-20240301-DEL_08_2024-AR

SPCPF - 98 - SPCPF	CA 2023
--------------------	---------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)	A2.2

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembt	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
Total général														

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

RF Haut-Commissariat de Papeete
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 02/03/2024 987-200015154-20240301-DEL_08_2024-AR

SPCPF - 98 - SPCPF	CA 2023
---------------------------	----------------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)	A2.2

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et Dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuités de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau du taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
Total général												

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

RF Haut-Commissariat de Papeete
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 02/03/2024 987-200015154-20240301-DEL_08_2024-AR

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (Hors A1)

A2.3

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/ N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap), ou encadré (tunnel) A														
Barrière simple B														
Option d'échange C														
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé D														
Multiplicateur jusqu'à 5 E														
Autres types de structures F														
TOTAL GENERAL														

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : Indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou, le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
 TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

A2.4

Indices sous-jacents		(1) Indices en euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

A2.5

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date du début contrat	Date de fin du contrat	périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Total													

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (*cap, floor, tunnel, swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

RF
Haut-Commissariat de PapeeteContrôle de légalité
Date de réception de l'AR: 02/03/2024
987-200015154-20240301-DEL_08_2024-AR

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

A2.5

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Total									

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

RF
Haut-Commissariat de PapeeteContrôle de légalité
Date de réception de l'AR: 02/03/2024
987-200015154-20240301-DEL_08_2024-AR

SPCPF - 98 - SPCPF	CA	2023
--------------------	----	------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	A2.6
REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)	

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristique du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital	
Total des dépenses au c/166																
Refinancement de dette (3)																
Total des recettes au c/166																
Refinancement de dette (4)																

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour auto-financement, B pour capitalisation, P pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'auto-financement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat d'échange éventuels comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

Haut-Commissariat de Rapports
Contrôle de légalité

Date de réception de l'AR: 02/03/2024
987-200015154-20240301-DEL_08_2024-AR

SPCPF - 98 - SPCPF	CA	2023
--------------------	----	------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE 2023 (1)	A2.7

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégocia-tion	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)						Nominal		Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)		Capital restant dû au 31/12/N	ICNE de l'exercice	Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)		
						Con- trat initial	Con- trat rené- gocié	Contrat initial			Contrat renégocié			Contrat initial	Contrat renégocié (5)			Contrat initial	Contrat renégocié	Intérêts
				Type de taux (3)	Index (4)			Taux act.	Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.									

(1) Inscrire les emprunts renégociés, à la date de vote du budget, pour l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figure de 2 lettres. Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres.

- Pour la périodicité de remboursement, indiquer : A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

Contrôle de légalité

Date de réception de l'AR: 02/03/2024

987-200015154-20240301-DEL_08_2024-AR

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)	A2.8

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au - / - / N	Annuité au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL					
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0	0	0	0	0
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0	0	0	0	0
<u>Dette provenant d'émissions obligataires</u> (ex : émissions publiques ou privées)	0	0	0	0	0

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.
 (2) La dette en capital à l'origine est la dette en capital de l'organisme en charge par la commune.
 (3) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 668 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

SPCPF - 98 - SPCPF	CA 2023
--------------------	---------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES	A2.9

(issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes

RF Haut-Commissariat de Papeete
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 02/03/2024 987-200015154-20240301-DEL_08_2024-AR

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE			Délégation du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R.2321-1 du CGCT) : OF			17/12/2004
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
Linéaire	Agcmt amngt bâtiments install tel 15 ans	15	17/12/2004
Linéaire	Agcmt amngt bâtiments install tel 15 ans	15	17/12/2004
Linéaire	Agcmt et amngt terrains 20 ans	20	17/12/2004
Linéaire	Agcmt et amngt terrains 20 ans	20	17/12/2004
Linéaire	Bâtiments légers et abris 12 ans	12	17/12/2004
Linéaire	Bâtiments légers et abris 12 ans	12	17/12/2004
Linéaire	Equipement des cuisines 12 ans	12	17/12/2004
Linéaire	Equipement des cuisines 12 ans	12	17/12/2004
Linéaire	Frais d'études 5 ans	5	17/12/2004
Linéaire	Frais d'études 5 ans	5	17/12/2004
Linéaire	Install appareil climatisation 10 ans	10	17/12/2004
Linéaire	Install appareil climatisation 10 ans	10	17/12/2004
Linéaire	Logiciels 2 ans	2	17/12/2004
Linéaire	Logiciels 2 ans	2	17/12/2004
Linéaire	Matériel bureau électrique 7 ans	7	17/12/2004
Linéaire	Matériel bureau électrique 7 ans	7	17/12/2004
Linéaire	Matériel classique 8 ans	8	17/12/2004
Linéaire	Matériel de transport 7 ans	7	17/12/2004
Linéaire	Matériel de transport 7 ans	7	17/12/2004
Linéaire	Matériel informatique 3 ans	3	17/12/2004
Linéaire	Matériel informatique 3 ans	3	17/12/2004
Linéaire	Mobilier 12 ans	7	17/12/2004
Linéaire	Mobilier 12 ans	12	17/12/2004
Linéaire	Recherches et développement 5 ans	5	17/12/2004
Linéaire	Recherches et développement 5 ans	5	17/12/2004

RF Haut-Commissariat de Papeete
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 02/03/2024 987-200015154-20240301-DEL_08_2024-AR

SPCPF - 98 - SPCPF	CA 2023
--------------------	---------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS	A4

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
TOTAL						

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges et contentieux au titre du procès.....; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement...)

RF Haut-Commissariat de Papeete
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 02/03/2024 987-200015154-20240301-DEL_08_2024-AR

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETALEMENT DES PROVISIONS (1)	A5

Nature de la provision	Objet	Montant total de la provision	Durée (année)	Montant des provisions constituées au 31/12/N	Provision constituée au cours de l'exercice	Montant restant à provisionner

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent "Etat des provisions" qui font l'objet d'un étalement.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A6.1
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR 2022)	Réalizations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		1 100 000	1 068 822
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		1 100 000	1 068 822
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	1 100 000	1 068 822

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12/2023	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (2022)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	1 068 822	0	0	1 068 822

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES

A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR 2022)	Réalisations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		17 079 815	III 15 079 814
Ressources propres externes de l'année (a)		0	0
Ressources propres internes de l'année (b)(6)		17 079 815	15 079 814
28031	Amortissement des immobilisations	79 853	79 853
28051	Amortissement des immobilisations	6 119 133	6 119 133
28135	Amortissement des immobilisations	1 683 256	1 683 256
28152	Amortissement des immobilisations	0	0
281533	Amortissement des immobilisations	42 782	42 781
281534	Amortissement des immobilisations	120 518	120 518
28158	Amortissement des immobilisations	919 809	919 809
28181	Amortissement des immobilisations	290 105	290 105
28182	Amortissement des immobilisations	1 186 428	1 186 428
28183	Amortissement des immobilisations	5 838 108	3 736 023
28184	Amortissement des immobilisations	491 371	593 456
28188	Amortissement des immobilisations	308 452	308 452

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12/2023	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	15 079 814	0	5 855 908	0	20 935 722

Montant

Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	1 068 822
Ressources propres disponibles	IV	20 935 722
Solde	V = IV - II (3)	+ 19 866 900

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 48, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.

ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN	Ax.1.1
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT	

DEPENSES - MANDATS EMIS			RECETTES - TITRES EMIS		
Article (2)	Libellé (2)	Montant	Article (2)	Libellé (2)	Montant
	<i>Total des dépenses réelles</i>			<i>Total des recettes réelles</i>	
	<i>Total des dépenses d'ordre</i>			<i>Total des recettes d'ordre</i>	
	TOTAL GENERAL			TOTAL GENERAL	

(1) Compléter par : « Service de distribution de l'eau » ou « Service d'assainissement » dans la mesure où il faut établir un état par service.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;

(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

Haut-Commissariat de Papeete
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 02/03/2024 987-200015154-20240301-DEL_08_2024-AR

ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT - SECTION D'INVESTISSEMENT	Ax.1.2

DEPENSES - MANDATS EMIS			RECETTES - TITRES EMIS		
Article (2)	Libellé (2)	Montant	Article (2)	Libellé (2)	Montant
	<i>Total des dépenses réelles</i>			<i>Total des recettes réelles</i>	
	<i>Total des dépenses d'ordre</i>			<i>Total des recettes d'ordre</i>	
	TOTAL GENERAL DES DEPENSES			TOTAL GENERAL DES RECETTES	

(1) Compléter par : « Service de distribution de l'eau » ou « Service d'assainissement » dans la mesure où il faut établir un état par service ;
(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;

ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA - SECTION DE FONCTIONNEMENT	Ax.2.1

(Article R. 2313-3 du CGCT - services assujettis sans faire l'objet d'un budget distinct du budget général)

A7.2.1 - SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES - MANDATS EMIS			RECETTES - TITRES EMIS		
Article (1)	Libellé (1)	Montant	Article (1)	Libellé (1)	Montant
	<i>Total des dépenses réelles</i>			<i>Total des recettes réelles</i>	
	<i>Total des dépenses d'ordre</i>			<i>Total des recettes d'ordre</i>	
	TOTAL GENERAL			TOTAL GENERAL	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par le service.

ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA - SECTION D'INVESTISSEMENT	Ax.2.2

(Article R. 2313-3 du CGCT - services assujettis sans faire l'objet d'un budget distinct du budget général)

A7.2.2 - SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES - MANDATS EMIS			RECETTES - TITRES EMIS		
Article (1)	Libellé (1)	Montant	Article (1)	Libellé (1)	Montant
	<i>Total des dépenses réelles</i>			<i>Total des recettes réelles</i>	
	<i>Total des dépenses d'ordre</i>			<i>Total des recettes d'ordre</i>	
	TOTAL GENERAL DES DEPENSES			TOTAL GENERAL DES RECETTES	

RF Haut-Commissariat de Papeete
Date de réception de l'AR: 02/03/2024 987-200015154-20240301-DEL_08_2024-AR

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par le service.

Contrôle de légalité

ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN	Ax.3.1
ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM - SECTION DE FONCTIONNEMENT	

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

DEPENSES (1)			RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant	Article (2)	Libellé (2)	Montant
				Recettes issues de la TEOM	
				Dotations et participations reçues	
				Autres recettes de fonctionnement éventuelles	
	Total des dépenses réelles			Total des recettes réelles	
	Total des dépenses d'ordre			Total des recettes d'ordre	
	TOTAL GENERAL			TOTAL GENERAL	

RF Haute-Commissariat de Pau Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 02/03/2024 987-200015154-20240301-DEL_08_2024-AR

(1) Dépenses et recettes, d'ordre ou de nature de la compétence visée à l'article L.2313-1 du CGCT ;
 (2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
 (3) Si la commune ou l'établissement applique les provisions semi-budgétaires.

ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM - SECTION D'INVESTISSEMENT

Ax.3.2

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

DEPENSES (1)			RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant	Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Remboursement d'emprunts et dettes assimilées			Souscription d'emprunts et dettes assimilées	
	Acquisitions d'immobilisations			Dotations et subventions reçues	
	Opérations d'équipement				
	Autres dépenses éventuelles			Autres recettes éventuelles	
	Opérations pour compte de tiers			Opérations pour compte de tiers	
	Total des dépenses réelles			Total des recettes réelles	
	Total des dépenses d'ordre			Total des recettes d'ordre	
	TOTAL GENERAL DES DEPENSES			TOTAL GENERAL DES RECETTES	

RF

Haut-Commissariat de Pau

(1) Dépenses et recettes, d'ordre ou d'investissement de la compétence visée à l'article L.2313-1 du CGCT ;
(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

Contrôle de légalité

Date de réception de l'AR: 02/03/2024

987-200015154-20240301-DEL_08_2024-AR

SPCPF - 98 - SPCPF	CA 2023
--------------------	---------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN DETAILS POUR CERTAINS SERVICES	A7.4

DEPENSES - MANDATS EMIS			RECETTES - TITRES EMIS		
Article	Libellé	Montant	Article	Libellé	Montant
	<i>Total des dépenses réelles</i>			<i>Total des recettes réelles</i>	
	<i>Total des dépenses d'ordre</i>			<i>Total des recettes d'ordre</i>	
	TOTAL GENERAL			TOTAL GENERAL	

RF Haut-Commissariat de Papeete
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 02/03/2024 987-200015154-20240301-DEL_08_2024-AR

SPCPF - 98 - SPCPF	CA 2023
--------------------	---------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	A8

A8 - ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL							

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I - (II+III)

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
TOTAL							

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I - (II+III)

RF Haut-Commissariat de Papeete
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 02/03/2024 987-200015154-20240301-DEL_08_2024-AR

ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° opération :	Intitulé de l'opération :	Date de la délibération :	Sur l'exercice				Cumul des réalisations au 31/12/N
			Cumul des réalisations avant l'exercice	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations	Restes à réaliser	
DEPENSES (a)							
Dépenses nettes (a-c)							
RECETTES (b)							
Recettes nettes (b-d)							

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
 (2) Inscrire le chapitre et la nature des dépenses.
 (3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
 (4) Indiquer le chapitre.

Contrôle de légalité
 Date de réception de l'AR: 02/03/2024
 987-200015154-20240301-DEL_08_2024-AR

SPCPF - 98 - SPCPF	CA 2023
--------------------	---------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DES PATRIMOINES (article R.2313-3 du CGCT) - ENTREES ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS	A10.1

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
TOTAL GENERAL				

RF Haut-Commissariat de Papeete
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 02/03/2024 987-200015154-20240301-DEL_08_2024-AR

SPCPF - 98 - SPCPF	CA 2023
--------------------	---------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DES PATRIMOINES (article R. 2313-3 du CGCT) - SORTIES ETAT DES SORTIES D'IMMOBILISATION	A10.2

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
TOTAL GENERAL							

RF Haut-Commissariat de Papeete
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 02/03/2024 987-200015154-20240301-DEL_08_2024-AR

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS	A10.3

Pour mémoire		Crédits ouverts (BP + DM)
chapitre 024	Produits des cessions d'immobilisations	0
Produit des cessions		Réalisations
compte 775	Produits des cessions d'immobilisations	0
compte 675	Valeurs comptables des immobilisations cédées	0

SPCPF - 98 - SPCPF	CA 2023
--------------------	---------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DES PATRIMOINES (article L.300-5 du code de l'urbanisme) - ENTREES ETAT DES ENTREES DES IMMOBILISATIONS (L.300-5 du code de l'urbanisme)	A10.4

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
TOTAL GENERAL				

RF Haut-Commissariat de Papeete
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 02/03/2024 987-200015154-20240301-DEL_08_2024-AR

SPCPF - 98 - SPCPF	CA 2023
--------------------	---------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DES PATRIMOINES (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - SORTIES ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS (L.300-5 du code de l'urbanisme)	A10.5

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
TOTAL GENERAL							

RF Haut-Commissariat de Papeete
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 02/03/2024 987-200015154-20240301-DEL_08_2024-AR

SPCPF - 98 - SPCPF	CA 2023
--------------------	---------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DES TRAVAUX EN REGIE (1)	A11

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Article (2)	Libellé (2)	Dépenses Mandats émis	Recettes Titres émis
TOTAL GENERAL			

SECTION D'INVESTISSEMENT

Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
TOTAL GENERAL		

(1) Les immobilisations créées par les services techniques de la collectivité sont enregistrées au coût de leur production. Ce dernier correspond au coût d'acquisition des matières consommées augmenté des charges directes de production (matériel et outillage acquis ou loués, frais de personnel, ...) à l'exclusion des frais financiers et des frais d'administration générale.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) Les montants à renseigner correspondent aux mandats émis imputés au chapitre 040.

RATIO

	Montant
Recette 72 (I)	
Recettes réelles de fonctionnement	434 068 641
Recettes 72 / Recettes réelles de fonctionnement	

RF Haut-Commissariat de Papeete
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 02/03/2024 987-200015154-20240301-DEL_08_2024-AR

ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN	
EMPLOI DES CREDITS COMMUNAUTAIRES DANS LE CADRE DE LA SUBVENTION GLOBALE	

FONDS EUROPEENS RECUS ET REVERSES PAR LA COLLECTIVITE GESTIONNAIRE

(reproduire l'annexe par fonds européen géré)

Libellé du fonds européen géré :

(1) A détailler conformément au plan de comptes.
 (2) Les informations seront extraites de PRESAGE.
 (3) Les justificatifs aux dépenses peuvent provenir de plusieurs émetteurs pour la même opération.
 (*) La collectivité gestionnaire est le maître d'ouvrage des fonds lorsqu'elle est maître d'ouvrage.
 (**) Hors dépenses d'assistance technique.
 (***) Dans ce cas, la collectivité gestionnaire est bénéficiaire des fonds.

<p>RF</p> <p>Haut-Commissariat de Papete</p> <p>Service des Ressources Humaines</p> <p>Contrôle de légalité</p> <p>Date de réception de l'AR: 02/03/2024</p> <p>987-200015154-20240301-DEL_08_2024-AR</p>

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

B1.2

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties échues dans l'exercice (1)	A	0
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	0
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I=A+B+C-D	0
Recettes réelles de fonctionnement de l'exercice	II	434 068 641
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I/II	0%

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

RF

Haut-Commissariat de Papeete

Contrôle de légalité

Date de réception de l'AR: 02/03/2024

987-200015154-20240301-DEL_08_2024-AR

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS 8016 - ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL	B1.3

Exercice d'origine du contrat	Nature du bien ayant fait l'objet du contrat (1)	Montant de la redevance de l'exercice	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat	Montant des redevances restant à courir						
					N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant	Total (2)	

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.
(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

SPCPF - 98 - SPCPF	CA 2023
--------------------	---------

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE	B1.4

Libellé du contrat	Année de signature du contrat de PPP	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le contrat de PPP	Montant total prévu au titre du contrat de PPP (TTC)	Montant de la rémunération du cocontractant	Durée du contrat de PPP (en mois)	Date de fin du contrat de PPP

(1) Somme des rémunérations relatives à l'investissement restant à verser au cocontractant pour la durée restante du contrat de PPP au 01/01/N.
(2) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite de la somme des participations reçues d'autres collectivités publiques au titre de la part investissement.

RF Haut-Commissariat de Papeete
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 02/03/2024 987-200015154-20240301-DEL_08_2024-AR

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES	B1.5

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dette en capital à l'origine	Dette en capital 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
TOTAL							

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l'« Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible;
- la colonne « Dette en capital 31/12/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 31/12/N;
- la colonne « Annuité versée au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS	B1.6

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 31/12/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
TOTAL							

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS EN NATURE OU EN SUBVENTIONS (article L. 2313-1 du CGCT)	B1.7

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
TOTAL GENERAL		

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN	B2.1
SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Crédits de paiement réalisés durant l'exercice N	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)

(1) Il s'agit des réalisations effectuées au 31/12/2023.
(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN	B2.2
SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	

N° ou intitulé de l'AE	Montant des AE			Montant des CP			
	Pour mémoire AE votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Crédits de paiement réalisés durant l'exercice N	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)

(1) Il s'agit des réalisations et des crédits de paiement émis
(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions

RF
Haut Commissariat de Rapports
Contrôle de légalité
Date de réception de l'AR: 02/03/2024
987-200015154-20240301-DEL_08_2024-AR

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE	B3

Libellé de la recette :							
Reste à employer au 01/01/N :							
Recettes				Dépenses			
Chapitre	Article	Libellé article	Montant	Chapitre	Article	Libellé article	Montant
Reste à employer au 31/12/N :							

TOTAL Reste à employer au 01/01/N :				0			
TOTAL Recettes				TOTAL Dépenses			
TOTAL Reste à employer au 31/12/N :							

RF Haut-Commissariat de Papeete
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 02/03/2024 987-200015154-20240301-DEL_08_2024-AR

IV - ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2023

IV

C1.1

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)		EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)			
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
SPECIALITE ADMINISTRATIVE							
Direction générale	A	2		2	2		2
Chargé de la donnée	A	1		1	1		1
Ressources	A	1		1	1		1
Formation	A	2		2	1	1	2
Promotion	A	4		3	3	0	3
Restauration scolaire	A	3		3	2	1	3
Communication	B	1		1	1		1
Formation	B	1		1	1		1
Informatique	B	1		1	1	0	1
Compta	B	1		1	0	1	1
Communication	C	1		1	1		1
SGM	C	2		2	2		2
Compta/RH	C	2		2	2		2
Informatique	C	2		2	2		2
SGM	D	1		1	1		1
SPECIALITE ADMINISTRATIVE TOTAL		25		24	21	3	24
SPECIALITE TECHNIQUE							
Eau potable	A	6		4	3	1	4
Acheteur public	A	1		1	0	1	1
Eau potable	B	6		3	2	1	3
Restauration scolaire	B	1		0	0		0
Informatique	B	5		4	3	1	4
SPECIALITE TECHNIQUE TOTAL		19		12	8	4	12
TOTAL GENERAL (b+c+d+e+f+g+h+i+j+k)		44		36	29	7	36

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR/INT/B/95/00102/C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT) : le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6/12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 etc.

RF Haut-Commissariat de Papeete
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 02/03/2024 987-200015154-20240301-DEL_08_2024-AR

IV - ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2023

C1.1

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
TOTAL GENERAL						

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.

TECH : Technique.

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS : Médico-social.

MT : Médico-technique.

SP : Sportif.

CULT : Culturel

ANIM : Animation.

PM : Police.

OTR : missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a° : article 3, 1ème alinéa : accroissement temporaire d'activité.

3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.

3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).

3-2 : vacance temporaire d'un emploi.

3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.

3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.

3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.

3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.

3-4 : article 21 de la loi n°2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.

38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels

110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.

110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.

A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés "A/autres" et feront l'objet d'une précision (ex : "contrats aidés").

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n°2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

RF

Haut-Commissariat de Papeete

Contrôle de légalité

Date de réception de l'AR: 02/03/2024

987-200015154-20240301-DEL_08_2024-AR

SPCPF - 98 - SPCPF	CA 2023
--------------------	---------

ANNEXES	

(Articles L.2123-12 et L. 2123-14-1 du CGCT.)

ELUS BENEFICIAIRES DES ACTIONS DE FORMATION	ACTIONS DE FORMATION FINANCEES PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT

RF Haut-Commissariat de Papeete
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 02/03/2024 987-200015154-20240301-DEL_08_2024-AR

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)	C2

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à
Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (1)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public</u> (2)				
<u>Détention d'une part du capital</u>				
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
<u>Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50% du produit figurant au compte de résultat de l'organisme</u>				
<u>Autres</u>				

RF

(1) Indiquer la date de la dernière Commission de Précomptes de l'exécutif;
(2) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée ...).

Contrôle de légalité

Date de réception de l'AR: 02/03/2024

987-200015154-20240301-DEL_08_2024-AR

IV - ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS

C3.1

LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENTS AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT

	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
OPUA, agence d'aménagement et de développement durable des territoires de la Polynésie française	2020	Adhésion	1 213 125
Syndicat mixte AGEDI	2012	Contribution suivant nombre de logiciels utilisés pour le SPCPF et les communes	3 441 763
FNCCR	2020	Adhésion	2 338 416
ACCDOM		Adhésion	178 999
Fenua Compétence	2021	Adhésion	200 000

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU+fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre

RF Haut-Commissariat de Papeete
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 02/03/2024 987-200015154-20240301-DEL_08_2024-AR

SPCPF - 98 - SPCPF	CA 2023
--------------------	---------

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES PAR LA COMMUNE (1)	C3.2

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

RF Haut-Commissariat de Papeete
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 02/03/2024 987-200015154-20240301-DEL_08_2024-AR

SPCPF - 98 - SPCPF	CA 2023
--------------------	---------

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	C3.3

Catégorie	Intitulé / objet	Date de création	N° et date délibération	N° SIRET ou TAHITI	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)

RF Haut-Commissariat de Papeete
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 02/03/2024 987-200015154-20240301-DEL_08_2024-AR

SPCPF - 98 - SPCPF	CA 2023
--------------------	---------

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE	C3.4

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)

RF Haut-Commissariat de Papeete
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 02/03/2024 987-200015154-20240301-DEL_08_2024-AR

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES	C3.5

1 - SPCPF

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR 2022)	Réalisations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	32 105 178	6 049 002	0	26 056 176
RECETTES	32 105 178	15 079 814	0	17 025 364
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	560 393 436	473 895 686	0	86 497 750
RECETTES	560 393 436	435 137 466	0	125 255 970

(1) Y compris les rattachements.

3 - PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES
(avant la neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR 2022)	Réalisations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	32 105 178	6 049 002	0	26 056 176
RECETTES	32 105 178	15 079 814	0	17 025 364
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	560 393 436	473 895 686	0	86 497 750
RECETTES	560 393 436	435 137 466	0	125 255 970
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	592 498 614	479 944 688	0	112 553 926
TOTAL GENERAL DES RECETTES	592 498 614	450 217 280	0	142 281 334

(1) Y compris les rattachements.

RF Haut-Commissariat de Papeete
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 02/03/2024 987-200015154-20240301-DEL_08_2024-AR

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION IDENTIFICATION DES FLUX CROISES	C3.6

1 - FLUX RECIPROQUES ENTRE LE GROUPEMENT A FISCALITE PROPRE ET LES COMMUNES (cf. liste des opérations en annexe de la M14)

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM dont RAR 2022)	Réalizations - mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT Dépenses Recettes				
FONCTIONNEMENT Dépenses Recettes				

2 - PRESENTATION CONSOLIDEE DU GROUPEMENT A FISCALITE PROPRE ET DES COMMUNES (après la neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM dont RAR 2022)	Réalizations - mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT Dépenses Recettes				
FONCTIONNEMENT Dépenses Recettes				
TOTAL GENERAL DES DEPENSES				
TOTAL GENERAL DES RECETTES				

RF Haut-Commissariat de Papeete
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 02/03/2024 987-200015154-20240301-DEL_08_2024-AR

SPCPF - 98 - SPCPF	CA 2023
--------------------	---------

IV - ANNEXES	IV
DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES	D1

Libellés	Bases notifiées	Variation des bases / N-1 (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux / N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / N-1 (%)
TOTAL						

RF Haut-Commissariat de Papeete
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 02/03/2024 987-200015154-20240301-DEL_08_2024-AR

**IV - ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURES**

Présenté par le 1er Vice-Président, Simplicio LISSANT
A Mahina le 1er mars 2024

Nombre de membres en exercice : 92

Nombre de membres présents : **58**

Nombre de suffrages exprimés :

VOTES : Pour : **68**

Contre :

Abstention :

Date de convocation : 12/02/2024



Pour le Président

Délibéré par le Comité syndical, réuni en session ordinaire

A Mahina le 1er mars 2024

Simplicio LISSANT

Les membres du conseil syndical ,

Certifié exécutoire le, compte tenu de la transmission en préfecture, le,
et de la publication en ligne le

RF Haut-Commissariat de Papeete
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 02/03/2024 987-200015154-20240301-DEL_08_2024-AR

*
*
* EXECUTION BUDGETAIRE *
*
*

RF Haut-Commissariat de Papeete
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 02/03/2024 987-200015154-20240301-DEL_08_2024-AR

 * 161002 TIDV
 *
 * ETAT DE CONSOMMATION DES CREDITS
 * EXERCICE 2023 - ETAT A1 - *
 *
 * SECTION D'INVESTISSEMENT DEPENSES
 *
 * Collectivité 240 : S. P. C. P. F.
 *

CHAPITRE/ARTICLE DEPENSES NETTES	SOLDE	LIBELLE	BUDGET PRIMITIF	BUDGET SUPPLEMENTAIRE	DECISION MODIFICATIVE	TOTAL PREVISIONS	EMISSIONS/ANNULATIONS
20 2 331 681	17 675 721	Immobilisations incorporelles	26 007 402	0	-6 000 000	20 007 402	2 331 681
21 2 648 496	8 349 277	Immobilisations corporelles	4 997 773	0	6 000 000	10 997 773	2 648 496
TOTAL	26 024 998	CHAPITRES VOTES SANS OPERATIONS	31 005 175	0	0	31 005 175	4 980 177
040 1 068 825		Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 100 003	0	0	1 100 003	1 068 825
TOTAL	31 178	CHAPITRES D'ORDRE CODIFIES 04	1 100 003	0	0	1 100 003	1 068 825
TOTAL GENERAL	26 056 176		32 105 178	0	0	32 105 178	6 049 002

RF Haut-Commissariat de Papeete
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 02/03/2024 987-200015154-20240301-DEL_08_2024-AR

RF
Haut-Commissariat de Papeete

Contrôle de légalité
Date de réception de l'AR: 02/03/2024
987-200015154-20240301-DEL_08_2024-AR

 * 161002 TIDV
 *
 * ETAT DE CONSOMMATION DES CREDITS
 * EXERCICE 2023 - ETAT A2 - *
 *
 * SECTION D'INVESTISSEMENT RECETTES
 *
 * Collectivité 240 : S. P. C. P. F.
 *

CHAPITRE/ARTICLE RECETTES NETTES	SOLDE	LIBELLE	BUDGET PRIMITIF	BUDGET SUPPLEMENTAIRE	DECISION MODIFICATIVE	TOTAL PREVISIONS	EMISSIONS/ANNULATIONS
040		Opérations d'ordre de transfert entre sections	17 079 815	0	0	17 079 815	15 079 814
15 079 814	-2 000 001						
041		Opérations patrimoniales	9 169 455	0	0	9 169 455	0
0	-9 169 455						
TOTAL		CHAPITRES D'ORDRE CODIFIES 04	26 249 270	0	0	26 249 270	15 079 814
15 079 814	-11 169 456						
001		Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	5 855 908	0	0	5 855	
908 XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX	XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX	XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX					
TOTAL		LIGNES CODIFIEES 00	5 855 908	0	0	5 855	
908 XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX	XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX	XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX					
TOTAL GENERAL			32 105 178	0	0	32 105 178	15 079 814
15 079 814	-17 025 364						

RF Haut-Commissariat de Papeete
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 02/03/2024 987-200015154-20240301-DEL_08_2024-AR

RF
Haut-Commissariat de Papeete

Contrôle de légalité
Date de réception de l'AR: 02/03/2024
987-200015154-20240301-DEL_08_2024-AR

 * 161002 TIDV
 *
 * ETAT DE CONSOMMATION DES CREDITS
 * EXERCICE 2023 - ETAT A3 - *
 *
 * SECTION DE FONCTIONNEMENT DEPENSES
 *
 * Collectivité 240 : S. P. C. P. F.
 *

CHAPITRE/ARTICLE DEPENSES NETTES	SOLDE	LIBELLE	BUDGET PRIMITIF	BUDGET SUPPLEMENTAIRE	DECISION MODIFICATIVE	TOTAL PREVISIONS	EMISSIONS/ANNULATIONS
011		Charges à caractère général	239 897 918	0	7 279 285	247 177 203	210 320 259
192 032 477	55 144 726						A 18 287 782
012		Charges de personnel	229 646 829	0	0	229 646 829	225 423 813
214 603 759	15 043 070						A 10 820 054
014		Atténuations de produits	0	0	1 870 715	1 870 715	1 870 715
1 870 715	0						
65		Autres charges de gestion courante	73 168 874	0	-9 150 000	64 018 874	55 403 208
50 308 921	13 709 953						A 5 094 287
67		Charges exceptionnelles	600 000	0	0	600 000	0
0	600 000						
TOTAL	CREDITS VOTES PAR CHAPITRES		543 313 621	0	0	543 313 621	493 017 995
458 815 872	84 497 749						A 34 202 123
042		Opérations d'ordre de transfert entre sections	17 079 815	0	0	17 079 815	15 079 814
15 079 814	2 000 001						
TOTAL	CHAPITRES D'ORDRE CODIFIES 04		17 079 815	0	0	17 079 815	15 079 814
15 079 814	2 000 001						
TOTAL GENERAL			560 393 436	0	0	560 393 436	508 097 809
473 895 686	86 497 750						A 34 202 123

RF
 Haut-Commissariat de Papeete
 Contrôle de légalité
 Date de réception de l'AR: 02/03/2024
 987-200015154-20240301-DEL_08_2024-AR

RF
Haut-Commissariat de Papeete

Contrôle de légalité
Date de réception de l'AR: 02/03/2024
987-200015154-20240301-DEL_08_2024-AR

 * 161002 TIDV
 *
 * ETAT DE CONSOMMATION DES CREDITS
 * EXERCICE 2023 - ETAT A4 - *
 *
 * SECTION DE FONCTIONNEMENT RECETTES
 *
 * Collectivité 240 : S. P. C. P. F.
 *

CHAPITRE/ARTICLE RECETTES NETTES	SOLDE	LIBELLE	BUDGET PRIMITIF	BUDGET SUPPLEMENTAIRE	DECISION MODIFICATIVE	TOTAL PREVISIONS	EMISSIONS/ANNULATIONS
013 668 751	Atténuations de charges 668 751		0	0	0	0	668 751
70 1 590 000	Produits des services, du domaine et 60 000 ventes diverses		1 530 000	0	0	1 530 000	1 590 000
74 425 676 622	Dotations, subventions et participations -40 648 300		466 324 922	0	0	466 324 922	425 676 622
75 107 400	Autres produits de gestion courante 107 400		0	0	0	0	107 400
77 5 892 140	Produits exceptionnels 5 892 140		0	0	0	0	5 935 148 43 008
TOTAL	CREDITS VOTES PAR CHAPITRES		467 854 922	0	0	467 854 922	433 977 921 43 008
6419 133 728	Remboursements sur rémunérations du 133 728 personnel		0	0	0	0	133 728
TOTAL	CREDITS VOTES PAR ARTICLES		0	0	0	0	133 728
042 1 068 825	Opérations d'ordre de transfert entre -31 178 sections		1 100 003	0	0	1 100 003	1 068 825
TOTAL	RF Haut-Commissariat des Chapitres D'ORDRE CODIFIES 04 -31 178 Ccntrôle de légalité		1 100 003	0	0	1 100 003	1 068 825
002 511	Date de réception de l'arrêté de fonctionnement reporté 2024/08/20		91 438 511	0	0	91 438	

RF
 Haut-Commissariat des Chapitres D'ORDRE CODIFIES 04
 -31 178|
 Ccntrôle de légalité
 Date de réception de l'arrêté de fonctionnement reporté
 2024/08/20

	TOTAL	LIGNES CODIFIEES 00	91 438 511	0	0	91 438	
511	XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX	XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX	XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX				
	TOTAL GENERAL		560 393 436	0	0	560 393 436	435 180 474
435 137 466		-125 255 970					A 43 008

RF Haut-Commissariat de Papeete
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 02/03/2024 987-200015154-20240301-DEL_08_2024-AR

 * 161002 TIDV
 *
 * ETAT DE REALISATION DES OPERATIONS
 * EXERCICE 2023 - ETAT A5 - *
 *
 * SECTION D'INVESTISSEMENT DEPENSES
 *
 * Collectivité 240 : S. P. C. P. F.
 *

CHAPITRE/ARTICLE	LIBELLE	EMISSIONS	ANNULATIONS	MONTANT NET
2051	Concessions et droits similaires - Droit de superficie	2 331 681	0	2 331 681
20	Immobilisations incorporelles	2 331 681	0	2 331 681
2181	Autres immobilisations corporelles-Installations générales, agen	178 200	0	178 200
2183	Autres immobilisations corporelles-Matériel bureau & mat. inform	2 115 296	0	2 115 296
2184	Autres immobilisations corporelles-Mobilier	55 100	0	55 100
2188	Autres immobilisations corporelles - Autres	299 900	0	299 900
21	Immobilisations corporelles	2 648 496	0	2 648 496
TOTAL	CHAPITRES VOTES SANS OPERATIONS	4 980 177	0	4 980 177
13937-040	Fonds affectés à l'équipement - FIP - Dotation affectée	1 068 822	0	1 068 822
28152-040	Amortissement des installations de voirie	3	0	3
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 068 825	0	1 068 825
TOTAL	CREDITS VOTES PAR CHAPITRES D'ORDRE	1 068 825	0	1 068 825
TOTAL GENERAL		6 049 002	0	6 049 002

RF

Haut-Commissariat de Papeete

Contrôle de légalité

Date de réception de l'AR: 02/03/2024

987-200015154-20240301-DEL_08_2024-AR

 * 161002 TIDV
 *
 * RECAPITULATION GENERALE PAR CHAPITRES EXERCICE 2023 - ETAT A6 - *
 *
 * SECTION D'INVESTISSEMENT DEPENSES *
 *
 * Collectivité 240 : S. P. C. P. F. *
 *

CHAPITRE/ARTICLE	LIBELLE	EMISSIONS	ANNULATIONS	MONTANT NET
20	Immobilisations incorporelles	2 331 681	0	2 331 681
21	Immobilisations corporelles	2 648 496	0	2 648 496
TOTAL	CHAPITRES SANS OPERATIONS	4 980 177	0	4 980 177
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 068 825	0	1 068 825
TOTAL	par CHAPITRES D'ORDRE	1 068 825	0	1 068 825
TOTAL GENERAL		6 049 002	0	6 049 002

RF Haut-Commissariat de Papeete
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 02/03/2024 987-200015154-20240301-DEL_08_2024-AR

 * 161002 TIDV
 *
 * ETAT DE REALISATION DES OPERATIONS
 * EXERCICE 2023 - ETAT A7 - *
 *
 * SECTION D'INVESTISSEMENT RECETTES
 *
 * Collectivité 240 : S. P. C. P. F.
 *

CHAPITRE/ARTICLE	LIBELLE	EMISSIONS	ANNULATIONS	MONTANT NET
28031-040	Amortissements des frais d'études	79 853	0	79 853
28051-040	Amortissements - Concessions et droits similaires	6 119 133	0	6 119 133
28135-040	Amort. constructions-Installations générales, agencmts et aménagmts	1 683 256	0	1 683 256
281533-040	Amortissement des réseaux cfblés	42 781	0	42 781
281534-040	Amortissement des réseaux d'électrification	120 518	0	120 518
28158-040	Amort. autres installations techniques, matériel & outillage techniques	919 809	0	919 809
28181-040	Amortissement des installations générales, agencements & aménagements	290 105	0	290 105
28182-040	Amortissement du matériel de transport	1 186 428	0	1 186 428
28183-040	Amortissement du matériel de bureau et du matériel informatique	3 736 023	0	3 736 023
28184-040	Amortissement du mobilier	593 456	0	593 456
28188-040	Amortissement des autres immobilisations corporelles	308 452	0	308 452
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	15 079 814	0	15 079 814
TOTAL	CREDITS VOTES PAR CHAPITRES D'ORDRE	15 079 814	0	15 079 814
TOTAL GENERAL		15 079 814	0	15 079 814

RF

Haut-Commissariat de Papeete

Contrôle de légalité

Date de réception de l'AR: 02/03/2024

987-200015154-20240301-DEL_08_2024-AR

 * 161002 TIDV
 *
 * RECAPITULATION GENERALE PAR CHAPITRES EXERCICE 2023 - ETAT A8 - *
 *
 * SECTION D'INVESTISSEMENT RECETTES *
 *
 * Collectivité 240 : S. P. C. P. F. *
 *

CHAPITRE/ARTICLE	LIBELLE	EMISSIONS	ANNULATIONS	MONTANT NET
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	15 079 814	0	15 079 814
TOTAL	par CHAPITRES D'ORDRE	15 079 814	0	15 079 814
TOTAL GENERAL		15 079 814	0	15 079 814

RF Haut-Commissariat de Papeete
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 02/03/2024 987-200015154-20240301-DEL_08_2024-AR

 * 161002 TIDV
 *
 * ETAT DE REALISATION DES OPERATIONS
 * EXERCICE 2023 - ETAT A9 - *
 *
 * SECTION DE FONCTIONNEMENT DEPENSES
 *
 * Collectivité 240 : S. P. C. P. F.
 *

CHAPITRE/ARTICLE	LIBELLE	EMISSIONS	ANNULATIONS	MONTANT NET
60611	Achats non stockés de fournitures non stockables-Eau & assainissement	132 713	21 485	111 228
60612	Achats non stockés de fournitures non stockables-Energie, électricité	2 118 453	151 832	1 966 621
60622	Achats non stockés de carburants	710 520	200 133	510 387
60623	Achats non stockés d'alimentation	1 926 183	3 728	1 922 455
60624	Achats non stockés de produits de traitement	38 925	0	38 925
60628	Achats d'autres fournitures non stockées	11 711	0	11 711
60631	Achats non stockés de fournitures d'entretien	255 017	0	255 017
60632	Achats non stockés de fournitures de petit équipement	1 812 475	398 259	1 414 216
60636	Achats non stockés de vêtements de travail	657 886	307 593	350 293
6064	Achats non stockés de fournitures administratives	1 128 245	3 780	1 124 465
611	Contrats prestations de services	86 541	0	86 541
6132	Services extérieurs-Locations immobilières	3 932 727	435 575	3 497 152
6135	Services extérieurs-Locations mobilières	4 395 061	106 607	4 288 454
61521	Services extérieurs-Entretien et réparations de terrains	140 000	0	140 000
61522	Services extérieurs-Entretien et réparations de bftiments	138 764	43 320	95 444
61523	Services extérieurs-Entretien et réparations de voies et réseaux	1 629 271	22 593	1 606 678
61551	Services extérieurs-Entretien et réparations sur matériel roulant	313 693	0	313 693
6156	Services extérieurs-Maintenance	1 542 250	145 504	1 396 746
6161	Services extérieurs-Primes d'assurances multirisques	832 832	64 113	768 719

RF

Haut-Commissariat de Papeete

Contrôle de légalité

Date de réception de l'AR: 02/03/2024

987-200015154-20240301-DEL_08_2024-AR

CHAPITRE/ARTICLE	LIBELLE	EMISSIONS	ANNULATIONS	MONTANT NET
6182	Services extérieurs-Divers-Documentation générale et technique	41 201	0	41 201
6184	Services extérieurs-Divers-Versements à des organismes de formation	1 732 041	414 081	1 317 960
6185	Services extérieurs-Divers-Frais de colloques et séminaires	515 037	90 692	424 345
6188	Services extérieurs-Autres frais divers	9 348 136	6 464 127	2 884 009
6226	Rémun. d'intermédiaires et honoraires-Honoraires	129 580 874	4 475 630	125 105 244
6228	Rémun. d'intermédiaires et honoraires-Divers	45 255	0	45 255
6231	Publicité, publications, relations publiques-annonces & insertions	115 510	0	115 510
6232	Publicité, publications, relations publiques-Fêtes & cérémonies	6 813 375	628 590	6 184 785
6236	Publicité, publications, relations publiques-Catalogues & imprimés	9 231 650	1 632 985	7 598 665
6238	Publicité, publications, relations publiques-Divers	1 669 479	90 060	1 579 419
6241	Transports-Transports de biens	722 673	41 640	681 033
6247	Transports-Transports collectifs	42 265	36 845	5 420
6251	Déplacements, missions & réceptions - Voyages & déplacements	14 377 930	1 338 261	13 039 669
6256	Déplacements, missions & réceptions - Missions	8 795 743	967 884	7 827 859
6262	Frais de télécommunications	3 076 600	202 465	2 874 135
6281	Autres services extérieurs-Concours divers (cotisations,...)	11 933	0	11 933
6282	Autres services ext.-Frais gard.(église, forêts & bois communaux,...)	190 000	0	190 000
6283	Autres services extérieurs - Frais de nettoyage des locaux	2 151 470	0	2 151 470
6288	Autres services extérieurs divers	55 820	0	55 820
011	Charges à caractère général	210 320 259	18 287 782	192 032 477
6336	Cotisations au centre nal & centres de gestion FonctPubl territoriale	3 892 804	0	3 892 804

RF Haut-Commissariat de Papeete
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 02/03/2024 987-200015154-20240301-DEL_08_2024-AR

CHAPITRE/ARTICLE	LIBELLE	EMISSIONS	ANNULATIONS	MONTANT NET
64111	Rémunérations du personnel titulaire - Rémunération principale	101 047 497	2 032 940	99 014 557
64118	Rémunérations du personnel titulaire - Autres indemnités	10 795 850	98 372	10 697 478
64131	Rémunérations personnel non titulaire - Rémunérations	53 682 098	869 916	52 812 182
6451	Charges sécurité sociale & prévoyance-Coti.Caisse Prévoyance Sociale	55 674 664	7 818 826	47 855 838
6475	Autres charges sociales-Médecine du travail, pharmacie	330 900	0	330 900
012	Charges de personnel	225 423 813	10 820 054	214 603 759
7489	Reversements et restitutions sur autres attributions et participations	1 870 715	0	1 870 715
014	Atténuations de produits	1 870 715	0	1 870 715
651	Redevances pour concessions, brevets, licences, procédés, droits...	6 252 028	458 850	5 793 178
6531	Indemnités des maires, adjoints et conseillers	12 308 570	222 000	12 086 570
6532	Frais de mission des maires, adjoints et conseillers	25 635 464	2 161 629	23 473 835
6533	Cotisations de retraite des maires, adjoints et conseillers	834 445	0	834 445
6541	Pertes s/créances irrécouvrables-Créances admissibles en non valeur	548 591	0	548 591
6554	Contingents & participations obligatoires-Contrib. organ. regroupement	6 382 347	2 251 808	4 130 539
6558	Autres contributions obligatoires	3 441 763	0	3 441 763
65	Autres charges de gestion courante	55 403 208	5 094 287	50 308 921
TOTAL	CREDITS VOTES PAR CHAPITRES	493 017 995	34 202 123	458 815 872
6811-042	Dotations amortissements immobilisations incorporelles & corporelles	15 079 814	0	15 079 814
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	15 079 814	0	15 079 814

CHAPITRE/ARTICLE	LIBELLE	EMISSIONS	ANNULATIONS	MONTANT NET
TOTAL	CREDITS VOTES PAR CHAPITRES D'ORDRE	15 079 814	0	15 079 814
TOTAL GENERAL		508 097 809	34 202 123	473 895 686

RF Haut-Commissariat de Papeete
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 02/03/2024 987-200015154-20240301-DEL_08_2024-AR

 * 161002 TIDV
 *
 * RECAPITULATION GENERALE PAR CHAPITRES EXERCICE 2023 - ETAT A10 - *
 *
 * SECTION DE FONCTIONNEMENT DEPENSES *
 *
 * Collectivité 240 : S. P. C. P. F. *
 *

CHAPITRE/ARTICLE	LIBELLE	EMISSIONS	ANNULATIONS	MONTANT NET
011	Charges à caractère général	210 320 259	18 287 782	192 032 477
012	Charges de personnel	225 423 813	10 820 054	214 603 759
014	Atténuations de produits	1 870 715	0	1 870 715
65	Autres charges de gestion courante	55 403 208	5 094 287	50 308 921
TOTAL	par CHAPITRES	493 017 995	34 202 123	458 815 872
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	15 079 814	0	15 079 814
TOTAL	par CHAPITRES D'ORDRE	15 079 814	0	15 079 814
TOTAL GENERAL		508 097 809	34 202 123	473 895 686

RF Haut-Commissariat de Papeete
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 02/03/2024 987-200015154-20240301-DEL_08_2024-AR

 * 161002 TIDV
 *
 * ETAT DE REALISATION DES OPERATIONS EXERCICE 2023 - ETAT A11 - *
 *
 * SECTION DE FONCTIONNEMENT RECETTES *
 *
 * Collectivité 240 : S. P. C. P. F. *
 *

CHAPITRE/ARTICLE	LIBELLE	EMISSIONS	ANNULLATIONS	MONTANT NET
6419	Remboursements sur rémunérations du personnel	668 751	0	668 751
013	Atténuations de charges	668 751	0	668 751
70688	Autres prestations de service	1 590 000	0	1 590 000
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	1 590 000	0	1 590 000
74741	Dotations et participations - Participations - Communes membres du GFP	341 025 356	0	341 025 356
74748	Dotations et participations - Participations - Autres communes	1 260 000	0	1 260 000
748818	Autres attributions et participations - F.I.P - Autres	83 391 266	0	83 391 266
74	Dotations, subventions et participations	425 676 622	0	425 676 622
752	Autres prod. gestion-Revenus des immeubles	107 400	0	107 400
75	Autres produits de gestion courante	107 400	0	107 400
7788	Autres produits exceptionnels - Produits exceptionnels divers	5 935 148	43 008	5 892 140
77	Produits exceptionnels	5 935 148	43 008	5 892 140
TOTAL	CREDITS VOTES PAR CHAPITRES	433 977 921	43 008	433 934 913
6419	Remboursements sur rémunérations du personnel	133 728	0	133 728
6419	Remboursements sur rémunérations du personnel	133 728	0	133 728
Sous-Total:64		133 728	0	133 728

RF

Haut-Commissariat de Papeete

Contrôle de légalité

Date de réception de l'AR: 02/03/2024

987-200015154-20240301-DEL_08_2024-AR

CHAPITRE/ARTICLE	LIBELLE	EMISSIONS	ANNULATIONS	MONTANT NET
TOTAL	CREDITS VOTES PAR ARTICLES	133 728	0	133 728
777-042	Produits except.-Quote-part subv.investissement transf.compte resulta	1 068 822	0	1 068 822
7811-042	Reprise sur amortissements immobilisations incorporelles & corporell	3	0	3
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 068 825	0	1 068 825
TOTAL	CREDITS VOTES PAR CHAPITRES D'ORDRE	1 068 825	0	1 068 825
TOTAL GENERAL		435 180 474	43 008	435 137 466

RF Haut-Commissariat de Papeete
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 02/03/2024 987-200015154-20240301-DEL_08_2024-AR

 * 161002 TIDV
 *
 * RECAPITULATION GENERALE PAR CHAPITRES
 * EXERCICE 2023 - ETAT A12 - *
 *
 * SECTION DE FONCTIONNEMENT RECETTES
 *
 * Collectivité 240 : S. P. C. P. F.
 *

CHAPITRE/ARTICLE	LIBELLE	EMISSIONS	ANNULLATIONS	MONTANT NET
013	Atténuations de charges	668 751	0	668 751
64		133 728	0	133 728
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	1 590 000	0	1 590 000
74	Dotations, subventions et participations	425 676 622	0	425 676 622
75	Autres produits de gestion courante	107 400	0	107 400
77	Produits exceptionnels	5 935 148	43 008	5 892 140
TOTAL	par CHAPITRES	434 111 649	43 008	434 068 641
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 068 825	0	1 068 825
TOTAL	par CHAPITRES D'ORDRE	1 068 825	0	1 068 825
TOTAL GENERAL		435 180 474	43 008	435 137 466

RF Haut-Commissariat de Papeete
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 02/03/2024 987-200015154-20240301-DEL_08_2024-AR

	1 RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT 2022	2 PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT EXERCICE 2023	3 RESULTAT DE L'EXERCICE 2023	4 RESULTAT DE CLOTURE DE 2023
I - Budget principal :				
Investissement	5 855 908	0	9 030 812	14 886 720
Fonctionnement	91 438 511	0	-38 758 220	52 680 291
TOTAL I	97 294 419	0	-29 727 408	67 567 011
II - Budgets annexes à caractère administratif :				
TOTAL II	0	0	0	0

Colonne 1 : en investissement, solde cumulé de la section d'investissement = comptes budgétaires de la SI figurant en balance d'entrée du présent compte de gestion.
en fonctionnement, résultat de fonctionnement = c/11 + c/12 figurant en balance d'entrée du présent compte.
Colonne 2 : montant du résultat de fonctionnement affecté à l'investissement (crédit du compte 106 de l'exercice).
Colonne 3 : résultats dégagés dans les deux premières colonnes du tableau A13.
Colonne 4 : colonne 1 - colonne 2 + colonne 3

	1 RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT 2022	2 PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT EXERCICE 2023	3 RESULTAT DE L'EXERCICE 2023	4 RESULTAT DE CLOTURE DE 2023
III - Budgets annexes à caractère industriel et commercial :				
TOTAL III	0	0	0	0
TOTAL I+II+III	97 294 419	0	-29 727 408	67 567 011

Colonne 1 : en investissement, solde cumulé de la section d'investissement = comptes budgétaires de la SI figurant en balance d'entrée du présent compte de gestion.
 en fonctionnement, résultat de fonctionnement = c/11 + c/12 figurant en balance d'entrée du présent compte.
 Colonne 2 : montant du résultat de fonctionnement affecté à l'investissement (crédit du compte 106 de l'exercice).
 Colonne 3 : résultats dégagés dans les deux premières colonnes du tableau A13.
 Colonne 4 : colonne 1 - colonne 2 + colonne 3

Dimanche 31 Décembre 2023

 * 161002 TIDV *
 * * * * *
 * ETAT RECAPITULATIF *
 * * * * *
 * DEPENSES D'INVESTISSEMENT *
 * * * * *
 * Collectivité 240 : S. P. C. P. F. *
 * * * * *

2023 - ETAT A15 -

Chapitres 9 budgétaires Aménagement & et fonctions urbains	0 TOTAL PAR Services Généraux Action Economique	1 Sécurité & CHAPITRE salubrité publiq.	2 Enseignement & Formation	3 Culture	4 Sport & jeunesse	5 Interventions sociales & santé	6 Famille	7 Logement	8 services
007 150	324 531	2 331 681							2
Immobilisations Incorporelles									
21 291 952	2 172 683	2 648 496	183 861						
Immobilisations Corporelles									
040	1 068 825	1 068 825							
Opératø d'ordre transfert/section									
TOTAL PAR FONCTION 299 102	3 566 039	6 049 002	183 861						2

RF Haut-Commissariat de Papeete
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 02/03/2024 987-200015154-20240301-DEL_08_2024-AR

RF
Haut-Commissariat de Papeete

Contrôle de légalité
Date de réception de l'AR: 02/03/2024
987-200015154-20240301-DEL_08_2024-AR

Dimanche 31 Décembre 2023

 * 161002 TIDV *
 * * * * *
 * ETAT DETAILLE *
 * * * * *
 * DEPENSES D'INVESTISSEMENT *
 * * * * *
 * Collectivité 240 : S. P. C. P. F. *
 * * * * *

2023 - ETAT A16 - *

 FONCTION 0 - Services Généraux -

Chapitres budgétaires & sous-fonctions/ rubriques	020 Administration générale - Collectivité	02 Administration générale	TOTAL PAR CHAPITRE ET PAR FONCTION
20 Immobilisations Incorporelles	324 531	324 531	324 531
21 Immobilisations Corporelles	2 172 683	2 172 683	2 172 683
13 Subventions d'invest. reçues	1 068 822	1 068 822	1 068 822
28 Amortissem. des Immobilisations	3	3	3
040 Opératø d'ordre transfert/section	1 068 825	1 068 825	1 068 825
TOTAL PAR SOUS-FONCTION	3 566 039	3 566 039	3 566 039

RF Haut-Commissariat de Papeete
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 02/03/2024 987-200015154-20240301-DEL_08_2024-AR

 * 161002 TIDV *
 * *
 * ETAT DETAILLE *
 * *
 * DEPENSES D'INVESTISSEMENT *
 * *
 * Collectivité 240 : S. P. C. P. F. *
 * *

FONCTION 2 - Enseignement & Formation -

Chapitres budgétaires & sous-fonctions/ rubriques	24 Formation continue	251 Services annexes - Hébergement & restauration	25 Services annexes	TOTAL PAR CHAPITRE ET PAR FONCTION
21 Immobilisations Corporelles	128 761	55 100	55 100	183 861
TOTAL PAR SOUS-FONCTION	128 761	55 100	55 100	183 861

RF Haut-Commissariat de Papeete
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 02/03/2024 987-200015154-20240301-DEL_08_2024-AR

 * 161002 TIDV *
 * * * * *
 * ETAT DETAILLE *
 * * * * *
 * DEPENSES D'INVESTISSEMENT *
 * * * * *
 * Collectivité 240 : S. P. C. P. F. *
 * * * * *

 FONCTION 8 - Aménagement & services urbains -

Chapitres budgétaires & sous-fonctions/ rubriques	811 Services urbains - Eau & assainissement	81 Services urbains	TOTAL PAR CHAPITRE ET PAR FONCTION
20 Immobilisations Incorporelles	2 007 150	2 007 150	2 007 150
21 Immobilisations Corporelles	291 952	291 952	291 952
TOTAL PAR SOUS-FONCTION	2 299 102	2 299 102	2 299 102

RF Haut-Commissariat de Papeete
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 02/03/2024 987-200015154-20240301-DEL_08_2024-AR

Dimanche 31 Décembre 2023

 * 161002 TIDV *
 * * * * *
 * ETAT RECAPITULATIF *
 * * * * *
 * RECETTES D'INVESTISSEMENT *
 * * * * *
 * Collectivité 240 : S. P. C. P. F. *
 * * * * *

2023 - ETAT A17 -

Chapitres 9 budgétaires Aménagement & et fonctions urbains	0 TOTAL PAR Services Généraux Action Economique	1 Sécurité & CHAPITRE salubrité publiq.	2 Enseignement & Formation	3 Culture	4 Sport & jeunesse	5 Interventions sociales & santé	6 Famille	7 Logement	8 services
040	15 079 814 15 079 814								
Opératø d'ordre transfert/section									
TOTAL PAR FONCTION	15 079 814 15 079 814								

RF Haut-Commissariat de Papeete
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 02/03/2024 987-200015154-20240301-DEL_08_2024-AR

RF
Haut-Commissariat de Papeete

Contrôle de légalité
Date de réception de l'AR: 02/03/2024
987-200015154-20240301-DEL_08_2024-AR

Dimanche 31 Décembre 2023

* 161002 TIDV *
* * * * *
* ETAT DETAILLE *
* * * * *
* RECETTES D'INVESTISSEMENT *
* * * * *
* Collectivité 240 : S. P. C. P. F. *
* * * * *

2023 - ETAT A18 - *

FONCTION 0 - Services Généraux -

Chapitres budgétaires & sous-fonctions/ rubriques	01 Opérations non ventilables	TOTAL PAR CHAPITRE ET PAR FONCTION
28 Amortissem. des Immobilisations	15 079 814	15 079 814
040 Opératø d'ordre transfert/section	15 079 814	15 079 814
TOTAL PAR SOUS-FONCTION	15 079 814	15 079 814

RF Haut-Commissariat de Papeete
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 02/03/2024 987-200015154-20240301-DEL_08_2024-AR

Dimanche 31 Décembre 2023

 * 161002 TIDV
 *
 * ETAT RECAPITULATIF
 * 2023 - ETAT A19 - *
 *
 * DEPENSES DE FONCTIONNEMENT
 *
 * Collectivité 240 : S. P. C. P. F.
 *

Chapitres 9 budgétaires Aménagement & et fonctions urbains	0 TOTAL PAR Services Généraux Action Economique	1 Sécurité & CHAPITRE salubrité publiq.	2 Enseignement & Formation	3 Culture	4 Sport & jeunesse	5 Interventions sociales & santé	6 Famille	7 Logement	8 services
689 899 011 Charges à caract. général	110 387 838 192 032 477		27 954 740						53
977 979 012 Charges de personnel	139 282 357 214 603 759		30 343 423						44
014 Atténuations de produits	1 870 715 1 870 715								
138 550 65 Autres charges gestion courante	39 533 618 50 308 921		10 636 753						
042 Opérations d'ordre transfert/section	15 079 814 15 079 814								
TOTAL PAR FONCTION 806 428	306 154 342 473 895 686		68 934 916						98

RF
 Haut-Commissariat de Papeete
 Contrôle de légalité
 Date de réception de l'AR: 02/03/2024
 987-200015154-20240301-DEL_08_2024-AR

RF
Haut-Commissariat de Papeete

Contrôle de légalité
Date de réception de l'AR: 02/03/2024
987-200015154-20240301-DEL_08_2024-AR

 * 161002 TIDV *
 * * * * *
 * ETAT DETAILLE *
 * * * * *
 * 2023 - ETAT A20 - *
 * * * * *
 * DEPENSES DE FONCTIONNEMENT *
 * * * * *
 * Collectivité 240 : S. P. C. P. F. *
 * * * * *

FONCTION 0 - Services Généraux -

Chapitres budgétaires & sous-fonctions/ rubriques	01 Opérations non ventilables	020 Administration générale - Collectivité	02 Administration générale	TOTAL PAR CHAPITRE ET PAR FONCTION
60 Achats & Variat. des stocks		6 953 369	6 953 369	6 953 369
61 Services Extérieurs		15 046 630	15 046 630	15 046 630
62 Autres services extérieurs		88 387 839	88 387 839	88 387 839
011 Charges à caract. général		110 387 838	110 387 838	110 387 838
633 Impôts taxes sur rém. (AutresOrg.)		2 536 388	2 536 388	2 536 388
64 Charges de personnel		136 745 969	136 745 969	136 745 969
012 Charges de personnel		139 282 357	139 282 357	139 282 357
64 Charges de personnel		1 870 715	1 870 715	1 870 715
014 Atténuations de produits		1 870 715	1 870 715	1 870 715
REPORT	0	251 540 910	251 540 910	251 540 910

RF Haut-Commissariat de Papeete
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 02/03/2024 987-200015154-20240301-DEL_08_2024-AR

FONCTION 0 - Services Généraux -

Chapitres budgétaires & sous-fonctions/ rubriques	01 Opérations non ventilables	020 Administration générale - Collectivité	02 Administration générale	TOTAL PAR CHAPITRE ET PAR FONCTION
REPORT	0	251 540 910	251 540 910	251 540 910
65 Autres charges gestion courante		39 533 618	39 533 618	39 533 618
68 Dotations aux provisions	15 079 814			15 079 814
042 Opératø d'ordre transfert/section	15 079 814			15 079 814
TOTAL PAR SOUS-FONCTION	15 079 814	291 074 528	291 074 528	306 154 342

RF

Haut-Commissariat de Papeete

Contrôle de légalité

Date de réception de l'AR: 02/03/2024

987-200015154-20240301-DEL_08_2024-AR

 * 161002 TIDV *
 * * * * *
 * ETAT DETAILLE *
 * * * * *
 * 2023 - ETAT A20 - *
 * * * * *
 * DEPENSES DE FONCTIONNEMENT *
 * * * * *
 * Collectivité 240 : S. P. C. P. F. *
 * * * * *

FONCTION 2 - Enseignement & Formation -

Chapitres budgétaires & sous-fonctions/ rubriques	24 Formation continue	251 Services annexes - Hébergement & restauration	25 Services annexes	TOTAL PAR CHAPITRE ET PAR FONCTION
60 Achats & Variat. des stocks	277 734	175 794	175 794	453 528
61 Services Extérieurs	784 850	443 441	443 441	1 228 291
62 Autres services extérieurs	6 784 126	19 488 795	19 488 795	26 272 921
011 Charges à caract. général	7 846 710	20 108 030	20 108 030	27 954 740
633 Impôts taxes sur rém. (AutresOrg.)	311 647	228 588	228 588	540 235
64 Charges de personnel	17 415 085	12 388 103	12 388 103	29 803 188
012 Charges de personnel	17 726 732	12 616 691	12 616 691	30 343 423
65 Autres charges gestion courante	9 991 344	645 409	645 409	10 636 753
TOTAL PAR SOUS-FONCTION	35 564 786	33 370 130	33 370 130	68 934 916

RF Haut-Commissariat de Papeete
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 02/03/2024 987-200015154-20240301-DEL_08_2024-AR

 * 161002 TIDV *
 * * * * *
 * ETAT DETAILLE *
 * * * * *
 * 2023 - ETAT A20 - *
 * * * * *
 * DEPENSES DE FONCTIONNEMENT *
 * * * * *
 * Collectivité 240 : S. P. C. P. F. *
 * * * * *

 FONCTION 8 - Aménagement & services urbains -

Chapitres budgétaires & sous-fonctions/ rubriques	811 Services urbains - Eau & assainissement	81 Services urbains	TOTAL PAR CHAPITRE ET PAR FONCTION
60 Achats & Variat. des stocks	298 421	298 421	298 421
61 Services Extérieurs	586 021	586 021	586 021
62 Autres services extérieurs	52 805 457	52 805 457	52 805 457
011 Charges à caract. général	53 689 899	53 689 899	53 689 899
633 Impôts taxes sur rém. (Autres Org.)	816 181	816 181	816 181
64 Charges de personnel	44 161 798	44 161 798	44 161 798
012 Charges de personnel	44 977 979	44 977 979	44 977 979
65 Autres charges gestion courante	138 550	138 550	138 550
TOTAL PAR SOUS-FONCTION	98 806 428	98 806 428	98 806 428

RF Haut-Commissariat de Papeete
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 02/03/2024 987-200015154-20240301-DEL_08_2024-AR

 * 161002 TIDV
 *
 * ETAT RECAPITULATIF
 * 2023 - ETAT A21 - *
 *
 * RECETTES DE FONCTIONNEMENT
 *
 * Collectivité 240 : S. P. C. P. F.
 *

Chapitres 9 budgétaires Aménagement & et fonctions urbains	0 TOTAL PAR Services Généraux Action Economique	1 Sécurité & CHAPITRE salubrité publiq.	2 Enseignement & Formation	3 Culture	4 Sport & jeunesse	5 Interventions sociales & santé	6 Famille	7 Logement	8 services
013 Atténuations de charges	369 542 802 479		432 937						
70 Pdts des sces,du domaine, ventes	1 590 000 1 590 000								
74 Dotatø,Subventø, Participations	246 791 334 425 676 622		68 367 530						110
75 Autres Produits gestion courante	107 400 107 400								
77 Produits exceptionnels	4 098 283 5 892 140		1 750 849						
042 Opératø d'ordre transfert/section	1 068 825 1 068 825								
TOTAL FONCT ON	RF Haut Commissariat de Papeete 254 025 384 Date de réception de l'AR: 02/03/2024 987-2000/5154-20240301-DEL_08_2024-AR		70 551 316						110

RF
Haut-Commissariat de Papeete

Contrôle de légalité
Date de réception de l'AR: 02/03/2024
987-200015154-20240301-DEL_08_2024-AR

 * 161002 TIDV *
 * * * * *
 * ETAT DETAILLE *
 * * * * *
 * RECETTES DE FONCTIONNEMENT *
 * * * * *
 * Collectivité 240 : S. P. C. P. F. *
 * * * * *

FONCTION 0 - Services Généraux -

Chapitres budgétaires & sous-fonctions/ rubriques	020 Administration générale - Collectivité	02 Administration générale	TOTAL PAR CHAPITRE ET PAR FONCTION
6419 Remboursements /rem. du personnel	369 542	369 542	369 542
013 Atténuations de charges	369 542	369 542	369 542
70 Pds des sces, du domaine, ventes	1 590 000	1 590 000	1 590 000
74 Dotatø, Subventø, Participations	246 791 334	246 791 334	246 791 334
75 Autres Produits gestion courante	107 400	107 400	107 400
77 Produits exceptionnels	4 098 283	4 098 283	4 098 283
77 Produits exceptionnels	1 068 822	1 068 822	1 068 822
78 Reprises sur provisions	3	3	3
042 Opératø d'ordre transfert/section	1 068 825	1 068 825	1 068 825
REPORT	254 025 384	254 025 384	254 025 384

RF Haut-Commissariat de Papeete
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 02/03/2024 987-200015154-20240301-DEL_08_2024-AR

FONCTION 0 - Services Généraux -

Chapitres budgétaires & sous-fonctions/ rubriques	020 Administration générale - Collectivité	02 Administration générale	TOTAL PAR CHAPITRE ET PAR FONCTION
REPORT	254 025 384	254 025 384	254 025 384
TOTAL PAR SOUS-FONCTION	254 025 384	254 025 384	254 025 384

RF

Haut-Commissariat de Papeete

Contrôle de légalité

Date de réception de l'AR: 02/03/2024

987-200015154-20240301-DEL_08_2024-AR

 * 161002 TIDV *
 * *
 * ETAT DETAILLE *
 * *
 * RECETTES DE FONCTIONNEMENT *
 * *
 * Collectivité 240 : S. P. C. P. F. *
 * *

FONCTION 2 - Enseignement & Formation -

Chapitres budgétaires & sous-fonctions/ rubriques	24 Formation continue	251 Services annexes - Hébergement & restauration	25 Services annexes	TOTAL PAR CHAPITRE ET PAR FONCTION
6419 Remboursements /rem. du personnel	299 209	133 728	133 728	432 937
013 Atténuations de charges	299 209	133 728	133 728	432 937
74 Dotatø, Subventø, Participations	39 071 626	29 295 904	29 295 904	68 367 530
77 Produits exceptionnels	839 338	911 511	911 511	1 750 849
TOTAL PAR SOUS-FONCTION	40 210 173	30 341 143	30 341 143	70 551 316

RF Haut-Commissariat de Papeete
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 02/03/2024 987-200015154-20240301-DEL_08_2024-AR

 * 161002 TIDV *
 * * * * *
 * ETAT DETAILLE *
 * * * * *
 * RECETTES DE FONCTIONNEMENT *
 * * * * *
 * Collectivité 240 : S. P. C. P. F. *
 * * * * *

 FONCTION 8 - Aménagement & services urbains -

Chapitres budgétaires & sous-fonctions/ rubriques	811 Services urbains - Eau & assainissement	81 Services urbains	TOTAL PAR CHAPITRE ET PAR FONCTION
74 Dotatø, Subventø, Participations	110 517 758	110 517 758	110 517 758
77 Produits exceptionnels	43 008	43 008	43 008
TOTAL PAR SOUS-FONCTION	110 560 766	110 560 766	110 560 766

RF Haut-Commissariat de Papeete
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 02/03/2024 987-200015154-20240301-DEL_08_2024-AR

*
*
*
*
*
*

SITUATION FINANCIERE

RF Haut-Commissariat de Papeete
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 02/03/2024 987-200015154-20240301-DEL_08_2024-AR

* 161002 TIDV *
* * * * *
* BALANCE GENERALE DES COMPTES Etat B1 *
* * * * *
* Collectivité 240 : S. P. C. P. F. *
* * * * *

EXERCICE - 2023 - *

Numéro de compte		Libellé du compte	Balance d'entrée	Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux	
Soldes				D = Débits	Débits	Crédits	Débits	Crédits	Débits
Crédits	C = Crédits		C = Crédits						
1021		Dotation	276 561 797 C						276
561 797	276	561 797 C							
1068		Réserves - Excédents de	326 251 996 C						326
251 996	326	251 996 C							
		fonctionnement capitalisés							
10			602 813 793 C						602
813 793	602	813 793 C							
110		Report à nouveau (solde	80 764 806 C		10 673 705				91
438 511	91	438 511 C							
		créditeur)							
112		Résultat de l'exercice	10 673 705 C	10 673 705				10 673 705	10
673 705		0 D							
		(Excédent ou déficit)							
1321		Subv Inv rattachées actifs	11 812 443 C						11
812 443	11	812 443 C							
		amort - Etat et étab. nationaux							
1337		Fonds affectés à l'équipement	25 659 544 C						25
659 544	25	659 544 C							
		amortissable - FIP - dotation a							
1346		Fonds affectés équipement non	17 729 671 C						17
729 671	17	729 671 C							
		amortissable - Partic. voirie r							
1347		Fonds affectés équipement non	15 103 053 C						15
103 053	15	103 053 C							
		amortissable - FIP - Dotation a							
134			32 832 724 C						32
832 724	32	832 724 C							
1382		Autres subv. d'investissement	4 500 000 C						4
500 000	4	500 000 C							
		non transférables - Territoire							
13937		Fonds affectés à l'équipement	24 590 723 D					24 590 723	
	24 590 723	24 590 723 D							
		- FIP - Dotation affectée							
13937-040		Fonds affectés à l'équipement				1 068 822		1 068 822	
	1 068 822	1 068 822 D							
		- FIP - Dotation affectée							
13937		RF	24 590 723 D			1 068 822		25 659 545	
	25	24 590 723 D							
1393		Commissariat de Papeete	24 590 723 D			1 068 822		25 659 545	
	25	24 590 723 D							
139		Contrôle de légalité	24 590 723 D			1 068 822		25 659 545	
	25	24 590 723 D							
13		Dépense de réception de l'AR: 02/03/2024	50 213 988 C			1 068 822		25 659 545	74
804 711	50 213 988	50 213 988 C							

13937	25	659 545 D	Commissariat de Papeete
1393	25	659 545 D	Contrôle de légalité
139	25	659 545 D	Dépense de réception de l'AR: 02/03/2024
13	25	987-200015154-20240301-DEL_08_2024-AR	

192	11 537 094 D	Plus ou moins-values sur cessions d'immobilisations	11 537 094 D					11 537 094	
193	7 585 429 D	Autres neutralisation et régularisation d'opérations	7 585 429 D					7 585 429	
19	19 122 523 D		19 122 523 D					19 122 523	

730 720	Total Cl.1 44 782 068 D		43 713 246 D	10 673 705	10 673 705	1 068 822	0	55 455 773	779
	769 057 015 C		769 057 015 C						

2031	1 097 450 D	Immobilisations incorporelles - Frais d'études	1 097 450 D					1 097 450	
2032	41 037 141 D	Immobilisations incorporelles - Frais de recherche et de dével	41 037 141 D					41 037 141	
203	42 134 591 D		42 134 591 D					42 134 591	
2051	78 131 387 D	Concessions et droits similaires - Droit de superfici	75 799 706 D			2 331 681		78 131 387	

Numéro de compte		Libellé du compte	Balance d'entrée	Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux
Soldes								
Crédits	D = Débits		D = Débits	Débits	Crédits	Débits	Crédits	Débits
C = Crédits			C = Crédits					
0	Report cl.2		117 934 297 D	0	0	2 331 681	0	120 265 978
	120 265 978 D							
	0 C		0 C					
2088	Autres immobilisations		83 946 303 D					83 946 303
	83 946 303 D							
	incorporelles							
20			201 880 600 D			2 331 681		204 212 281
21318	204 212 281 D	Constructions - Autres	58 975 396 D					58 975 396
	58 975 396 D	btiments publics						
2135	38 105 931 D	Constructions - Installations	38 105 931 D					38 105 931
		générales, agencements et aména						
213	97 081 327 D		97 081 327 D					97 081 327
2152	138 776 D	Installations de voirie	138 776 D					138 776
21533	872 527 D	Réseaux divers - Réseaux	872 527 D					872 527
21534	1 807 774 D	Réseaux divers - Réseaux	1 807 774 D					1 807 774
		d'électrification						
21538	1 981 140 D	Réseaux divers - Autres	1 981 140 D					1 981 140
2153	4 661 441 D		4 661 441 D					4 661 441
2158	13 832 775 D	Autres installations, matériel	13 832 775 D					13 832 775
		et outillage techniques						
215	18 632 992 D		18 632 992 D					18 632 992
2181	6 329 483 D	Autres immobilisations	6 151 283 D			178 200		6 329 483
		corporelles-Installations génér						
2182	24 118 427 D	Autres immobilisations	24 118 427 D					24 118 427
		corporelles-Matériel de transpo						
2183	343 611 572 D	Autres immobilisations	341 496 276 D			2 115 296		343 611 572
		corporelles-Matériel bureau & m						
2184	11 605 096 D	Autres immobilisations	11 549 996 D			55 100		11 605 096
		corporelles-Mobilier						
2188	23 901 671 D	Autres immobilisations	23 601 771 D			299 900		23 901 671
		RF						
		Hauts Officiers de France						
218	409 566 249 D	Contrôle de légalité	406 917 753 D			2 648 496		409 566 249
21	525 289 200 D	Date de réception de l'AR: 02/03/2024	522 632 072 D			2 648 496		525 280 568
		154-20240301-DEL_08_2024-AR						

2313	39 036 945 D	Immobilisations corp. en cours		39 036 945 D				39 036 945	
		-Constructions							
2315	5 124 760 D	Immobilisations corp. en cours		5 124 760 D				5 124 760	
		-Inst. mat. & outill techniques							
231	44 161 705 D			44 161 705 D				44 161 705	
23	44 161 705 D			44 161 705 D				44 161 705	
28031	342 012 C	Amortissements des frais		342 012 C					
342 012		d'études							
28031-040	79 853 C	Amortissements des frais					79 853		
79 853		d'études							
28031	421 865 C			342 012 C			79 853		
421 865									
2803	421 865 C			342 012 C			79 853		
421 865									
28051	56 650 320 C	Amortissements - Concessions		56 650 320 C					56
650 320		et droits similaires							
28051-040	6 119 133 C	Amortissements - Concessions					6 119 133		6
119 133		et droits similaires							
28051	62 769 453 C			56 650 320 C			6 119 133		62
769 453									
2805	62 769 453 C			56 650 320 C			6 119 133		62
769 453									
28088	10 350 136 C	Amortissements des autres		10 350 136 C					10
350 136		immobilisations incorporelles							
280	67 342 468 C						6 198 986		73
541 454									
28135	5 790 817 C	Amort. constructions		5 790 817 C					5
790 817		-Installations générales, agencm							
28135-040	1 683 256 C	Amort. constructions					1 683 256		1
683 256		-Installations générales, agencm							
28135	5 790 817 C						1 683 256		7
474 073									

RF

Haut-Commissariat de Papeete

Contrôle de légalité

Date de réception de l'AR: 02/03/2024

987-200015154-20240301-DEL_08_2024-AR

Numéro de compte		Libellé du compte	Balance d'entrée	Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux	
Soldes									
Crédits	D = Débits		D = Débits	Débits	Crédits	Débits	Crédits	Débits	
C = Crédits			C = Crédits						
015 527	Report cl.2		768 674 377 D	0	0	4 980 177	7 882 242	773 654 554	81
	773 654 554 D								
	81 015 527 C								
2813			5 790 817 C				1 683 256		7
474 073	7 474 073 C								
28152	Amortissement des		138 779 C						
138 779	installations de voirie								
28152-040	Amortissement des					3		3	
	3 D								
	installations de voirie								
28152			138 779 C			3		3	
138 779	138 776 C								
281533	Amortissement des réseaux		256 690 C						
256 690	256 690 C								
281533-040	Amortissement des réseaux						42 781		
42 781	42 781 C								
281533			256 690 C				42 781		
299 471	299 471 C								
281534	Amortissement des réseaux		843 628 C						
843 628	843 628 C								
	d'électrification								
281534-040	Amortissement des réseaux						120 518		
120 518	120 518 C								
	d'électrification								
281534			843 628 C				120 518		
964 146	964 146 C								
28153			1 100 318 C				163 299		1
263 617	1 263 617 C								
28158	Amort. autres installations		6 310 083 C						6
310 083	6 310 083 C								
	techniques, matériel & outillag								
28158-040	Amort. autres installations						919 809		
919 809	919 809 C								
	techniques, matériel & outillag								
28158			6 310 083 C				919 809		7
229 892	7 229 892 C								
2815			7 549 180 C			3	1 083 108	3	8
632 288	8 632 285 C								
28181	Amortissement des		3 378 371 C						3
378 371	3 378 371 C								
	installations générales, agence								
28181-040	Amortissement des						290 105		
290 105	290 105 C								
	installations générales, agence								
28181			3 378 371 C				290 105		3
668 476	3 668 476 C								
28182	Amortissement du matériel de		5 058 447 C						5
058 447	5 058 447 C								
	transport de légalité								
28182-040	Amortissement du matériel de						1 186 428		1
186 428	1 186 428 C								

Date de clôture de l'exercice : 31/12/2024
 Date de mise à jour de la base de données : 08/02/2024
 987-2001954-20240301-DEL_08_2024-AR

		transport							
28182			5 058 447 C				1 186 428		6
244 875	6	244 875 C							
28183		Amortissement du matériel de	38 387 123 C						38
387 123	38	387 123 C							
		bureau et du matériel informati							
28183-040		Amortissement du matériel de					3 736 023		3
736 023	3	736 023 C							
		bureau et du matériel informati							
28183			38 387 123 C				3 736 023		42
123 146	42	123 146 C							
28184		Amortissement du mobilier	6 115 111 C						6
115 111	6	115 111 C							
28184-040		Amortissement du mobilier					593 456		
593 456		593 456 C							
28184			6 115 111 C				593 456		6
708 567	6	708 567 C							
28188		Amortissement des autres	7 003 510 C						7
003 510	7	003 510 C							
		immobilisations corporelles							
28188-040		Amortissement des autres					308 452		
308 452		308 452 C							
		immobilisations corporelles							
28188			7 003 510 C				308 452		7
311 962	7	311 962 C							
2818			59 942 562 C				6 114 464		66
057 026	66	057 026 C							
281			73 282 559 C			3	8 880 828	3	82
163 387	82	163 384 C							
28			140 625 027 C			3	15 079 814	3	155
704 841	155	704 838 C							
-----			-----			-----			-----
		Total Cl.2	768 674 377 D	0	0	4 980 180	15 079 814	773 654 557	155
704 841	773	654 557 D							
		155 704 841 C	140 625 027 C						
-----			-----			-----			-----
4011		Fournisseurs - Exercice		148 013 115	189 931 396			148 013 115	189
931 396	41	918 281 C							
4014		Fournisseurs - Exercices	2 950 000 C	2 950 000				2 950 000	2
950 000		0 D							
		antérieurs							
401			2 950 000 C	150 963 115	189 931 396			150 963 115	192
881 396	41	918 281 C							
-----			-----			-----			-----

RF
Haut-Commissariat de Papeete

Contrôle de légalité
Date de réception de l'AR: 02/03/2024
987-200015154-20240301-DEL_08_2024-AR

Numéro de compte		Libellé du compte	Balance d'entrée	Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux	
Soldes									
Crédits	D = Débits		D = Débits	Débits	Crédits	Débits	Crédits	Débits	
C = Crédits			C = Crédits						
881 396	Report cl.4	0 D		150 963 115	189 931 396	0	0	150 963 115	192
			2 950 000 C						
4041 980 177	41 918 281 C	Fournisseurs d'immobilisations		4 980 177	4 980 177			4 980 177	4
		0 D							
		- Exercice courant							
408 150 503	14	Fournisseurs - Factures non parvenues	34 138 077 C	34 138 077	14 012 426			34 138 077	48
40 012 076	55	930 707 C	37 088 077 C	190 081 369	208 923 999			190 081 369	246
4111 185 714		Redevables - Exercice courant		4 653 132	4 185 714			4 653 132	4
		467 418 D							
4114 380 882		Redevables - Exercices antérieurs	740 882 D		380 882			740 882	
411 566 596		827 418 D	740 882 D	4 653 132	4 566 596			5 394 014	4
41 566 596		827 418 D	740 882 D	4 653 132	4 566 596			5 394 014	4
4211 127 304		Personnel - Rémunérations dues		162 127 304	162 127 304			162 127 304	162
		0 D							
		- Exercice courant							
4286 398 141	3	Personnel - Autres charges à payer			3 398 141				3
42 525 445	3	398 141 C		162 127 304	165 525 445			162 127 304	165
431 271 988		Cotisation à la caisse de Prévoyance sociale		47 271 988	47 271 988			47 271 988	47
437 834 445		Autres organismes sociaux		797 715	834 445			797 715	
		36 730 C							
4386 402 676	8	Organismes sociaux - Autres charges à payer			8 402 676				8
43 509 109	8	439 406 C		48 069 703	56 509 109			48 069 703	56
441 220 447	15	Etat et autres collectivités publiques-Subventions à recevoir	13 517 835 D	342 285 356	340 220 447			355 803 191	340
44351 382 347		Opérations particulières avec Groupements de collectivités -		6 382 347	6 382 347			6 382 347	6
		0 D							
44381 441 763		Opérations particulières avec Hauts de Normandie - établissements publics -		3 441 763	3 441 763			3 441 763	3
		0 D							
44382 469 576		Opérations particulières avec Centre de la Région de Normandie - établissements publics -	1 469 576 D		1 469 576			1 469 576	1
		0 D							

4438			1 469 576 D	3 441 763	4 911 339		4 911 339	4
911 339		0 D						
443			1 469 576 D	9 824 110	11 293 686		11 293 686	11
293 686		0 D						
447		Autres impôts, taxes et		3 547 494	3 547 494		3 547 494	3
547 494		0 D						
		versements assimilés						
4486		Etat et territoire - charges à			345 310			
345 310		345 310 C						
		payer						
44			14 987 411 D	355 656 960	355 406 937		370 644 371	355
406 937	15	237 434 D						
466		Excédents de versement	165 000 C	451 155	603 339		451 155	
768 339		317 184 C						
46711		Créditeurs divers - Exercice		48 777 271	51 979 991		48 777 271	51
979 991	3	202 720 C						
		courant						
46721		Débiteurs divers - Exercice		2 872 016	2 602 741		2 872 016	2
602 741		269 275 D						
		courant						
46724		Débiteurs divers - Exercices	2 683 639 D		495 394		2 683 639	
495 394	2	188 245 D						
		antérieurs						
4672			2 683 639 D	2 872 016	3 098 135		5 555 655	3
098 135	2	457 520 D						
467			2 683 639 D	51 649 287	55 078 126		54 332 926	55
078 126		745 200 C						
4686		Divers - Charges à payer			1 342 714			1
342 714	1	342 714 C						
46			2 518 639 D	52 100 442	57 024 179		54 784 081	57
189 179	2	405 098 C						
4712		Virements réimputés	10 500 C	197 433	186 933		197 433	
197 433		0 D						
47134		Recettes perçues avant		33 766 220	33 766 220		33 766 220	33
766 220		0 D						
		émission des titres - Subventio						
47138		Autres recettes perçues avant	150 625 C	51 710 891	51 560 266		51 710 891	51
710 891		0 D						
		émission des titres						
4713			150 625 C	85 477 111	85 326 486		85 477 111	85
477 111		0 D						
4718		Autres recettes à régulariser	6 563 040 C	5 423 091	405 814		5 423 091	6
968 854	1	545 763 C						
471			6 724 165 C	91 097 635	85 919 233		91 097 635	92
643 398	1	545 763 C						

RF

Haut-Commissariat de Papeete

Contrôle de légalité

Date de réception de l'AR: 02/03/2024

987-200015154-20240301-DEL_08_2024-AR

Numéro de compte		Libellé du compte	Balance d'entrée	Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux	
Soldes									
Crédits	D = Débits		D = Débits	Débits	Crédits	Débits	Crédits	Débits	
C = Crédits			C = Crédits						
852 740	18 867 682 D	Report cl.4	18 411 932 D	903 786 545	933 875 498	0	0	922 198 477	977
	74 521 945 C		43 977 242 C						
643 398	1 545 763 C		6 724 165 C	91 097 635	85 919 233			91 097 635	92
852 740	18 867 682 D	Total Cl.4	18 411 932 D	903 786 545	933 875 498	0	0	922 198 477	977
	74 521 945 C		43 977 242 C						
853 359	123 221 274 D	Compte au Trésor	122 859 729 D	427 214 904	426 853 359			550 074 633	426
327 966	0 D	Virements internes -		24 327 966	24 327 966			24 327 966	24
		Opérations d'ordre budgétaires							
181 325	123 221 274 D	Total Cl.5	122 859 729 D	451 542 870	451 181 325	0	0	574 402 599	451
	0 C		0 C						
21 485	111 228 D	Achats non stockés de				132 713 A	21 485	132 713	
		fournitures non stockables-Eau							
151 832	1 966 621 D	Achats non stockés de				2 118 453 A	151 832	2 118 453	
		fournitures non stockables-Ener							
173 317	2 077 849 D					2 251 166	173 317	2 251 166	
200 133	510 387 D	Achats non stockés de				710 520 A	200 133	710 520	
3 728	1 922 455 D	Achats non stockés				1 926 183 A	3 728	1 926 183	
		d'alimentation							
60624	38 925 D	Achats non stockés de produits				38 925		38 925	
		de traitement							
60628	11 711 D	Achats d'autres fournitures				11 711		11 711	
		non stockées							
203 861	2 483 478 D					2 687 339	203 861	2 687 339	
60631	255 017 D	Achats non stockés de				255 017		255 017	
		fournitures de matériel							
60632	1 414 216 D	Achats non stockés de				1 812 475 A	398 259	1 812 475	
398 259		matériel de transport							

987-2000154-20240301-DEL_08_2024-AR

60636 307 593	Achats non stockés de 350 293 D				657 886	A	307 593	657 886	
	vêtements de travail								
6063 705 852	2 019 526 D				2 725 378		705 852	2 725 378	
6064 3 780	Achats non stockés de 1 124 465 D				1 128 245	A	3 780	1 128 245	
	fournitures administratives								
606 086 810	7 705 318 D				8 792 128		1 086 810	8 792 128	1
60 086 810	7 705 318 D				8 792 128		1 086 810	8 792 128	1
611	Contrats prestations de 86 541 D				86 541			86 541	
6132 435 575	Services extérieurs-Locations 3 497 152 D				3 932 727	A	435 575	3 932 727	
	immobilières								
6135 106 607	Services extérieurs-Locations 4 288 454 D				4 395 061	A	106 607	4 395 061	
	mobilières								
613 542 182	7 785 606 D				8 327 788		542 182	8 327 788	
61521	Services extérieurs-Entretien 140 000 D				140 000			140 000	
	et réparations de terrains								
61522 43 320	Services extérieurs-Entretien 95 444 D				138 764	A	43 320	138 764	
	et réparations de bftiments								
61523 22 593	Services extérieurs-Entretien 1 606 678 D				1 629 271	A	22 593	1 629 271	
	et réparations de voies et rése								
6152 65 913	1 842 122 D				1 908 035		65 913	1 908 035	
61551	Services extérieurs-Entretien 313 693 D				313 693			313 693	
	et réparations sur matériel rou								
6156 145 504	Services extérieurs 1 396 746 D				1 542 250	A	145 504	1 542 250	
615 211 417	3 552 561 D				3 763 978		211 417	3 763 978	
6161 64 113	Services extérieurs-Primes 768 719 D				832 832	A	64 113	832 832	
	d'assurances multirisques								

RF

Haut-Commissariat de Papeete

Contrôle de légalité

Date de réception de l'AR: 02/03/2024

987-200015154-20240301-DEL_08_2024-AR

Numéro de compte		Libellé du compte	Balance d'entrée	Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux	
Soldes									
Crédits	D = Débits		D = Débits	Débits	Crédits	Débits	Crédits	Débits	
C = Crédits			C = Crédits						
904 522	19	Report cl.619 898 745 D	0 D	0	0	21 803 267	1 904 522	21 803 267	1
		0 C	0 C						
6182	41 201	Services extérieurs-Divers				41 201		41 201	
		-Documentation générale et techn							
6184	1	Services extérieurs-Divers				1 732 041	414 081	1 732 041	
414 081		-Versements à des organismes de							
6185		Services extérieurs-Divers				515 037	90 692	515 037	
90 692		424 345 D							
		-Frais de colloques et séminaire							
6188	2	Services extérieurs-Autres				9 348 136	6 464 127	9 348 136	6
464 127		884 009 D							
		frais divers							
618	4	Services extérieurs-Divers				11 636 415	6 968 900	11 636 415	6
968 900		667 515 D							
61									
786 612	16	Rémun. d'intermédiaires et				24 647 554	7 786 612	24 647 554	7
6226		125 105 244 D							
475 630		honoraires-Honoraires				129 580 874	4 475 630	129 580 874	4
6228	45 255	Rémun. d'intermédiaires et				45 255		45 255	
		honoraires-Divers							
622	125	Publicité, publications,				129 626 129	4 475 630	129 626 129	4
475 630		150 499 D							
6231	115 510	Publicité, publications,				115 510		115 510	
		relations publiques-Annonces &							
6232	6	Publicité, publications,				6 813 375	628 590	6 813 375	
628 590		184 785 D							
		relations publiques-Fêtes & cér							
6236	7	Publicité, publications,				9 231 650	1 632 985	9 231 650	1
632 985		598 665 D							
		relations publiques-Catalogues							
6238	1	Publicité, publications,				1 669 479	90 060	1 669 479	
90 060		579 419 D							
		relations publiques-Divers							
623	15	Transports-Transports de biens				17 830 014	2 351 635	17 830 014	2
351 635		478 379 D							
6241		Transports-Transports de biens				722 673	41 640	722 673	
41 640		681 033 D							
6247		Transports-Transports				42 265	36 845	42 265	
36 845		5 420 D							
624		Haut-Commissariat de Papeete				764 938	78 485	764 938	
78 485		686 453 D							
6251	13	Déplacements, missions &				14 377 930	1 338 261	14 377 930	1
338 261		13 039 669 D							
		Déplacements, missions & déplacements							

Haut-Commissariat de Papeete
 686 453 D
 Déplacements, missions & déplacements
 13 039 669 D
 Date de réception de l'AR: 09/09/2024
 987-200015154-20240301-DEL_08_2024-AR

6256		Déplacements, missions &			8 795 743	967 884	8 795 743	
967 884	7	827 859 D						
		réceptions - Missions						
625					23 173 673	2 306 145	23 173 673	2
306 145	20	867 528 D						
6262		Frais de télécommunications			3 076 600	202 465	3 076 600	
202 465	2	874 135 D						
6281		Autres services extérieurs			11 933		11 933	
	11	933 D						
		-Concours divers (cotisations,..)						
6282		Autres services ext.-Frais			190 000		190 000	
	190	000 D						
		gard.(église, forêts & bois com						
6283		Autres services extérieurs -			2 151 470		2 151 470	
	2	151 470 D						
		Frais de nettoyage des locaux						
6288		Autres services extérieurs			55 820		55 820	
	55	820 D						
		divers						
628					2 409 223		2 409 223	
	2	409 223 D						
62					176 880 577	9 414 360	176 880 577	9
414 360	167	466 217 D						
6336		Cotisations au centre nal &			3 892 804		3 892 804	
	3	892 804 D						
		centres de gestion FonctPubl te						
64111		Rémunérations du personnel			101 047 497	2 032 940	101 047 497	2
032 940	99	014 557 D						
		titulaire - Rémunération princi						
64118		Rémunérations du personnel			10 795 850	98 372	10 795 850	
98 372	10	697 478 D						
		titulaire - Autres indemnités						
6411					111 843 347	2 131 312	111 843 347	2
131 312	109	712 035 D						
64131		Rémunérations personnel non			53 682 098	869 916	53 682 098	
869 916	52	812 182 D						
		titulaire - Rémunérations						
6419		Remboursements sur				802 479		
802 479		802 479 C						
		rémunérations du personnel						
641					165 525 445	3 803 707	165 525 445	3
803 707	161	721 738 D						

RF

Haut-Commissariat de Papeete

Contrôle de légalité

Date de réception de l'AR: 02/03/2024

987-200015154-20240301-DEL_08_2024-AR

74741 025 356	341	Dotations et participations - 025 356 C					341 025 356		341
		Participations - Communes membr							
74748 260 000	1	Dotations et participations - 260 000 C					1 260 000		1
		Participations - Autres commune							
7474 285 356	342	285 356 C					342 285 356		342
747 285 356	342	285 356 C					342 285 356		342
748818 391 266	83	Autres attributions et 391 266 C					83 391 266		83
		participations - F.I.P - Autres							
7489 1 870 715		Reversements et restitutions D				1 870 715		1 870 715	
		sur autres attributions et part							
748 391 266	81	520 551 C				1 870 715	83 391 266	1 870 715	83
74 676 622	423	805 907 C				1 870 715	425 676 622	1 870 715	425
752 107 400		Autres prod. gestion-Revenus 107 400 C					107 400		
		des immeubles							
777-042 068 822	1	Produits except.-Quote-part 068 822 C					1 068 822		1
		subv.investissement transf.comp							
7788 935 148	5	Autres produits exceptionnels 892 140 C			A	43 008	5 935 148	43 008	5
		- Produits exceptionnels divers							
77 003 970	6	960 962 C				43 008	7 003 970	43 008	7
7811-042 3		Reprise sur amortissements 3 C					3		
		immobilisations incorporelles &							

377 995		Total Cl.7	0 D	0	0	1 913 723	434 377 995	1 913 723	434
		1 870 715 D							
		434 334 987 C	0 C						

852 223		Total Général	953 659 284 D	1 366 003 120	1 395 730 528	514 189 819	484 462 411	2 833 852 223	2 833
		1 434 421 267 D							
		1 434 421 267 C	953 659 284 C						

* 161002 TIDV *
* * * * *
* * * * *
* 240 : S. P. C. P. F. *
* * * * *
* * * * *

COMPTE DE RESULTAT

TABLEAU B-2

Exercice : 2023

POSTES	Exercice 2023	Exercice 2022
PRODUITS COURANTS NON FINANCIERS		
Impôts et taxes		
Impôts locaux		
Autres impôts et taxes		
Production		
Produits des services, du domaine & ventes diverses	1 590 000	1 590 000
Production stockée		
Travaux en régie		
Reprise sur amortissements et provisions	3	
Transferts de charges		
Autres produits	107 400	
Dotations et subventions		
Dotations de l'Etat		
Subventions et participations	342 285 356	321 942 306
Autres attributions (péréquation, compensation...)	81 520 551	139 265 985
TOTAL I	425 503 310	462 798 291
CHARGES COURANTES NON FINANCIERES		
Traitements et salaires	161 721 738	163 398 584
Charges sociales	48 186 738	50 187 688
Achats et charges externes	192 032 477	165 845 586
Impôts et taxes	3 892 804	4 195 410
Dotations aux amortissements		
sur immobilisations	15 079 814	24 030 397
sur charges à répartir		
Dotations aux provisions		
Autres charges	42 736 619	40 042 170
Participations et interventions		
Contingents et participations	7 572 302	7 023 085
Subventions		
TOTAL II	471 222 492	454 722 920
A - RESULTAT COURANT NON FINANCIER (I - II)	-45 719 182	8 075 371

RF Haut-Commissariat de Papeete
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 02/03/2024 987-200015154-20240301-DEL_08_2024-AR

 * 161002 TIDV *
 * * *
 * COMPTÉ DE RESULTAT *
 * * *
 * 240 : S. P. C. P. F. *
 * * *
 * Exercice : 2023 *
 * * *

TABLEAU B-2

POSTES	Exercice 2023	Exercice 2022
PRODUITS COURANTS FINANCIERS		
Valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés		
Gains de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Reprises sur provisions		
Transferts de charges		
TOTAL III	0	0
CHARGES COURANTES FINANCIERES		
Intérêts et charges assimilées		
Pertes de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Dotations aux amortissements et aux provisions		
TOTAL IV	0	0
B - RESULTAT COURANT FINANCIER (III - IV)	0	0
A+B - RESULTAT COURANT	-45 719 182	8 075 371

RF Haut-Commissariat de Papeete
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 02/03/2024 987-200015154-20240301-DEL_08_2024-AR

* 161002 TIDV *
* * *
* COMPTE DE RESULTAT *
* * *
* 240 : S. P. C. P. F. *
* * *
* Exercice : 2023 *

TABLEAU B-2

POSTES	Exercice 2023	Exercice 2022
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion		
Subventions		
Autres opérations		1 886 972
Sur opérations en capital		
Produits des cessions d'immobilisations		
Différences sur réalisations (négatives) reprises au compte de résultat		
Autres opérations	6 960 962	876 362
Reprises sur provisions		
Transferts de charges		
TOTAL V	6 960 962	2 763 334
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion		
Subventions		
Autres opérations		165 000
Sur opérations en capital		
Valeur comptable des immobilisations cédées		
Différences sur réalisations (positives) transférées à l'investissement		
Autres opérations		
Dotations aux amortissements et aux provisions		
TOTAL VI	0	165 000
C - RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	6 960 962	2 598 334
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V)	432 464 272	465 561 625
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI)	471 222 492	454 887 920
RESULTAT DE L'EXERCICE	-38 758 220	10 673 705

RF Haut-Commissariat de Papeete
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 02/03/2024 987-200015154-20240301-DEL_08_2024-AR

ACTIF		EXERCICE 2023			EXERCICE 2022
		BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
	Immobilisations incorporelles				
	Subventions d'équipement versées				
	Autres immobilisations incorporelles	204 212 281	73 541 454	130 670 827	134 538 132
	Immobilisations incorpor. en cours				
	Immobilisations corporelles				
	1) En toute propriété				
ACTIF	Terrains				
	Constructions	97 081 327	7 474 073	89 607 254	91 290 510
	Constructions sur sol d'autrui				
	Réseaux, installations de voirie et réseaux divers	4 800 217	1 402 393	3 397 824	3 561 120
	Collections et oeuvres d'art				
	Autres immobilisations corporelles	423 399 024	73 286 918	350 112 106	354 497 883
	Immobilisations corporelles en cours	44 161 705		44 161 705	44 161 705
IMMOBILISE	Immobilisations affectées à un service non personnalisé				
	Immob. en concession, affermage ou à disposition & immob. affectées (1)				
	2) Reçues au titre d'une mise à disposition				
	Terrains				
	Constructions				
	Constructions sur sol d'autrui				
	Réseaux & installations de voirie, réseaux divers				
	Autres immobilisations corporelles				
	MONTANT A REPORTER	773 654 554	155 704 838	617 949 716	628 049 350

(1) : à un organisme doté de la personnalité morale

 * 161002 TIDV *
 * * *
 * B I L A N *
 * * *
 * 240 : S. P. C. P. F. *
 * * *
 * Exercice : 2023 *
 * * *

TABLEAU B-3

ACTIF		EXERCICE 2023			EXERCICE 2022
		BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
	REPORT	773 654 554	155 704 838	617 949 716	628 049 350
ACTIF	3) Reçues au titre d'une affectation Terrains Constructions Constructions sur sol d'autrui Réseaux, installations de voirie et réseaux divers Collections et oeuvres d'art Autres immobilisations corporelles				
	Immobilisations financières				
IMMOBILISE	Participations et créances rattachées à des participations Autres titres immobilisés Prêts				
(suite)	Avances en garanties d'emprunt Autres créances				
	ACTIF IMMOBILISE TOTAL I	773 654 554	155 704 838	617 949 716	628 049 350

RF Haut-Commissariat de Papeete
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 02/03/2024 987-200015154-20240301-DEL_08_2024-AR

ACTIF		EXERCICE 2023			EXERCICE 2022
		BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
ACTIF	Stocks et en-cours				
	Terrains Production autre que terrains Autres stocks				
CIRCULANT	Créances				
	Redevables et comptes rattachés	827 418		827 418	740 882
	Créances irrécouvrables admises par le juge des comptes				
	Créances sur l'Etat et les collectivités publiques	15 582 744		15 582 744	14 987 411
CIRCULANT	Créances sur budgets annexes, CCAS et caisses des écoles rattachés				
	Opérations pour le compte de tiers (créances)				
	Autres créances	2 457 520		2 457 520	2 683 639
CIRCULANT	Valeurs mobilières de placement				
	Disponibilités	123 221 274		123 221 274	122 859 729
	Avances de trésorerie				
	Charges constatées d'avance				
ACTIF CIRCULANT TOTAL II		142 088 956	0	142 088 956	141 271 661
COMPTES DE REGULARISA- TION	Charges à répartir s/plus. exercices				
	Primes remboursemt des obligations				
	Dépenses à classer et à régulariser				
	Ecart de conversion - Actif				
COMPTES DE REGULARISATION TOTAL III		0	0	0	0
TOTAL GENERAL (I+II+III)		915 743 510	155 704 838	760 038 672	769 321 011

PASSIF		EXERCICE 2023	EXERCICE 2022
	Fonds internes		
	Dotations	276 561 797	276 561 797
	Mise à disposition (chez le bénéficiaire)		
	Affectation (par la collectivité de rattachement)		
	Réserves	326 251 996	326 251 996
	Report à nouveau (1)	91 438 511	80 764 806
FONDS	Résultat de l'exercice (excédent ou déficit) (1) (2)	-38 758 220	10 673 705
	Subventions transférables	-1	1 068 821
	Différences sur réalisations d'immobilisations (3)	-19 122 523	-19 122 523
	Autres fonds		
PROPRES	Fonds globalisés		
	Subventions non transférables	49 145 167	49 145 167
	Droits de l'affectant		
	FONDS PROPRES TOTAL I	685 516 727	725 343 769
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES TOTAL II	0	0

(1) : précédé du signe moins en cas de déficit
(2) : égal au résultat de l'exercice apparaissant en section de fonctionnement , tableau A13
(3) : précédé du signe moins en cas de solde débiteur

 * 161002 TIDV *
 * * * * *
 * B I L A N *
 * * * * *
 * 240 : S. P. C. P. F. *
 * * * * *
 * Exercice : 2023 *
 * * * * *

TABLEAU B-3

PASSIF		EXERCICE 2023	EXERCICE 2022
DETTES	Dettes financières		
	Emprunts obligataires		
	Emprunts auprès des établissements de crédits		
	Emprunts et dettes financières divers		
	Credits et lignes de trésorerie		
	Dettes diverses		
	Fournisseurs et comptes rattachés	55 930 707	37 088 077
	Dettes fiscales et sociales	12 182 857	
	Dettes envers Etat et collectivités publiques (opérations particulières)		
	Dettes envers les budgets annexes, CCAS et caissés des écoles rattachés		
Opérations pour le compte de tiers (dettes)			
Autres dettes	4 862 618	165 000	
Fournisseurs d'immobilisations			
Produits constatés d'avance			
	DETTES TOTAL III	72 976 182	37 253 077
COMPTE DE REGULARISATION	Recettes à classer ou à régulariser	1 545 763	6 724 165
	Ecarts de conversion - Passif		
	COMPTE DE REGULARISATION TOTAL IV	1 545 763	6 724 165
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV)	760 038 672	769 321 011

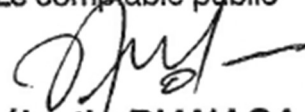
RF Haut-Commissariat de Papeete
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 02/03/2024 987-200015154-20240301-DEL_08_2024-AR

 * 161002 TIDV *
 * * *
 * VALEURS INACTIVES *
 * * *
 * 240 : S. P. C. P. F. *
 * * *
 * Exercice : 2023 *
 * * *

TABLEAU C

DESIGNATION DES COMPTES		DEBIT			CREDIT			SOLDES	
		Balance d'entrée	Année en cours	TOTAL	Balance d'entrée	Année en cours	TOTAL	Débiteurs	Créditeurs
N°	Intitulé								
861	Titres et valeurs en portefeuille								
862	Titres et valeurs chez les correspondants								
863	Compte de prise en charge								
	TOTAUX								

NEANT

Le comptable public

Célestin BIANAGA

RF
 Haut-Commissariat de Papeete

Contrôle de légalité
 Date de réception de l'AR: 02/03/2024
 987-200015154-20240301-DEL_08_2024-AR

RF
Haut-Commissariat de Papeete

Contrôle de légalité
Date de réception de l'AR: 02/03/2024
987-200015154-20240301-DEL_08_2024-AR

VU ET VERIFIE PAR LE COMPTABLE CENTRALISATEUR QUI DECLARE QUE LE PRESENT COMPTE EST EXACT EN SES RESULTATS.

A LE

LE COMPTABLE SOUSSIGNE AFFIRME VERITABLE, SOUS LES PEINES DE DROIT, LE PRESENT COMPTE.

LE COMPTABLE AFFIRME EN OUTRE, ET SOUS LES MEMES PEINES, QUE RECETTES ET DEPENSES PORTEES DANS CE COMPTE SONT, SANS EXCEPTION, TOUTES CELLES QUI ONT ETE FAITES POUR LE SERVICE "S. P. C. P. F." PENDANT L'ANNEE 2023 ET QU'IL N'EN EXISTE AUCUNE AUTRE A SA CONNAISSANCE.

A LE

VU PAR M QUI CERTIFIE QUE LE PRESENT COMPTE DONT LE MONTANT DES TITRES A RECOUVRER ET DES MANDATS EMIS EST CONFORME AUX ECRITURES DE SA COMPTABILITE ADMINISTRATIVE, A ETE VOTE LE PAR L'ORGANE DELIBERANT.

A LE

RF Haut-Commissariat de Papeete
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 02/03/2024 987-200015154-20240301-DEL_08_2024-AR

 * 161002 TIDV *
 * * *
 * BALANCE DEFINITIVE DE L'EXERCICE 2023 * * * * *
 * * * * *
 * 240 : S. P. C. P. F. * * * * *
 * * * * *

COMPTES	DEBIT	CREDIT
1021		276 561 797
1068		326 251 996
110		91 438 511
12	38 758 220	
1321		11 812 443
1337		25 659 544
1346		17 729 671
1347		15 103 053
1382		4 500 000
13937	25 659 545	
192	11 537 094	
193	7 585 429	
2031	1 097 450	
2032	41 037 141	
2051	78 131 387	
2088	83 946 303	
21318	58 975 396	
2135	38 105 931	
2152	138 776	
21533	872 527	
21534	1 807 774	
21538	1 981 140	
2158	13 832 775	
2181	6 329 483	
2182	24 118 427	
2183	343 611 572	
2184	11 605 096	
2188	23 901 671	
2313	39 036 945	
2315	5 124 760	
28031		421 865
28051		62 769 453
28088		10 350 136
28135		7 474 073
28152		138 776
281533		299 471
281534		964 146
28158		7 229 892
28181		3 668 476
28182		6 244 875
28183		42 123 146
28184		6 708 567
28188		7 311 962
4011		41 918 281
408		14 012 426
4111	467 418	

RF Haut-Commissariat de Papeete
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 02/03/2024 987-200015154-20240301-DEL_08_2024-AR

 * 161002 TIDV *
 * *
 * BALANCE DEFINITIVE DE L'EXERCICE 2023 *
 * *
 * 240 : S. P. C. P. F. *
 * *

COMPTES	DEBIT	CREDIT
4114	360 000	
4286		3 398 141
437		36 730
4386		8 402 676
441	15 582 744	
4486		345 310
466		317 184
46711		3 202 720
46721	269 275	
46724	2 188 245	
4686		1 342 714
4718		1 545 763
515	123 221 274	
TOTAL GENERAL	999 283 798	999 283 798

RF Haut-Commissariat de Papeete
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 02/03/2024 987-200015154-20240301-DEL_08_2024-AR

Collectivité 240 : S. P. C. P. F.

RESULTATS DES CONTROLES DU COMPTE DE GESTION - Exercice : 2023

A U C U N E A N O M A L I E

RF Haut-Commissariat de Papeete
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 02/03/2024 987-200015154-20240301-DEL_08_2024-AR

VU ET VERIFIE PAR LE COMPTABLE CENTRALISATEUR QUI DECLARE QUE LE PRESENT COMPTE EST EXACT EN SES RESULTATS.

Papeete

12 JAN. 2024

A LE

Pour l'Administrateur Général
des Finances Publiques
La responsable de la Division Pilotage
du réseau et recouvrement

Inspectrice divisionnaire
des Finances Publiques
Anne-Sophie LOCQUEGNIES-GOUPIL

LE COMPTABLE SOUSSIGNE AFFIRME VERITABLE, SOUS LES PEINES DE DROIT, LE PRESENT COMPTE.

LE COMPTABLE AFFIRME EN OUTRE, ET SOUS LES MEMES PEINES, QUE RECETTES ET DEPENSES PORTEES DANS CE COMPTE SONT, SANS EXCEPTION, TOUTES CELLES QUI ONT ETE FAITES POUR LE SERVICE "S. P. C. P. F." PENDANT L'ANNEE 2023 ET QU'IL N'EN EXISTE AUCUNE AUTRE A SA CONNAISSANCE.

A *Papeete* LE *15 février 2024*

 **Le Comptable Public**
Cy
Célestin BIANAGA

VU PAR M. *Cyril TETUANUI, Président* QUI CERTIFIE QUE LE PRESENT COMPTE DONT LE MONTANT DES TITRES A RECOUVRE ET DES MANDATS EMIS EST CONFORME AUX ECRITURES DE SA COMPTABILITE ADMINISTRATIVE, A ETE VOTE LE *01/03/24* PAR L'ORGANE DELIBERANT.

A *Mahina* LE *1er mars 2024*



Le Président
Cyril TETUANUI

RF Haut-Commissariat de Papeete
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 02/03/2024 987-200015154-20240301-DEL_08_2024-AR

REPUBLIQUE FRANÇAISE

SPCPF

Numéro TAHITI : **007492**

POSTE COMPTABLE :

M14

COMPTE ADMINISTRATIF

voté par nature

BUDGET : **SPCPF**

ANNEE 2023

RF Haut-Commissariat de Papeete
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 02/03/2024 987-200015154-20240301-DEL_08_2024-AR

SOMMAIRE

I - Informations générales

- p.2 I - A - Informations statistiques, Fiscales et financières
 p.3 I - B - Modalités de vote du budget

II - Présentation générale du budget/compte administratif

- p.4 II - A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser
 p.6 II - A2 - Vue d'ensemble – Section de fonctionnement - Chapitres
 p.7 II - A3 - Vue d'ensemble - Section d'Investissement - Chapitres
 p.8 II - B1 - Balance générale du budget - Dépenses
 p.9 II - B2 - Balance générale du budget - Recettes

III - Vote du budget/compte administratif

- p.10 III - A1 - Section de Fonctionnement - Détail des dépenses
 p.12 III - A2 - Section de Fonctionnement - Détail des recettes
 p.13 III - B1 - Section d'Investissement - Détail des dépenses
 p.14 III - B2 - Section d'Investissement - Détail des recettes
 p.15 III - B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles

IV – ANNEXES

		Jointes	Sans Objet
p.20	IV - A1 - Présentation croisée par fonction	X	
p.23	IV - A2.1 - Détail des crédits de trésorerie	X	
p.24	IV - A2.2 - Répartition par nature de dette	X	
p.26	IV - A2.3 - Répartition par structure de taux	X	
p.27	IV - A2.4 - Typologie de la répartition de l'encours	X	
p.28	IV - A2.5 - Détail des opérations de couverture	X	
p.30	IV - A2.6 - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	X	
p.31	IV - A2.7 - Emprunts renégociés au cours de l'année N	X	
p.32	IV - A2.8 - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	X	
p.33	IV - A2.9 - Autres dettes	X	
p.34	IV - A3 - Méthode utilisées pour les amortissements	X	
p.35	IV - A4 - Etat des provisions	X	
p.36	IV - A5 - Etalement des provisions	X	
p.37	IV - A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	X	
p.38	IV - A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	X	
p.39	IV - A7.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'Eau et d'Assainissement - Section de fonctionnement	X	
p.40	IV - A7.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'Eau et d'Assainissement - Section d'investissement	X	
p.41	IV - A7.2.1 - Etat de ventilation des dépenses et des recettes des services assujettis à la Tva - Section de fonctionnement	X	
p.42	IV - A7.2.2 - Etat de ventilation des dépenses et des recettes des services assujettis à la Tva - Section d'investissement	X	
p.43	IV - A7.3.1 - Etat de répartition de la TEOM - Section de fonctionnement	X	
p.44	IV - A7.3.2 - Etat de répartition de la TEOM - Section d'investissement	X	
p.45	IV - A7.4 - Détails pour certains services	X	
p.46	IV - A8 - Etat des charges transférées	X	
p.47	IV - A9 - Détail des opérations pour compte de tiers	X	
p.48	IV - A10.1 - Variation du patrimoine - Etat des entrées d'immobilisations (article R.2313-3 du CGCT)	X	
p.49	IV - A10.2 - Variation du patrimoine - Etat des sorties d'immobilisations (article R.2313-3 du CGCT)	X	
p.50	IV - A10.3 - Opérations liées aux cessions	X	
p.51	IV - A10.4 - Variation du patrimoine - Etat des entrées d'immobilisations (article L.300-5 du code de l'urbanisme)	X	
p.52	IV - A10.5 - Variation du patrimoine - Etat des sorties d'immobilisations (article L.300-5 du code de l'urbanisme)	X	
p.53	IV - A11 - Etat des travaux en régie	X	
p.54	IV - A12 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale	X	
p.55	IV - B1.1 - Emprunts garantis par la commune	X	
p.56	IV - B1.2 - Calcul du ratio d'endettement	X	
p.57	IV - B1.3 - Etat des contrats de credit-bail	X	
p.58	IV - B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	X	
p.59	IV - B1.5 - Etat des autres engagements donnés	X	
p.60	IV - B1.6 - Etat des engagements reçus	X	
p.61	IV - B1.7 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions	X	
p.62	IV - B2.1 - Situation des autorisations de programme et crédits de paiement	X	
p.63	IV - B2.2 - Situation des autorisations d'engagement et crédits de paiement	X	
p.64	IV - B3 - Etat des recettes grevées d'une affectation spéciale	X	
p.65	IV - C1.1 - Etat du personnel	X	
p.67	IV - C1.2 - Action de formation des élus	X	
p.68	IV - C2 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	X	
p.69	IV - C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune	X	
p.70	IV - C3.2 - Liste des établissements publics créés par la commune	X	
p.71	IV - C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	X	
p.72	IV - C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	X	
p.73	IV - C3.5 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	X	
p.74	IV - C3.6 - Identification des flux croisés	X	
p.75	IV - D1 - Décision en matière de taux	X	
p.76	IV - D2 - Arrêté signatures	X	

(1) Ne sont pas produites les annexes qui ne concernent pas la collectivité, ni au titre de l'exercice, ni au titre du détail des comptes du bilan. Dans ce cas, cochez la case « sans objet » correspondante. (Ne pas produire d'état néant)

RF Haut-Commissariat de Papeete
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 02/03/2024 987-200015154-20240301-DEL_08_2024-AR

I - INFORMATIONS GENERALES
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES

I
A

Informations statistiques

Valeurs

Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	242 625
Nombre de résidences secondaires (article R.2313-1 <i>in fine</i>) :	0
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
0		0	0

Informations financières - ratios (2)

Valeurs

1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	1 891	0
2	Produit des impositions directes (4 taxes) / population	0	0
3	Recettes de fonctionnement / population	1 793	0
4	Dépenses d'équipement brut / population	21	0
5	Encours de la dette / population	0	0
6	DGF / population	0	0
7	Dépenses de personnel / Dépenses réelles de fonctionnement (2)	46,77%	0,00%
8	Dépenses de fonctionnement et remboursement de la dette en capital / RRF -	106	0
9	Dépenses d'équipement /recettes réelles de fonctionnement (2)	1,15%	0,00%
10	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement - moyenne de la strate (2)	0,00%	0,00%

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus. Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

RF Haut-Commissariat de Papeete
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 02/03/2024 987-200015154-20240301-DEL_08_2024-AR

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

POUR MEMOIRE(1)

I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans les chapitres "opérations d'équipement " de l'état III B 3.
 - sans vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement ".

III - Les provisions sont semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement).

(1) Rappeler les modalités relatives au vote du budget.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

VUE D'ENSEMBLE

A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A 473 895 686	G 435 137 466
	Section d'investissement	B 6 049 002	H 15 079 814
		+	+
REPORTS DE L'EXERCICE 2022	Report en section de fonctionnement (002)	C (si déficit)	I 91 438 511 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D (si déficit)	J 5 855 908 (si excédent)
		=	=
TOTAL (réalisations + reports)		479 944 688 = A+B+C+D	547 511 699 = G+H+I+J
RESTES A REALISER A REPORTER EN 2024 (1)	Section de fonctionnement	E 0	K 0
	Section d'investissement	F 0	L 0
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en 2024	= E+F 0	= K+L 0
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E 473 895 686	= G+I+K 526 575 977
	Section d'investissement	= B+D+F 6 049 002	= H+J+L 20 935 722
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F 479 944 688	= G+H+I+J+K+L 547 511 699

RF

Haut-Commissariat de Papeete

Contrôle de légalité

Date de réception de l'AR: 02/03/2024

987-200015154-20240301-DEL_08_2024-AR

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
	TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	E 0	K 0
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	F 0	L 0

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).
 Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES

A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2022)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charg. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	247 177 203	177 431 997	14 600 480	0	55 144 726
012	Charges de personnel et frais assimilés	229 646 829	202 457 632	12 146 127	0	15 043 070
014	Atténuations de produits	1 870 715	1 870 715	0	0	0
65	Autres charges de gestion courante	64 018 874	49 554 261	754 660	0	13 709 953
Total des dépenses de gestion courante		542 713 621	431 314 605	27 501 267	0	83 897 749
67	Charges exceptionnelles	600 000	0	0	0	600 000
Total des dépenses réelles de fonctionnement		543 313 621	431 314 605	27 501 267	0	84 497 749
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (2)	17 079 815	15 079 814			2 000 001
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		17 079 815	15 079 814			2 000 001
TOTAL		560 393 436	446 394 419	27 501 267	0	86 497 750
Pour information D002 Déficit de fonctionnement reporté de 2022		(3) 0				

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2022)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	0	802 479	0	0	0
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	1 530 000	1 590 000	0	0	0
74	Dotations et participations	466 324 922	425 676 622	0	0	40 648 300
75	Autres produits de gestion courante	0	107 400	0	0	0
Total des recettes de gestion courante		467 854 922	428 176 501	0	0	39 678 421
77	Produits exceptionnels	0	5 892 140	0	0	0
Total des recettes réelles de fonctionnement		467 854 922	434 068 641	0	0	33 786 281
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (2)	1 100 003	1 068 825			31 178
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		1 100 003	1 068 825			31 178
TOTAL		468 954 925	435 137 466	0	0	33 817 459
Pour information R002 Excédent de fonctionnement reporté de 2022		(3) 91 438 511				

(1) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté)

RF Haut-Commissariat de Papeete
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 02/03/2024 987-200015154-20240301-DEL_08_2024-AR

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2022)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	20 007 402	2 331 681	0	17 675 721
21	Immobilisations corporelles	10 997 773	2 648 496	0	8 349 277
Total des dépenses d'équipement		31 005 175	4 980 177	0	26 024 998
Total des dépenses réelles d'investissement		31 005 175	4 980 177	0	26 024 998
040	Opérations d'ordre entre sections (1)	1 100 003	1 068 825		31 178
Total des dépenses d'ordre d'investissement		1 100 003	1 068 825		31 178
TOTAL		32 105 178	6 049 002	0	26 056 176
Pour information		(3)			
D001 Solde d'exécution négatif reporté de 2022		0			

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2022)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
13	Subventions d'investissement	9 169 455	0	0	9 169 455
Total des recettes d'équipement		9 169 455	0	0	9 169 455
Total des recettes réelles d'investissement		9 169 455	0	0	9 169 455
040	Opérations d'ordre entre sections (1)	17 079 815	15 079 814		2 000 001
Total des recettes d'ordre d'investissement		17 079 815	15 079 814		2 000 001
TOTAL		26 249 270	15 079 814	0	11 169 456
Pour information		(3)			
R001 Solde d'exécution positif reporté de 2022		5 855 908			

(1) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(2) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

(3) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 - Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	192 032 477		192 032 477
012	Charges de personnel et frais assimilés	214 603 759		214 603 759
014	Atténuations de produits	1 870 715		1 870 715
65	Autres charges de gestion courante	50 308 921		50 308 921
67	Charges exceptionnelles	0	0	0
68	Dotations aux amortissements et provisions	0	15 079 814	15 079 814
Dépenses de fonctionnement - Total		458 815 872	15 079 814	473 895 686
Pour information				0
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de 2022				0

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
13	Subventions d'investissement	0	1 068 822	1 068 822
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	2 331 681	0	2 331 681
21	Immobilisations corporelles (6)	2 648 496	0	2 648 496
28	Amortissements des immobilisations (reprises)		3	3
Dépenses d'investissement - Total		4 980 177	1 068 825	6 049 002
Pour information				0
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de 2022				0

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires ;

(2) Voir liste des opérations d'ordre ;

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié ;

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants ;

(5) Si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires ;

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement » ;

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9) ;

(8) A servir uniquement lors de la constitution d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

<p>Haute Commission de Papete</p> <p>Contrôle de légalité</p> <p>Date de réception de l'AR: 02/03/2024</p> <p>987-200015154-20240301-DEL_08_2024-AR</p>

SPCPF - 98 - SPCPF	CA 2023
--------------------	---------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	802 479		802 479
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	1 590 000		1 590 000
74	Dotations et participations	425 676 622		425 676 622
75	Autres produits de gestion courante	107 400		107 400
77	Produits Exceptionnels	5 892 140	1 068 822	6 960 962
78	Reprises sur amortissements et provisions	0	3	3
Recettes de fonctionnement - Total		434 068 641	1 068 825	435 137 466
Pour information				91 438 511
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de 2022				

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
13	Subventions d'investissement	0	0	0
28	Amortissements des immobilisations		15 079 814	15 079 814
Recettes d'investissement - Total		0	15 079 814	15 079 814
Pour information				5 855 908
R 001 Solde d'exécution positif reporté de 2022				

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsqu'une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

DE
 Haut-Commissariat de Rapports
 Contrôle de légalité
 Date de réception de l'AR: 02/03/2024
 987-200015154-20240301-DEL_08_2024-AR

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2022)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	247 177 203	177 431 997	14 600 480	0	55 144 726
60611	Eau et assainissement	77 000	111 228	0	0	0
60612	Energie - Electricité	2 000 000	1 766 621	200 000	0	33 379
60622	Carburants	500 000	485 387	25 000	0	0
60623	Alimentation	650 000	1 922 455	0	0	0
60624	Produits de traitement	0	0	38 925	0	0
60628	Autres fournitures non stockées	0	11 711	0	0	0
60631	Fournitures d'entretien	140 000	255 017	0	0	0
60632	Fournitures de petit équipement	1 946 000	1 182 982	231 234	0	531 784
60636	Vêtements de travail	389 000	350 293	0	0	38 707
6064	Fournitures administratives	1 320 000	1 124 465	0	0	195 535
6068	Autres matières et fournitures	40 000	0	0	0	40 000
611	Contrats de prestations de services	325 000	86 541	0	0	238 459
6132	Locations immobilières	1 410 000	3 394 252	102 900	0	0
6135	Locations mobilières	5 298 116	4 171 665	116 789	0	1 009 662
61521	Terrains	0	140 000	0	0	0
61522	Bâtiments	500 000	78 381	17 063	0	404 556
61523	Voies et réseaux	0	1 505 825	100 853	0	0
61551	Matériel roulant	140 000	313 693	0	0	0
61558	Autres biens mobiliers	400 000	0	0	0	400 000
6156	Maintenance	1 150 000	1 272 479	124 267	0	0
6161	Multirisques	700 000	768 719	0	0	0
6168	Autres	250 000	0	0	0	250 000
6182	Documentation générale et technique	135 000	31 189	10 012	0	93 799
6184	Versements à des organismes de formation	8 103 160	1 317 960	0	0	6 785 200
6185	Frais de colloques et de séminaires	2 747 967	307 345	117 000	0	2 323 622
6188	Autres frais divers	0	2 884 009	0	0	0
6225	Indemnités au comptable et aux régisseurs	80 000	0	0	0	80 000
6226	Honoraires	153 016 059	117 048 027	8 057 217	0	27 910 815
6228	Divers	260 000	10 255	35 000	0	214 745
6231	Annonces et insertions	280 000	79 456	36 054	0	164 490
6232	Fêtes et cérémonies	5 780 000	5 550 579	634 206	0	0
6236	Catalogues et imprimés	14 629 000	4 590 909	3 007 756	0	7 030 335
6238	Divers	3 700 000	1 579 419	0	0	2 120 581
6241	Transports de biens	1 321 300	640 733	40 300	0	640 267
6247	Transports collectifs	9 174 005	5 420	0	0	9 168 585
6251	Voyages et déplacements	16 831 889	12 577 629	462 040	0	3 792 220
6256	Missions	8 369 707	7 239 805	588 054	0	541 848
6261	Frais d'affranchissement	40 000	0	0	0	40 000
6262	Frais de télécommunications	2 872 000	2 376 525	497 610	0	0
6281	Concours divers (cotisations)	12 000	11 933	0	0	67

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(5) Dont 675 et 676.

(6) Le compte 685 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

Contrôle de légalité

Date de réception de l'AR: 02/03/2024

987-200015154-20240301-DEL_08_2024-AR

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2022)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
6282	Frais de gardiennage (églises, forêts et bois commu	0	190 000	0	0	0
6283	Frais de nettoyage des locaux	1 800 000	1 993 270	158 200	0	0
6288	Autres	790 000	55 820	0	0	734 180
012	Charges de personnel et frais assimilés	229 646 829	202 457 632	12 146 127	0	15 043 070
6218	Autre personnel extérieur	988 000	0	0	0	988 000
6336	Cotisations au centre national et aux centres de ges	4 241 289	3 547 494	345 310	0	348 485
64111	Rémunération principale	172 771 500	97 007 599	2 006 958	0	73 756 943
64118	Autres indemnités	0	10 591 370	106 108	0	0
64131	Rémunérations	649 100	51 527 107	1 285 075	0	0
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	50 663 940	39 453 162	8 402 676	0	2 808 102
6475	Médecine du travail, pharmacie	333 000	330 900	0	0	2 100
014	Atténuations de produits	1 870 715	1 870 715	0	0	0
7489	Reversement et restitution sur autres attributions et	1 870 715	1 870 715	0	0	0
65	Autres charges de gestion courante	64 018 874	49 554 261	754 660	0	13 709 953
651	Redevances pour concessions, brevets, licences, pr	14 232 614	5 793 178	0	0	8 439 436
6531	Indemnités	12 152 000	11 802 309	284 261	0	65 430
6532	Frais de mission	27 252 494	23 003 436	470 399	0	3 778 659
6533	Cotisations de retraite	250 000	834 445	0	0	0
6534	Cotisations de sécurité sociale - part patronale	350 000	0	0	0	350 000
6541	Créances admises en non-valeur	0	548 591	0	0	0
6554	Contributions aux organismes de regroupement	9 781 766	4 130 539	0	0	5 651 227
6558	Autres contributions obligatoires	0	3 441 763	0	0	0
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)		542 713 621	431 314 605	27 501 267	0	83 897 749
67	Charges exceptionnelles (c)	600 000	0	0	0	600 000
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	600 000	0	0	0	600 000
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		543 313 621	431 314 605	27 501 267	0	84 497 749
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (4)(17 079 815	15 079 814			2 000 001
6811	Dotations aux amortissements des immobilisations i	17 079 815	15 079 814			2 000 001
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		17 079 815	15 079 814			2 000 001
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		17 079 815	15 079 814			2 000 001
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		560 393 436	446 394 419	27 501 267	0	86 497 750
Pour information		0				
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de 2022						

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (2)

Montant des ICNE de l'exercice	0
Montant de l'exercice 2022	0
= Différence ICNE 2023 - ICNE 2022	0

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(5) Dont 675 et 676.

(6) Le compte 6811 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

SPCPF - 98 - SPCPF	CA 2023
--------------------	---------

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2022)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	0	802 479	0	0	0
6419	Remboursements sur rémunérations du personnel	0	802 479	0	0	0
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	1 530 000	1 590 000	0	0	0
70688	Autres prestations de services	1 530 000	1 590 000	0	0	0
74	Dotations et participations	466 324 922	425 676 622	0	0	40 648 300
74741	Communes membres du GFP	341 025 350	341 025 356	0	0	0
74748	Autres communes	0	1 260 000	0	0	0
748818	Autres	125 299 572	83 391 266	0	0	41 908 306
75	Autres produits de gestion courante	0	107 400	0	0	0
752	Revenus des immeubles	0	107 400	0	0	0
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = (70+73+74+75+013)		467 854 922	428 176 501	0	0	39 678 421
77	Produits exceptionnels (c)	0	5 892 140	0	0	0
7788	Produits exceptionnels divers	0	5 892 140	0	0	0
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		467 854 922	434 068 641	0	0	33 786 281
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (3)(4)	1 100 003	1 068 825			31 178
777	Quote-part des subventions d'investissement transférées	1 100 003	1 068 822			31 181
7811	Reprises sur amortissements des immobilisations incorporelles	0	3			0
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		1 100 003	1 068 825			31 178
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		468 954 925	435 137 466	0	0	33 817 459
Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de 2022		91 438 511				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0
Montant de l'exercice 2022	0
= Différence ICNE 2023 - ICNE 2022	0

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(4) Dont 776.

(5) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2022)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	20 007 402	2 331 681	0	17 675 721
2051	Concessions et droits similaires	20 007 402	2 331 681	0	17 675 721
21	Immobilisations corporelles (sauf opérations)	10 997 773	2 648 496	0	8 349 277
2135	Installations générales, agencements, aménagements des construc	6 529 724	0	0	6 529 724
2158	Autres installations, matériel et outillage techniques	70 000	0	0	70 000
2181	Installations générales, agencements et aménagements divers	0	178 200	0	0
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	3 348 049	2 115 296	0	1 232 753
2184	Mobilier	550 000	55 100	0	494 900
2188	Autres immobilisations corporelles	500 000	299 900	0	200 100
Total des dépenses d'équipement		31 005 175	4 980 177	0	26 024 998
TOTAL DEPENSES REELLES		31 005 175	4 980 177	0	26 024 998
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (4)	1 100 003	1 068 825		31 178
	Charges transférées (6)	1 100 003	1 068 825		31 178
13937	Dotation de soutien à l'investissement local	1 100 000	1 068 822		31 178
28152	Installations de voirie	3	3		0
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		1 100 003	1 068 825		31 178
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		32 105 178	6 049 002	0	26 056 176
Pour information					
D001 Solde d'exécution négatif reporté de 2022		0			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir état III B7 pour le détail des opérations d'équipement.

(3) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre d'opérations d'ordre, DI 040=RF 042.

(5) Les comptes 15, 29, 39, 40 et 41 sont prévus dans le chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Dont 192.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 041.

Haut Commissariat de Rapports Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 02/03/2024 987-200015154-20240301-DEL_08_2024-AR
--

SPCPF - 98 - SPCPF	CA 2023
--------------------	---------

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2022)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
13	Subventions d'investissement	9 169 455	0	0	9 169 455
1312	Régions	9 169 455	0	0	9 169 455
Total des recettes d'équipement		9 169 455	0	0	9 169 455
TOTAL DES RECETTES REELLES		9 169 455	0	0	9 169 455
040	<i>Opérations d'ordre de transfert entre sections (3)(4)</i>	17 079 815	15 079 814		2 000 001
28031	Frais d'études	79 853	79 853		0
28051	Concessions et droits similaires	6 119 133	6 119 133		0
28135	Installations générales, agencements, aménagements des constru	1 683 256	1 683 256		0
28152	Installations de voirie	0	0		0
281533	Réseaux câblés	42 782	42 781		1
281534	Réseaux d'électrification	120 518	120 518		0
28158	Autres installations, matériel et outillage techniques	919 809	919 809		0
28181	Installations générales, agencements, aménagements divers	290 105	290 105		0
28182	Matériel de transport	1 186 428	1 186 428		0
28183	Matériel de bureau et informatique	5 838 108	3 736 023		2 102 085
28184	Mobilier	491 371	593 456		0
28188	Autres immobilisations corporelles	308 452	308 452		0
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		17 079 815	15 079 814		2 000 001
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		17 079 815	15 079 814		2 000 001
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		26 249 270	15 079 814	0	11 169 456
Pour information R001 Solde d'exécution positif reporté de 2022		5 855 908			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
(3) Cf. définition du chapitre 44 du tableau de prévisions de la loi de finances.
(4) Les comptes 15, 20, 30, 40 et 50 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

Date de réception de l'AR: 02/03/2024
987-200015154-20240301-DEL_08_2024-AR

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 20081
LIBELLE : ACQ. MAT. ADM. GENERALE
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2022)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (2)
DEPENSES		0	A 0	0	0	B 13 267 310
20	Immobilisations incorporelles	0	0	0	0	3 751 957
2051	Concessions et droits similaires	0	0	0	0	3 751 957
21	Immobilisations corporelles	0	0	0	0	9 515 353
21533	Réseaux câblés	0	0	0	0	27 074
21538	Autres réseaux	0	0	0	0	0
2158	Autres installations, matériel et outillage techni	0	0	0	0	1 438 288
2181	Installations générales, agencements et amén	0	0	0	0	375 160
2182	Matériel de transport	0	0	0	0	2 825 755
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	0	0	0	0	4 677 316
2184	Mobilier	0	0	0	0	85 360
2188	Autres immobilisations corporelles	0	0	0	0	86 400

RECETTES (répartition) (Pour information)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
	Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2022)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (2)
TOTAL RECETTES AFFECTEES	0	C 0	0	0	D 0
13	Subventions d'investissement	0	0	0	0
1337	Dotation de soutien à l'investissement local	0	0	0	0
1347	Dotation de soutien à l'investissement local	0	0	0	0

Solde du financement (3)	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes - Dépenses	C-A 0	D-B -13 267 310

(1) Détailler les articles comptables par la commune ou l'établissement.
(2) Réalisations effectuées pendant l'exercice.
(3) Indiquer le signe algébrique.

RF
Haut-Commissariat de Papier
Contrôle de légalité
Date de réception de l'AR: 02/03/2024
987-200015154-20240301-DEL_08_2024-AR

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 20083
LIBELLE : ACQ.MAT.AEP
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire	
		Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2022)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (2)	
DEPENSES		0	A	0	0	B	1 580 785
21	Immobilisations corporelles	0	0	0	0		1 566 085
2158	Autres installations, matériel et outillage techni	0	0	0	0		1 534 965
2184	Mobilier	0	0	0	0		31 120

RECETTES (répartition) (Pour information)		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire	
		Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2022)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (2)	
TOTAL RECETTES AFFECTEES		0	C	0	0	D	0
13	Subventions d'investissement	0	0	0	0		0
1347	Dotation de soutien à l'investissement local	0	0	0	0		0

Solde du financement (3)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes - Dépenses	C-A	0	D-B	-1 580 785

(1) Détailler les articles comptables utilisés par la commune ou l'établissement.
(2) Réalisations intérieures - réalisation de l'exercice.
(3) Indiquer le signe algébrique.

RF
Haut-Commissariat de Papete
Contrôle de légalité
Date de réception de l'AR: 02/03/2024
987-200015154-20240301-DEL_08_2024-AR

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 20084
LIBELLE : ACQ.MAT.INFORMATIQUE
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2022)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (2)
DEPENSES		0	A 0	0	0	B 3 824 200
20	Immobilisations incorporelles	0	0	0	0	3 123 656
2051	Concessions et droits similaires	0	0	0	0	3 123 656
21	Immobilisations corporelles	0	0	0	0	700 544
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	0	0	0	0	700 544

RECETTES (répartition) (Pour information)		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2022)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (2)
TOTAL RECETTES AFFECTEES		0	C 0	0	0	D 729 783
13	Subventions d'investissement	0	0	0	0	729 783
1337	Dotation de soutien à l'investissement local	0	0	0	0	729 783

Solde du financement (3)	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes - Dépenses	C-A 0	D-B -3 094 417

(1) Détailler les articles comptables utilisés par la commune ou l'établissement.
(2) Réalisations antérieures - réalisation de l'exercice.
(3) Indiquer le signe algébrique.

RF
Haut-Commissariat de Papier
Contrôle de légalité
Date de réception de l'AR: 02/03/2024
987-200015154-20240301-DEL_08_2024-AR

SPCPF - 98 - SPCPF	CA 2023
--------------------	---------

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 20095
LIBELLE : RESTAURATION SCOLAIRE
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2022)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (2)
DEPENSES		0	0 ^A	0	0	0 ^B 138 409
21	Immobilisations corporelles	0	0	0	0	138 409
2184	Mobilier	0	0	0	0	138 409

RECVTTES (répartition) (Pour information)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
	Crédits ouverts (BP +DM + RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (2)
TOTAL RECETTES AFFECTEES	0	0 ^C	0	0	0 ^D 0

Solde du financement (3)	Pour l'exercice		En cumulé
Recettes - Dépenses	C-A	0	D-B -138 409

(1) Détailler les articles comptables par la commune ou l'établissement.
(2) Réalisations effectuées pendant l'exercice.
(3) Indiquer le signe algébrique.

RF
Haut-Commissariat de Papete
Contrôle de légalité
Date de réception de l'AR: 02/03/2024
987-200015154-20240301-DEL_08_2024-AR

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 20112
LIBELLE : ACQ. MAT. FORMATION
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire	
		Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2022)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (2)	
DEPENSES		0	A	0	0	B	4 892 988
20	Immobilisations incorporelles	0	0	0	0		113 000
2031	Frais d'études	0	0	0	0		113 000
21	Immobilisations corporelles	0	0	0	0		4 779 988
2135	Installations générales, agencements, aménag	0	0	0	0		2 653 014
2181	Installations générales, agencements et amén	0	0	0	0		1 911 040
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	0	0	0	0		0
2184	Mobilier	0	0	0	0		215 934

RECETTES (répartition) (Pour information)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire	
	Crédits ouverts (BP +DM + RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (2)	
TOTAL RECETTES AFFECTEES	0	C	0	0	D	0

Solde du financement (3)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes - Dépenses	C-A	0	D-B	-4 892 988

(1) Détailler les articles comptables par la commune ou l'établissement.
(2) Réalisations effectuées - réalisation de l'exercice.
(3) Indiquer le signe algébrique.

RF
Haut-Commissariat de Papier
Contrôle de légalité
Date de réception de l'AR: 02/03/2024
987-200015154-20240301-DEL_08_2024-AR

IV - ANNEXES

IV

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

A1

Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux des admi- nistrations (sauf 01)	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseigne- ment et formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interven- tions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménage- ment et services urbains, environne- ment	9 Action économi- que	TOTAL
---------	--	--	--	--	--------------	---------------------------	---	--------------	---------------	--	--------------------------------	-------

INVESTISSEMENT

REALISATIONS (de l'exercice + restes à réaliser N-1)

Dépenses réelles												
- Equipements municipaux (2)												
- Equip. non municipaux (c/204) (3)												
- Opérations financières												
Dépenses d'ordre												
Solde d'exécution reporté de N-1												
Total dépenses												
Total recettes												
Solde d'investissement												
RESTE A REALISER au 31/12/N												
Total RAR dépenses												
Total RAR recettes												
SOLDE RAR d'investissement												

FONCTIONNEMENT

REALISATIONS (de l'exercice + restes à réaliser N-1)

Total dépenses												
Total recettes												
Solde de fonctionnement												
RESTE A REALISER au 31/12/N												
Total RAR dépenses												
Total RAR recettes												
Solde RAR fonctionnement												

RF
Haut-Commissariat de Papeete

Contrôle de légalité
Date de réception de l'AR: 02/03/2024
987-200015154-20240301-DEL_08_2024-AR

SPCPF - 98 - SPCPF	CA	2023
---------------------------	-----------	-------------

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)	A1

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10. Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicable à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Ou biens de la structure intercommunale.

(3) Ou biens ne relevant pas de la structure intercommunale.

RF Haut-Commissariat de Papeete
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 02/03/2024 987-200015154-20240301-DEL_08_2024-AR

SPCPF - 98 - SPCPF	CA 2023
--------------------	---------

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)	A1

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux des admi- nistrations (sauf 01)	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseigne- ment et formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interven- tions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménage- ment et services urbains, environne- ment	9 Action économi- que	TOTAL
---------	---------	--	--	--	--	--------------	---------------------------	---	--------------	---------------	--	--------------------------------	-------

(1) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

RF Haut-Commissariat de Papeete
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 02/03/2024 987-200015154-20240301-DEL_08_2024-AR

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
CREDITS DE TRESORERIE (1)

A2.1

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
519 Crédits de trésorerie (Total)						

(1) Circulaire N° NOR: INTB0908071C du 22/02/1999.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'Assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6611 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

Contrôle de légalité

Date de réception de l'AR: 02/03/2024

987-200015154-20240301-DEL_08_2024-AR

SPCPF - 98 - SPCPF	CA 2023
--------------------	---------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)	A2.2

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembt	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
Total général														

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

RF Haut-Commissariat de Papeete
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 02/03/2024 987-200015154-20240301-DEL_08_2024-AR

SPCPF - 98 - SPCPF	CA	2023
---------------------------	-----------	-------------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)	A2.2

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et Dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuités de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau du taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
Total général												

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

RF Haut-Commissariat de Papeete
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 02/03/2024 987-200015154-20240301-DEL_08_2024-AR

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (Hors A1)

A2.3

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/ N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap), ou encadré (tunnel) A														
Barrière simple B														
Option d'échange C														
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé D														
Multiplicateur jusqu'à 5 E														
Autres types de structures F														
TOTAL GENERAL														

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : Indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou, le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
 TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

A2.4

Indices sous-jacents		(1) Indices en euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						

SPCPF - 98 - SPCPF	CA 2023
--------------------	---------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)	A2.5

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date du début contrat	Date de fin du contrat	périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Total													

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.
(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.
(3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, tunnel, swaption).
(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

A2.5

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Total									

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

RF
Haut-Commissariat de PapeeteContrôle de légalité
Date de réception de l'AR: 02/03/2024
987-200015154-20240301-DEL_08_2024-AR

SPCPF - 98 - SPCPF	CA	2023
--------------------	----	------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)	A2.6

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristique du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice	
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital		
Total des dépenses au c/166 Refinancement de dette (3)																	
Total des recettes au c/166 Refinancement de dette (4)																	

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour auto-amortement, B pour capitalisation, P pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'auto-amortement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat d'échange éventuels comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

Haut-Commissariat de Rapports
Contrôle de légalité

Date de réception de l'AR: 02/03/2024
987-200015154-20240301-DEL_08_2024-AR

SPCPF - 98 - SPCPF	CA	2023
--------------------	----	------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE 2023 (1)	A2.7

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégocia-tion	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)						Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)		Capital restant dû au 31/12/N	ICNE de l'exercice	Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)		
						Con- trat initial	Con- trat rené- gocié	Contrat initial			Contrat renégocié					Contrat initial	Contrat renégocié	Intérêts
				Type de taux (3)	Index (4)			Taux act.	Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.	Contrat initial	Contrat renégocié					

(1) Inscrire les emprunts renégociés, à la date de vote du budget, pour l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figure de lettres : -- Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres.

-- Pour la périodicité de remboursement, indiquer : A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

Contrôle de légalité

Date de réception de l'AR: 02/03/2024

987-200015154-20240301-DEL_08_2024-AR

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	A2.8
DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)	

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dettes en capital à l'origine (2)	Dettes en capital au - / - / N	Annuité au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL					
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0	0	0	0	0
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0	0	0	0	0
<u>Dettes provenant d'émissions obligataires</u> (ex : émissions publiques ou privées)	0	0	0	0	0

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.
 (2) La dette en capital à l'origine est la dette en capital de l'organisme en charge par la commune.
 (3) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 668 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES	A2.9

(issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE			Délégation du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R.2321-1 du CGCT) : OF			17/12/2004
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
Linéaire	Agcmt amngt bâtiments install tel 15 ans	15	17/12/2004
Linéaire	Agcmt amngt bâtiments install tel 15 ans	15	17/12/2004
Linéaire	Agcmt et amngt terrains 20 ans	20	17/12/2004
Linéaire	Agcmt et amngt terrains 20 ans	20	17/12/2004
Linéaire	Bâtiments légers et abris 12 ans	12	17/12/2004
Linéaire	Bâtiments légers et abris 12 ans	12	17/12/2004
Linéaire	Equipement des cuisines 12 ans	12	17/12/2004
Linéaire	Equipement des cuisines 12 ans	12	17/12/2004
Linéaire	Frais d'études 5 ans	5	17/12/2004
Linéaire	Frais d'études 5 ans	5	17/12/2004
Linéaire	Install appareil climatisation 10 ans	10	17/12/2004
Linéaire	Install appareil climatisation 10 ans	10	17/12/2004
Linéaire	Logiciels 2 ans	2	17/12/2004
Linéaire	Logiciels 2 ans	2	17/12/2004
Linéaire	Matériel bureau électrique 7 ans	7	17/12/2004
Linéaire	Matériel bureau électrique 7 ans	7	17/12/2004
Linéaire	Matériel classique 8 ans	8	17/12/2004
Linéaire	Matériel de transport 7 ans	7	17/12/2004
Linéaire	Matériel de transport 7 ans	7	17/12/2004
Linéaire	Matériel informatique 3 ans	3	17/12/2004
Linéaire	Matériel informatique 3 ans	3	17/12/2004
Linéaire	Mobilier 12 ans	7	17/12/2004
Linéaire	Mobilier 12 ans	12	17/12/2004
Linéaire	Recherches et développement 5 ans	5	17/12/2004
Linéaire	Recherches et développement 5 ans	5	17/12/2004

RF Haut-Commissariat de Papeete
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 02/03/2024 987-200015154-20240301-DEL_08_2024-AR

SPCPF - 98 - SPCPF	CA 2023
--------------------	---------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS	A4

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
TOTAL						

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges et contentieux au titre du procès.....; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement...)

RF Haut-Commissariat de Papeete
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 02/03/2024 987-200015154-20240301-DEL_08_2024-AR

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETALEMENT DES PROVISIONS (1)	A5

Nature de la provision	Objet	Montant total de la provision	Durée (année)	Montant des provisions constituées au 31/12/N	Provision constituée au cours de l'exercice	Montant restant à provisionner

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent "Etat des provisions" qui font l'objet d'un étalement.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A6.1
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR 2022)	Réalizations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		1 100 000	1 068 822
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		1 100 000	1 068 822
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	1 100 000	1 068 822

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12/2023	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (2022)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	1 068 822	0	0	1 068 822

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES

A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR 2022)	Réalisations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		17 079 815	III 15 079 814
Ressources propres externes de l'année (a)		0	0
Ressources propres internes de l'année (b)(6)		17 079 815	15 079 814
28031	Amortissement des immobilisations	79 853	79 853
28051	Amortissement des immobilisations	6 119 133	6 119 133
28135	Amortissement des immobilisations	1 683 256	1 683 256
28152	Amortissement des immobilisations	0	0
281533	Amortissement des immobilisations	42 782	42 781
281534	Amortissement des immobilisations	120 518	120 518
28158	Amortissement des immobilisations	919 809	919 809
28181	Amortissement des immobilisations	290 105	290 105
28182	Amortissement des immobilisations	1 186 428	1 186 428
28183	Amortissement des immobilisations	5 838 108	3 736 023
28184	Amortissement des immobilisations	491 371	593 456
28188	Amortissement des immobilisations	308 452	308 452

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12/2023	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	15 079 814	0	5 855 908	0	20 935 722

Montant

Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	1 068 822
Ressources propres disponibles	IV	20 935 722
Solde	V = IV - II (3)	+ 19 866 900

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 48, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.

ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT	Ax.1.1

DEPENSES - MANDATS EMIS			RECETTES - TITRES EMIS		
Article (2)	Libellé (2)	Montant	Article (2)	Libellé (2)	Montant
	<i>Total des dépenses réelles</i>			<i>Total des recettes réelles</i>	
	<i>Total des dépenses d'ordre</i>			<i>Total des recettes d'ordre</i>	
	TOTAL GENERAL			TOTAL GENERAL	

(1) Compléter par : « Service de distribution de l'eau » ou « Service d'assainissement » dans la mesure où il faut établir un état par service.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;

(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

RF
Haut-Commissariat de Papeete
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 02/03/2024 987-200015154-20240301-DEL_08_2024-AR

ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN	Ax.1.2
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT - SECTION D'INVESTISSEMENT	

DEPENSES - MANDATS EMIS			RECETTES - TITRES EMIS		
Article (2)	Libellé (2)	Montant	Article (2)	Libellé (2)	Montant
	<i>Total des dépenses réelles</i>			<i>Total des recettes réelles</i>	
	<i>Total des dépenses d'ordre</i>			<i>Total des recettes d'ordre</i>	
	TOTAL GENERAL DES DEPENSES			TOTAL GENERAL DES RECETTES	

(1) Compléter par : « Service de distribution de l'eau » ou « Service d'assainissement » dans la mesure où il faut établir un état par service ;
(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;

ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA - SECTION DE FONCTIONNEMENT	Ax.2.1

(Article R. 2313-3 du CGCT - services assujettis sans faire l'objet d'un budget distinct du budget général)

A7.2.1 - SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES - MANDATS EMIS			RECETTES - TITRES EMIS		
Article (1)	Libellé (1)	Montant	Article (1)	Libellé (1)	Montant
	<i>Total des dépenses réelles</i>			<i>Total des recettes réelles</i>	
	<i>Total des dépenses d'ordre</i>			<i>Total des recettes d'ordre</i>	
	TOTAL GENERAL			TOTAL GENERAL	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par le service.

ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA - SECTION D'INVESTISSEMENT	Ax.2.2

(Article R. 2313-3 du CGCT - services assujettis sans faire l'objet d'un budget distinct du budget général)

A7.2.2 - SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES - MANDATS EMIS			RECETTES - TITRES EMIS		
Article (1)	Libellé (1)	Montant	Article (1)	Libellé (1)	Montant
	<i>Total des dépenses réelles</i>			<i>Total des recettes réelles</i>	
	<i>Total des dépenses d'ordre</i>			<i>Total des recettes d'ordre</i>	
	TOTAL GENERAL DES DEPENSES			TOTAL GENERAL DES RECETTES	

RF Haut-Commissariat de Papeete
Date de réception de l'AR: 02/03/2024 987-200015154-20240301-DEL_08_2024-AR

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par le service.

Contrôle de légalité

ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN	Ax.3.1
ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM - SECTION DE FONCTIONNEMENT	

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

DEPENSES (1)			RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant	Article (2)	Libellé (2)	Montant
				Recettes issues de la TEOM	
				Dotations et participations reçues	
				Autres recettes de fonctionnement éventuelles	
	Total des dépenses réelles			Total des recettes réelles	
	Total des dépenses d'ordre			Total des recettes d'ordre	
	TOTAL GENERAL			TOTAL GENERAL	

RF Haute-Commissaire de Paris Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 02/03/2024 987-200015154-20240301-DEL_08_2024-AR
--

(1) Dépenses et recettes, d'ordre ou de la compétence visée à l'article L.2313-1 du CGCT ;
 (2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
 (3) Si la commune ou l'établissement applique les provisions semi-budgétaires.

ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM - SECTION D'INVESTISSEMENT

Ax.3.2

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

DEPENSES (1)			RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant	Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Remboursement d'emprunts et dettes assimilées			Souscription d'emprunts et dettes assimilées	
	Acquisitions d'immobilisations			Dotations et subventions reçues	
	Opérations d'équipement				
	Autres dépenses éventuelles			Autres recettes éventuelles	
	Opérations pour compte de tiers			Opérations pour compte de tiers	
	Total des dépenses réelles			Total des recettes réelles	
	<i>Total des dépenses d'ordre</i>			<i>Total des recettes d'ordre</i>	
	TOTAL GENERAL DES DEPENSES			TOTAL GENERAL DES RECETTES	

RF

Haut Commissariat de Paquet

(1) Dépenses et recettes, d'ordre ou d'investissement de la compétence visée à l'article L.2313-1 du CGCT ;
(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

Contrôle de légalité

Date de réception de l'AR: 02/03/2024

987-200015154-20240301-DEL_08_2024-AR

SPCPF - 98 - SPCPF	CA 2023
--------------------	---------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN DETAILS POUR CERTAINS SERVICES	A7.4

DEPENSES - MANDATS EMIS			RECETTES - TITRES EMIS		
Article	Libellé	Montant	Article	Libellé	Montant
	<i>Total des dépenses réelles</i>			<i>Total des recettes réelles</i>	
	<i>Total des dépenses d'ordre</i>			<i>Total des recettes d'ordre</i>	
	TOTAL GENERAL			TOTAL GENERAL	

RF Haut-Commissariat de Papeete
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 02/03/2024 987-200015154-20240301-DEL_08_2024-AR

SPCPF - 98 - SPCPF	CA 2023
--------------------	---------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	A8

A8 - ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL							

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I - (II+III)

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
TOTAL							

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I - (II+III)

RF Haut-Commissariat de Papeete
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 02/03/2024 987-200015154-20240301-DEL_08_2024-AR

ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° opération :	Intitulé de l'opération :	Date de la délibération :	Sur l'exercice				Cumul des réalisations au 31/12/N
			Cumul des réalisations avant l'exercice	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations	Restes à réaliser	
DEPENSES (a)							
Dépenses nettes (a-c)							
RECETTES (b)							
Recettes nettes (b-d)							

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
 (2) Inscrire le chapitre et la nature des dépenses.
 (3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
 (4) Indiquer le chapitre.

Contrôle de légalité
 Date de réception de l'AR: 02/03/2024
 987-200015154-20240301-DEL_08_2024-AR

SPCPF - 98 - SPCPF	CA 2023
--------------------	---------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DES PATRIMOINES (article R.2313-3 du CGCT) - ENTREES ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS	A10.1

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
TOTAL GENERAL				

RF Haut-Commissariat de Papeete
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 02/03/2024 987-200015154-20240301-DEL_08_2024-AR

SPCPF - 98 - SPCPF	CA 2023
--------------------	---------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DES PATRIMOINES (article R. 2313-3 du CGCT) - SORTIES ETAT DES SORTIES D'IMMOBILISATION	A10.2

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
TOTAL GENERAL							

RF Haut-Commissariat de Papeete
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 02/03/2024 987-200015154-20240301-DEL_08_2024-AR

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS	A10.3

Pour mémoire		Crédits ouverts (BP + DM)
chapitre 024	Produits des cessions d'immobilisations	0
Produit des cessions		Réalisations
compte 775	Produits des cessions d'immobilisations	0
compte 675	Valeurs comptables des immobilisations cédées	0

SPCPF - 98 - SPCPF	CA 2023
--------------------	---------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DES PATRIMOINES (article L.300-5 du code de l'urbanisme) - ENTREES ETAT DES ENTREES DES IMMOBILISATIONS (L.300-5 du code de l'urbanisme)	A10.4

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
TOTAL GENERAL				

RF Haut-Commissariat de Papeete
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 02/03/2024 987-200015154-20240301-DEL_08_2024-AR

SPCPF - 98 - SPCPF	CA 2023
--------------------	---------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DES PATRIMOINES (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - SORTIES ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS (L.300-5 du code de l'urbanisme)	A10.5

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
TOTAL GENERAL							

RF Haut-Commissariat de Papeete
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 02/03/2024 987-200015154-20240301-DEL_08_2024-AR

SPCPF - 98 - SPCPF	CA 2023
--------------------	---------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DES TRAVAUX EN REGIE (1)	A11

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Article (2)	Libellé (2)	Dépenses Mandats émis	Recettes Titres émis
TOTAL GENERAL			

SECTION D'INVESTISSEMENT

Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
TOTAL GENERAL		

(1) Les immobilisations créées par les services techniques de la collectivité sont enregistrées au coût de leur production. Ce dernier correspond au coût d'acquisition des matières consommées augmenté des charges directes de production (matériel et outillage acquis ou loués, frais de personnel, ...) à l'exclusion des frais financiers et des frais d'administration générale.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) Les montants à renseigner correspondent aux mandats émis imputés au chapitre 040.

RATIO

	Montant
Recette 72 (I)	
Recettes réelles de fonctionnement	434 068 641
Recettes 72 / Recettes réelles de fonctionnement	

RF Haut-Commissariat de Papeete
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 02/03/2024 987-200015154-20240301-DEL_08_2024-AR

ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN	
EMPLOI DES CREDITS COMMUNAUTAIRES DANS LE CADRE DE LA SUBVENTION GLOBALE	

FONDS EUROPEENS RECUS ET REVERSES PAR LA COLLECTIVITE GESTIONNAIRE
(reproduire l'annexe par fonds européen géré)

Libellé du fonds européen géré :

(1) A détailler conformément au plan de comptes.
 (2) Les informations seront extraites de PRESAGE.
 (3) Les justificatifs aux dépenses peuvent provenir de plusieurs émetteurs pour la même opération.
 (*) La collectivité gestionnaire est le maître d'ouvrage des fonds lorsqu'elle est maître d'ouvrage.
 (**) Hors dépenses d'assistance technique.
 (***) Dans ce cas, la collectivité gestionnaire est bénéficiaire des fonds.

Date de réception de l'AR: 02/03/2024 987-200015154-20240301-DEL_08_2024-AR
--

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

B1.2

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties échues dans l'exercice (1)	A	0
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	0
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I=A+B+C-D	0
Recettes réelles de fonctionnement de l'exercice	II	434 068 641
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I/II	0%

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

RF

Haut-Commissariat de Papeete

Contrôle de légalité

Date de réception de l'AR: 02/03/2024

987-200015154-20240301-DEL_08_2024-AR

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS 8016 - ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL	B1.3

Exercice d'origine du contrat	Nature du bien ayant fait l'objet du contrat (1)	Montant de la redevance de l'exercice	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat	Montant des redevances restant à courir						
					N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant	Total (2)	

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.

(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

SPCPF - 98 - SPCPF	CA 2023
--------------------	---------

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE	B1.4

Libellé du contrat	Année de signature du contrat de PPP	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le contrat de PPP	Montant total prévu au titre du contrat de PPP (TTC)	Montant de la rémunération du cocontractant	Durée du contrat de PPP (en mois)	Date de fin du contrat de PPP

(1) Somme des rémunérations relatives à l'investissement restant à verser au cocontractant pour la durée restante du contrat de PPP au 01/01/N.

(2) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite de la somme des participations reçues d'autres collectivités publiques au titre de la part investissement.

RF Haut-Commissariat de Papeete
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 02/03/2024 987-200015154-20240301-DEL_08_2024-AR

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES	B1.5

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dette en capital à l'origine	Dette en capital 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
TOTAL							

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l'« Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible;
- la colonne « Dette en capital 31/12/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 31/12/N;
- la colonne « Annuité versée au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS	B1.6

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 31/12/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
TOTAL							

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS EN NATURE OU EN SUBVENTIONS (article L. 2313-1 du CGCT)	B1.7

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
TOTAL GENERAL		

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN	B2.1
SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Crédits de paiement réalisés durant l'exercice N	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)

(1) Il s'agit des réalisations effectuées au 31/12/2023.
(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN	B2.2
SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	

N° ou intitulé de l'AE	Montant des AE			Montant des CP			
	Pour mémoire AE votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Crédits de paiement réalisés durant l'exercice N	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)

(1) Il s'agit des réalisations et des crédits de paiement émis
(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions

RF
Haut Commissariat de Rapports
Contrôle de légalité
Date de réception de l'AR: 02/03/2024
987-200015154-20240301-DEL_08_2024-AR

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE	B3

Libellé de la recette :							
Reste à employer au 01/01/N :							
Recettes				Dépenses			
Chapitre	Article	Libellé article	Montant	Chapitre	Article	Libellé article	Montant
Reste à employer au 31/12/N :							

TOTAL Reste à employer au 01/01/N :				0			
TOTAL Recettes				TOTAL Dépenses			
TOTAL Reste à employer au 31/12/N :							

RF Haut-Commissariat de Papeete
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 02/03/2024 987-200015154-20240301-DEL_08_2024-AR

IV - ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2023

IV

C1.1

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)		EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)			
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
SPECIALITE ADMINISTRATIVE							
Direction générale	A	2		2	2		2
Chargé de la donnée	A	1		1	1		1
Ressources	A	1		1	1		1
Formation	A	2		2	1	1	2
Promotion	A	4		3	3	0	3
Restauration scolaire	A	3		3	2	1	3
Communication	B	1		1	1		1
Formation	B	1		1	1		1
Informatique	B	1		1	1	0	1
Compta	B	1		1	0	1	1
Communication	C	1		1	1		1
SGM	C	2		2	2		2
Compta/RH	C	2		2	2		2
Informatique	C	2		2	2		2
SGM	D	1		1	1		1
SPECIALITE ADMINISTRATIVE TOTAL		25		24	21	3	24
SPECIALITE TECHNIQUE							
Eau potable	A	6		4	3	1	4
Acheteur public	A	1		1	0	1	1
Eau potable	B	6		3	2	1	3
Restauration scolaire	B	1		0	0		0
Informatique	B	5		4	3	1	4
SPECIALITE TECHNIQUE TOTAL		19		12	8	4	12
TOTAL GENERAL (b+c+d+e+f+g+h+i+j+k)		44		36	29	7	36

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR/INT/B/95/00102/C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT) : le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6/12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 etc.

RF Haut-Commissariat de Papeete
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 02/03/2024 987-200015154-20240301-DEL_08_2024-AR

IV - ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2023

C1.1

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
TOTAL GENERAL						

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a° : article 3, 1ème alinéa : accroissement temporaire d'activité.
 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...)
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 3-4 : article 21 de la loi n°2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
 A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés "A/autres" et feront l'objet d'une précision (ex : "contrats aidés").

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n°2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

RF
Haut-Commissariat de Papeete

Contrôle de légalité
Date de réception de l'AR: 02/03/2024
987-200015154-20240301-DEL_08_2024-AR

SPCPF - 98 - SPCPF	CA 2023
--------------------	---------

ANNEXES	

(Articles L.2123-12 et L. 2123-14-1 du CGCT.)

ELUS BENEFICIAIRES DES ACTIONS DE FORMATION	ACTIONS DE FORMATION FINANCEES PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT

RF Haut-Commissariat de Papeete
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 02/03/2024 987-200015154-20240301-DEL_08_2024-AR

IV - ANNEXES

IV

**AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS
LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT
FINANCIER
(articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)**

C2

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à
Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (1)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public</u> (2)				
<u>Détention d'une part du capital</u>				
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
<u>Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50% du produit figurant au compte de résultat de l'organisme</u>				
<u>Autres</u>				

RF

(1) Indiquer la date de la dernière Commission de Révisions de l'exécutive;
(2) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée ...).

Contrôle de légalité

Date de réception de l'AR: 02/03/2024

987-200015154-20240301-DEL_08_2024-AR

IV - ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS

C3.1

LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENTS AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT

	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
OPUA, agence d'aménagement et de développement durable des territoires de la Polynésie française	2020	Adhésion	1 213 125
Syndicat mixte AGEDI	2012	Contribution suivant nombre de logiciels utilisés pour le SPCPF et les communes	3 441 763
FNCCR	2020	Adhésion	2 338 416
ACCDOM		Adhésion	178 999
Fenua Compétence	2021	Adhésion	200 000

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU+fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre

RF Haut-Commissariat de Papeete
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 02/03/2024 987-200015154-20240301-DEL_08_2024-AR

SPCPF - 98 - SPCPF	CA 2023
--------------------	---------

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES PAR LA COMMUNE (1)	C3.2

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

RF Haut-Commissariat de Papeete
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 02/03/2024 987-200015154-20240301-DEL_08_2024-AR

SPCPF - 98 - SPCPF	CA 2023
--------------------	---------

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	C3.3

Catégorie	Intitulé / objet	Date de création	N° et date délibération	N° SIRET ou TAHITI	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)

RF Haut-Commissariat de Papeete
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 02/03/2024 987-200015154-20240301-DEL_08_2024-AR

SPCPF - 98 - SPCPF	CA 2023
--------------------	---------

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE	C3.4

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)

RF Haut-Commissariat de Papeete
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 02/03/2024 987-200015154-20240301-DEL_08_2024-AR

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES	C3.5

1 - SPCPF

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR 2022)	Réalisations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	32 105 178	6 049 002	0	26 056 176
RECETTES	32 105 178	15 079 814	0	17 025 364
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	560 393 436	473 895 686	0	86 497 750
RECETTES	560 393 436	435 137 466	0	125 255 970

(1) Y compris les rattachements.

3 - PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES
(avant la neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR 2022)	Réalisations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	32 105 178	6 049 002	0	26 056 176
RECETTES	32 105 178	15 079 814	0	17 025 364
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	560 393 436	473 895 686	0	86 497 750
RECETTES	560 393 436	435 137 466	0	125 255 970
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	592 498 614	479 944 688	0	112 553 926
TOTAL GENERAL DES RECETTES	592 498 614	450 217 280	0	142 281 334

(1) Y compris les rattachements.

RF Haut-Commissariat de Papeete
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 02/03/2024 987-200015154-20240301-DEL_08_2024-AR

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION IDENTIFICATION DES FLUX CROISES	C3.6

1 - FLUX RECIPROQUES ENTRE LE GROUPEMENT A FISCALITE PROPRE ET LES COMMUNES (cf. liste des opérations en annexe de la M14)

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM dont RAR 2022)	Réalizations - mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT Dépenses Recettes				
FONCTIONNEMENT Dépenses Recettes				

2 - PRESENTATION CONSOLIDEE DU GROUPEMENT A FISCALITE PROPRE ET DES COMMUNES (après la neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM dont RAR 2022)	Réalizations - mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT Dépenses Recettes				
FONCTIONNEMENT Dépenses Recettes				
TOTAL GENERAL DES DEPENSES				
TOTAL GENERAL DES RECETTES				

RF Haut-Commissariat de Papeete
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 02/03/2024 987-200015154-20240301-DEL_08_2024-AR

SPCPF - 98 - SPCPF	CA 2023
--------------------	---------

IV - ANNEXES	IV
DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES	D1

Libellés	Bases notifiées	Variation des bases / N-1 (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux / N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / N-1 (%)
TOTAL						

RF Haut-Commissariat de Papeete
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 02/03/2024 987-200015154-20240301-DEL_08_2024-AR

**IV - ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURES**

Présenté par le 1er Vice-Président, Simplicio LISSANT
A Mahina le 1er mars 2024

Nombre de membres en exercice : 92

Nombre de membres présents : **58**

Nombre de suffrages exprimés :

VOTES : Pour : **68**

Contre :

Abstention :

Date de convocation : 12/02/2024



Pour le Président

Délibéré par le Comité syndical, réuni en session ordinaire

A Mahina le 1er mars 2024

Simplicio LISSANT

Les membres du conseil syndical ,

Certifié exécutoire le, compte tenu de la transmission en préfecture, le,
et de la publication en ligne le

RF Haut-Commissariat de Papeete
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 02/03/2024 987-200015154-20240301-DEL_08_2024-AR